

LA GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

COMITE DE PATRONAGE :

J. RENAUT

Prof. à la Faculté de Lyon

RECLUS

Prof. à la Faculté de Paris

Raphaël BLANCHARD

Prof. à la Faculté de Paris

Albert ROBIN

Prof. à la Faculté de Paris.

G. MOUSSU

Prof. à l'École d'Alfort

THIROLOIX

Prof. agr. à la Faculté de Paris

Marcel LABBÉ

Prof. agr. à la Faculté de Paris

L. LÉGER

Prof. à l'Univ. de Grenoble

L. FAURE

Prof. agr. à la Faculté de Paris.

H. BEAUNIS

Prof. à la Faculté de Nancy

PITARD

Prof. à l'École de Tours

Henri LABBÉ

Prof. agr. à la Faculté de Paris

VERNEAU

Prof. au Museum

COLLABORATEURS :

Tours : ANDRÉ; BABEAU; BELIN; BOSG; EM. BOUTINEAU; DRUVAULT; FAIX; HERMARY; PIGEON; VIALLE; YSAMBERT. — Amboise : MAHOUEAU. — Chinon : MATTRAIS. — Ligueil : CORNET; Jacques ROUGE (Folk-lore). — Loches : LEMESLE; MARNAY. — Preuilly : R. DURAND. — Blois : PATHAULT. — Pontlevoy : HOUSSAY. — Orléans : BAILLET. — Le Mans : Paul DELAUNAY; POIX. — Poitiers : JABLONSKI; BUFFET-DELMAS; Le BLAY. — Châtelleraut : ORRILLARD. — Angers : CH. MARTIN. — Saumur : BONTEMPS. — Le Havre : LERICHE. — Paris : PAULMANGEAU (Théâtre).

COLLABORATEURS :

Exerçant dans les stations hydrominérales, climatiques et balnéaires

Nix-les-Bains . . .	BERNARD BEIG.	Châtel-Guyon . . .	BARTOLI.	Menton	TARTARIN.	Saint-Honoré . . .	Maurice BINET.
Arcachon	FESTAL.	Dax	Ch. LAVIELLE.	Mont-Dore	PERPÈRE.	Saint-Jean-de-Luz	DOTÉZAC.
Bagnères-de-Bigorre	PÉDEPRADE.	Divonne	BALLET.	Néris	M. de LÉPINAY.	Saint-Nectaire . .	PORGE.
Bagnoles-de-L'Orne	QUISERNE.	Eaux-Bonnes . . .	SEMPE.	Nice	DURANDEAU.	Saint-Sauveur . . .	MACREZ.
Beaulieu-sur-Mer . .	HÉRARD de BESSE.	Guéthary	BURGUET.	Plombières	Félix BERNARD.	Salies de Béarn . .	M. RAYNAUD.
Biarritz	André CLAISSE.	La Bourboule . . .	CHRISTIN.	Pougues	GAUCKLER.	Uriage	Clément SIMON.
Bourbon-Lancy . . .	PIATOT.	Luchon	BOISSEAU.	Prechacq.	DARROZE.	Vittel	AMBLARD.
Cauterets	GUINIER.	Luxeuil	R. de LANGENHAGEN.				

UN ANATOMISTE PHILOSOPHE

FÉLIX-ANATOLE LE DOUBLE

Par le Professeur J. RENAUT, correspondant de l'Institut

Je suis Tourangeau; j'aime ma province natale plus que je ne saurais dire. Je l'aime pour son ciel si doux, à la lumière duquel j'ai ouvert mes yeux; pour son peuple charmant, et aussi pour la grâce infinie de tous ses aspects. Et je suis également fier de ses hommes, parmi lesquels, sur une terre si petite, on en peut compter tant de grands: ne fut-ce qu'entre François Rabelais et Honoré de Balzac. Ainsi gâtée pour ainsi dire, notre Touraine est peut être devenue un peu difficile. Certaines personnalités de très haute valeur purent parfois y vivre, s'y développer, acquiescer au dehors une notoriété plus que large; puis disparaître sans que tout près d'eux on s'en émeuve sensiblement. C'est ainsi que Saturnin Thomas, qui fut l'un des premiers pionniers de l'Anatomie comparée et à qui la science doit la véritable morphologie de l'appareil hyoïdien, qu'Alex. Giraudet qui consacra exclusivement toute sa vie à l'étude et à l'enseignement de l'Anatomie, ont pour ainsi dire passé presque inaperçus comme anatomistes à l'École de Tours. Heureusement — j'en espère du moins — il n'en sera pas de même de Le Double.

Félix-Anatole Le Double, Professeur honoraire à l'École de médecine de Tours, — le premier des nôtres qui, depuis Bretonneau, soit devenu membre associé de l'Académie de Médecine en ayant fait toute son œuvre et vécu toute sa vie sans quitter la terre de Touraine, — vient d'être enlevé brusquement à l'estime universelle des Anatomistes par une mort accidentelle et en quelque sorte tragique. Quand, au moment même où je parlais en vacances, je reçus de lui son *Bossuet Anatomiste et Physiologiste*, — la der-

nière de ses œuvres, hélas! — j'escomptais le grand plaisir de le revoir à la prochaine réunion des Anatomistes à Lyon, en août 1914. Je n'y pourrai faire que son éloge et je sais bien d'avance que tous y applaudiront, car ce sera la justice de l'heure. Mais cette heure là me paraît vraiment trop lointaine; et je veux dire tout de suite à mes compatriotes ce que, personnellement, je pense de Le Double et de son œuvre.

Il me semble tout d'abord que Le Double, à une époque où l'Anatomie est assez volontiers qualifiée par certains de « Science morte », a non seulement et d'emblée compris qu'il n'en est rien, mais mieux peut être qu'aucun des contemporains il a démontré qu'elle est parfaitement, intensément même, une science vivante. Une science vit, en effet, quand de la juxtaposition des faits nouveaux découverts par elle à d'autres mis en lumière par une science plus ou moins connexe, il résulte la solution d'un problème posé, ou même tout simplement un quelconque avancement vers la solution de ce même problème. C'est ainsi, par exemple, que la connaissance exacte des îlots pancréatiques, telle que nous l'ont fournie les recherches de Laguesse à la suite de celles de P. Langerhans et des miennes propres, qui étaient insuffisantes, a donné la clef du mécanisme foncier de la glycosurie d'origine pancréatique, demeurée jusque alors absolument énigmatique. Et là, évidemment, l'Anatomie a servi la Biologie générale en

l'une de ses branches majeures, qui est la Médecine. En opérant ainsi, elle a fait acte de science agissante, et par conséquent point morte.

Si je prends cet exemple emprunté à l'Anatomie générale, science qui vient à peine d'être centenaire et dont le développement est encore loin d'être achevé, c'est pour faire sentir d'emblée le mérite infiniment plus grand qu'il y aura, pour un Anatomiste du scalpel, à tirer de l'Anatomie descriptive, cette vieille et presque parfaite science des formes où de prime abord il semblerait qu'il n'y ait pour ainsi dire plus rien à glaner, une série de conceptions nouvelles et fécondes. C'est là, cependant, ce qu'a fait Le Double continuellement pendant plus d'un tiers de siècle, avec une suite de travail admirablement ordonnée, conduite de façon directe, et inspirée par un esprit constamment biologique et philosophique tout à la fois.

C'est surtout de cet esprit là, caractérisant son individuel génie, que je voudrais m'occuper ici ; car je n'entends pas y refaire une biographie que, grâce à M. le Dr Dubreuil-Chambardel (1), chacun connaît bien. Je n'en veux retenir qu'un détail, important d'ailleurs par cela même qu'il met en évidence l'influence du milieu de Touraine sur laquelle en reçoit l'empreinte une bonne fois. Né à Rocroy, mais élevé, instruit à Tours, Le Double à peine devenu homme apparut, d'emblée, un vrai tourangeau imbu de l'intégral esprit héréditaire du pays : — lequel esprit est avant tout curieux des choses, désireux de les voir sous un angle droit et d'en déterminer la valeur probable selon le bon sens ; autant dire sagement sceptique, et tout aussi bien critique de soi-même que d'autrui ; jugeant au bout du compte toujours de façon philosophique, ce qui autant que de bien dire et clairement, est devenu une habitude chez nous. La langue n'a d'ailleurs, pour cela, jamais manqué, et Le Double la posséda mieux que personne en notre temps. De plus, il lui fut facile de prendre à l'École de Médecine de Tours le sens même de la science qu'il devait si passionnément cultiver en maître.

En effet, si l'on a pu dire avec grande raison que l'École de Tours fut dans la première moitié du siècle dernier, avec Bretonneau et ses grands disciples, l'École de la clinique par excellence, il ne faudrait pas croire que l'Anatomie y fût pour rien. Si « l'Esprit anatomique » n'y eut pas soufflé, Bretonneau n'eut pas eu l'idée de rechercher, par cette voie, la lésion qui caractérisa, et pour jamais dégagée du chaos des fièvres la Dothiéntérie. Il n'eut pas su régler presque parfaitement son admirable opération de la trachéotomie. Peut être bien aussi, son pupille Velpéau n'aurait pas eu l'idée de l'Anatomie topographique alors que, d'Agrégé de médecine qu'il était d'abord, il entendit devenir chirurgien. De fait, à l'École de Tours, les maîtres qui se sont succédé jusques et y compris ceux dont j'ai été moi-même l'élève, n'ont jamais consenti à séparer l'Anatomie de la médecine générale. Ils m'ont fait penser comme eux et Le Double aussi.

L'œuvre anatomique vraiment originale de Le Double est, comme chacun sait, celles des *Variations anatomiques*. Elle est, malgré les apparences, d'une portée tout aussi haute au point de vue de la médecine générale qu'à celui de la morphologie générale. De tout temps les Anatomistes ont été frappés de la fréquence des dispositions anormales des organes, et ils ont aimé tant à les décrire

qu'à les cataloguer. Longtemps, ces anomalies furent simplement considérées, comme des « jeux de la nature » : ce qui, à proprement parler, n'explique rien du tout, ni ne veut rien dire non plus. Plus récemment, et en somme surtout depuis que la théorie de l'évolution est passée à l'état d'une sorte de dogme scientifique, on leur attribue le plus souvent une signification atavique, pour certains exclusive. Mais je n'irai pas plus loin dans l'énumération des explications hypothétiques.

C'est aussi ce à quoi ne voulait pas se borner Le Double. Dès 1878, à peine sorti de l'Internat et pourvu de la charge de chef des travaux anatomiques, à l'École de Tours, il reprit la question des anomalies pour la traiter dans un tout autre esprit, qui fut celui d'analyse exacte de tous les cas observés, de la détermination des proportions suivant lesquelles chaque disposition d'apparence anormale se montre chez l'Homme aux différents âges de la vie ; et cela, en tenant compte des circonstances particulières qu'on peut relever. Puis il chercha des renseignements complémentaires tant en Anatomie comparée qu'en Anatomie pathologique, de façon à essayer une synthèse du tout avant de juger.

Il tira de là cette conclusion alors entièrement nouvelle et actuellement acceptée partout : C'est que les dispositions dites « anormales », loin d'être le résultat des causes univoques pour chacune d'elles, sont en réalité dues à ce que chaque organe peut présenter normalement un certain nombre de dispositions différentes, — simples déviations de détail du mouvement le plus ordinaire et pour ainsi dire rectiligne de l'évolution de cet organe même au cours de son développement, puis de sa croissance. Autrement dit il s'opère, sur la route de ce développement et de cette croissance, des incidents qui, dans le dispositif terminal, laisseront une trace reconnaissable : indicatrice de la variation subie à un instant donné du processus évolutif. Et Le Double a vu et démontré que ce serait une erreur de croire qu'une telle variation, comparable en somme à tel coup de pouce donné par un sculpteur sur la maquette de glaise qu'il élève, et que, pour une raison quelconque, il ne rectifie pas — soit forcément autre chose qu'un incident individuel de la croissance, et prenne nécessairement une valeur pour ainsi dire transcendante comme l'ont prétendu trop souvent et la plupart des « transformistes » puis avec Lombroso, un instant la plupart des criminalistes. Le Double eut une conception beaucoup plus modeste en apparence, en réalité beaucoup plus philosophique et en somme plus féconde des *variations anatomiques* et de leur signification au point de vue de l'Anthropologie zoologique, dont l'étude a rempli, en sus d'un des meilleurs professorats qui aient été exercés à Tours, sa vie scientifique tout entière.

« *Traité des variations du système musculaire de l'Homme* » (1897) ; — « *Traité des variations des os du crâne* » (1903), où il montra si bien l'absence de toute signification morphologique de ces simples formations de remplissage que sont les os wormiens ; — « *Traité des variations des os de la jace de l'Homme* » (1906), qu'il rend fonction incontestable du nombre et du volume des dents (eux-mêmes liés au genre de vie et donc aux opérations masticatoires de l'être vivant) ; — *Traité des variations du squelette céphalique de l'Homme*, puis récemment de celles du *squelette rachidien* : telle est la partie maîtresse de l'œuvre considérable de Le Double. Là, il s'est efforcé de découvrir, dans chaque cas, les causes évolutives conditionnant au vrai les variations du dispositif ; et le plus souvent il les a réduites à des flexions morphologiques purement fonctionnelles. De ces flexions, il en a dégagé

(1) LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL. — Figures médicales Tourangelles, 1907, p. 65-86.

beaucoup, même avec les moyens d'étude vraiment insuffisants qu'il avait à Tours. Il l'a fait, parce qu'avec une grande puissance de travail, un parti pris d'analyse exacte et un esprit de critique philosophique non moins remarquable, il s'était mis, en entreprenant l'étude des variations anatomiques du système osseux, sur le meilleur terrain qui put le conduire à la connaissance de la véritable signification de celles-ci.

En effet, il n'est peut-être pas d'objet d'étude qui, mieux qu'une pièce quelconque du squelette osseux, permette de comprendre ce que signifie au juste une « variation anatomique », si du moins on est à même de suivre pas à pas le développement histogénétique de cette pièce osseuse depuis son début jusqu'au bout. Car c'est alors que s'impose presque forcément à l'esprit la notion de cette fonction morphologique, pour ainsi dire cardinale, de l'évolution des tissus et des organes que j'ai fait moi-même connaître, précisément sous le nom de *variation modelante*.

« La variation modelante », considérée au point de vue élevé de l'Anatomie générale, est une fonction biologique d'ordre également général, laquelle s'exerce nécessairement toutes les fois qu'on a affaire à un dispositif anatomique *morphologiquement défini d'emblée*, mais devant assurer *aux divers stades de son évolution propre qui est continue*. l'exercice de *fonctions successives variables*.

Or, dans les os qui sont morphologiquement définis de façon précise, tels ceux précédés d'un modèle cartilagineux, le phénomène de la variation modelante non seulement devient évident, mais il y prend son importance majeure. Une fois formée aux dépens d'une variation évolutive des cellules connectives du tissu fibreux embryonnaire, la pièce squelettale cartilagineuse a pris désormais dans le squelette la place, la signification, la fonctionnalité aussi d'un organe permanent, pour le moment réduit à l'état de grossière ébauche. Puis, toujours comme pur cartilage, elle grandit en ses diverses dimensions, mais inégalement et en dessinant, du même pas et de mieux en mieux, la forme de la pièce squelettale définitive. Elle croît donc en se modelant peu à peu : et voilà pour elle le premier acte de sa variation modelante, ici simple *variation de développement*.

Elle en subira bien d'autres. Tandis qu'à sa surface agissant en cela comme moule, le tissu fibreux développera un étui de tissu osseux répondant à sa formation périostique primaire, sa masse cartilagineuse développera une autre série de variations : variation histochimique du cartilage pour devenir apte à se calcifier, c'est-à-dire de signification *constructive*; variation également constructive aboutissant à l'apparition des diverses formations osseuses de signification non plus périostique, mais maintenant enchondrale ; variation de *liquidation* des restes du cartilage calcifié qui a servi de guide à l'ossification enchondrale ; variation de liquidation des parties de l'os enchondral qui devront disparaître, dans les os longs, pour faire place à la moelle osseuse rouge et établir le canal médullaire primordial. Ainsi de suite : je n'ai pas à refaire ici l'histoire entière du développement tissulaire et de la croissance des os. Mais j'en ai dit assez pour faire comprendre qu'en réalité, pour construire une pièce osseuse du squelette, la *Nature* se comporte au vrai comme le devrait faire un modelleur obligé de conserver son ébauche primitive tout en peu à peu l'agrandissant, puis en y introduisant du même pas de nouvelles proportions, une architecture, une constitution matérielle nouvelles : chacune adaptée à chacun des stades de l'agrandissement progressif. Ceci, par un travail de remaniement incessant

et continu, où interviendront des matériaux venus successivement à portée pour être mélangés, combinés ou substitués, dans l'ébauche, aux précédents dont certains devront être rejetés définitivement.

En ces conditions, l'artiste passerait son temps à ajouter, à retrancher, à substituer, à déblayer : menant ainsi de pair des opérations de construction et de liquidation successives parallèles ou simultanées. C'est là exactement ce qui se passe dans le processus d'ossification, et j'ajouterai même dans les pièces osseuses durant toute la vie : car *la variation modelante n'y prend jamais fin*. Ce que j'en sais, depuis qu'en 1913 j'ai dégagé la première connaissance de cette fonction biologique (1), me fait davantage admirer les travaux de Le Double sur les variations du système osseux. Car le puissant moyen de recherche qu'est l'analyse histologique lui manquait en tant qu'instrument de vérification, et de critique aussi de ses visées. Elles auraient, avec ce secours, très probablement pris davantage de fermeté et même d'étendue. Il n'est en tout cas guère d'entre elles que l'Anatomie générale n'ait pas vérifiées ; de ce fait même, elles apparaîtront comme d'autant plus remarquables.

Il est bien évident, en effet, que sur le long cours suivi par l'exercice continu de la variation modelante tel qu'on l'observe dans les pièces morphologiquement bien définies du squelette, pourront à chaque stade survenir des actions modificatrices, fonctionnelles-mêmes des variations d'ordre physiologique surtout. Il n'est pas moins évident que, les actions héréditaires évidentes mises à part, ces variations fonctionnelles ne représenteront pour la plupart que des flexions histogénétiques accommodant, pour tout ou pour partie, l'os aux nécessités physiologiques du moment. Et Le Double avait raison de conclure que si telle variation a amené un os humain à plus ou moins de ressemblance avec l'os homologue d'un Saurien, cela ne prouve pas du tout que cette variation possède « ipso-facto » une réelle valeur en phylogénie.

Comme, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, il ne s'agit ici ni d'une biographie, ni d'une étude complète de l'œuvre de Le Double, je veux en terminant justifier le titre de cet article et considérer notre collègue un instant comme un *Anatomiste philosophe*. Philosophe, et dans le bon sens du mot, ce que je viens de dire montre déjà qu'il l'était assez. Mais il me semble que là où se dégage le mieux l'esprit de sa philosophie individuelle, c'est surtout dans l'importante série de ses travaux historiques. *Rabelais anatomiste et physiologiste* (1899), *Descartes anatomiste et physiologiste* (1903), *Bossuet anatomiste et physiologiste* (1913) : Voilà trois termes d'une trilogie, qui se sont évidemment succédé dans un seul et même esprit. Très certainement Le Double s'y est montré érudit, philologue et archéologue, bon historien par conséquent, mais aussi comme par surcroît révélateur subtil du sens caché de cette sorte de cryptogramme jusque là indéchiffrable qu'était l'Anatomie rabelaisienne de Quaresmeprenant. Il fallait sans doute un anatomiste très instruit pour opérer ce tour de force ; il y fallait aussi un Tourangeau pour comprendre que Maître François, s'il était « le rire à pleine gorge », était aussi la science à plein cerveau (2) : qu'il était, lui aussi, très

(1) I. RENAULT, *Traité d'Histologie pratique*. t. I, fasc. 2, 1893. p. 788, note 2.

(2) LE DOUBLE. — Le Docteur Rabelais (conférence faite au congrès rabelaisien de Chinon, 1898).

versé en anatomie; et que peut-être bien il avait voulu intriguer un peu ses confrères en cette science, qui souvent affectaient de faire, en latin qu'ils savaient mal et en grec qu'ils ne savaient point, des comparaisons d'organes à des objets simples, telles qu'en usant du simple langage tourangeau, ils auraient pu faire d'emblée comprendre l'analogie à tout le monde. Et certainement les érudits de toutes les époques, y compris la nôtre, pouvaient de leur côté et avec avantage même recevoir eux aussi cette leçon d'application de l'Anatomie à la Philologie.

Mais à mon sens, ce que Le Double a fait de plus remarquable en ses études historiques, c'est d'avoir montré par l'exemple de Rabelais beaucoup, encore davantage par celui de Descartes, et tout à fait lumineusement enfin par celui de Bossuet, combien est indispensable à un philosophe vraiment digne de ce nom la réelle connaissance anatomique et physiologique de l'Homme, s'il veut du moins aborder avec quelque fruit celle de son esprit, et travailler à la solution de quelques-uns des grands problèmes que cet esprit — avant tout humain — s'est posés. Et Le Double fait, à ce sujet, une constatation qui paraîtra peut-être assez paradoxale aux philosophes actuels, restés jusqu'à très près de nous et depuis plus d'un siècle et demi de purs littérateurs, mais laquelle par contre, n'étonnera aucun biologiste contemporain.

Dans son *Bossuet anatomiste et physiologiste*, paru seulement quelques séries de semaines avant sa mort, il fait, à propos du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, une sorte de synthèse de ce qu'il sait sur la façon de philosopher des vrais grands penseurs du XVII^e siècle. Et il constate que tous ont, avant d'en raisonner, tenu à s'instruire d'abord de ce que de leur temps on savait de l'Homme organique. Il nous montre Descartes ayant souci du corps autant que de l'âme, en vrai fils de toute une longue lignée de médecins et de chirurgiens: anatomi-

sant fut-ce sur des animaux fournis par son boucher, et faisant sur d'autres, vivants, des expériences physiologiques qui devaient par exemple le conduire à découvrir les actions réflexes; par ailleurs disciple d'Harvey et l'un de ses tenants de la première heure. Puis il nous fait assister à ces leçons d'Anatomie données au grand Dauphin par Duverney devant cet étonnant trio d'évêques dont l'un était Bossuet lui-même, l'autre Sténon, le troisième Huet, évêque d'Avranches, le plus savant homme de son époque.

Et qu'y a-t-il d'étonnant dès lors de voir Bossuet faire, à propos de chacun des grands problèmes soulevés dans son célèbre traité, exactement comme un biologiste de profession saurait maintenant le faire, s'il jugeait opportun d'aborder l'étude de ces mêmes problèmes: passions, union de l'âme et du corps, âme des bêtes — et j'en passe naturellement. Si bien qu'on peut désormais à bon droit, grâce à Le Double, considérer l'illustre évêque de Meaux comme étant, avec Descartes, l'un des fondateurs de la psychophysiologie actuelle. Ce n'est pas là une petite découverte historique, ni philosophique non plus.

Et c'est aussi une vérité, qu'aucune découverte philosophique importante, et surtout solide, ne peut se passer de base biologique. A mon sens, le XIX^e siècle n'en a compté qu'une seule véritable: c'est le « déterminisme » de Cl. Bernard, mon maître, le plus grand physiologiste de son époque et qui fut également un anatomiste. Il fut surtout l'ennemi des théories *a priori*, demandant tout à la médecine expérimentale. Le Double fut l'un des bons élèves, je ne dirai pas de son école, mais du moins fut-il celui de sa pensée directrice. Celui qu'on nomme souvent *L'Homme des variations* tira de sa science toute la philosophie qui pouvait en être tirée. Il a par cela même hautement mérité d'être compté comme ayant largement honoré son Ecole et son pays.

Lyon, 7 décembre 1913.

DU DÉVELOPPEMENT DU PREMIER RAYON DIGITAL

De l'hyperphalangie du pouce et de la signification morphologique du premier métacarpien

Par le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL

M. Puyhaubert a présenté, à la séance du 19 décembre 1912 de la Société d'Anthropologie de Paris, quelques remarques sur l'ossification des segments du pouce humain et sur sa triphalangie. C'est là une question fort importante en anatomie humaine et qui touche à des points forts discutés d'anthropologie. Nous nous sommes appliqué, depuis de longues années (1) déjà, à apporter dans le débat quelques documents nouveaux et M. Puyhaubert aurait pu avoir connaissance du travail que nous avons publié, le 4 mars 1909, dans les *Bulletins* de cette société sur un cas d'hyperphalangie du pouce, ainsi que de la thèse de M. Bauchet, soutenue à Bordeaux, en 1909, sur l'hyperphalangie des doigts et principalement du pouce. Plusieurs des points examinés par notre distingué collègue se trouvent déjà exposés dans ces publications; aussi croyons-nous devoir reprendre aujourd'hui l'étude de cette question en nous appuyant sur les résultats de nos recherches personnelles.

(1) II^e Congrès fédératif international d'Anatomie tenu à Bruxelles en 1910; Société médicale d'Indre-et-Loire, 1909-1912.

A vrai dire le problème est très complexe. Le pouce présente en effet de très nombreuses variations anatomiques qui, de tout temps, ont frappé les observateurs. C'est, d'une part, l'hyperphalangie de cet organe, qui possède parfois trois segments au lieu de deux; et, d'autre part, son dédoublement qui détermine l'hyperdactylie radiale. Par ailleurs, le mode de développement du métacarpien du pouce, sa morphologie également, ont soulevé de nombreuses controverses et provoqué des hypothèses fort intéressantes sur la signification et l'homologie de cet os.

A un examen superficiel, ces différentes variations anatomiques du pouce paraissent être de nature fort dissemblable et sans rapport les unes avec les autres. Mais une étude attentive nous fait voir qu'en réalité il y a des rapprochements très étroits à établir entre elles. La signification morphologique du premier rayon digital, et celle de ses divers segments, ne peuvent être comprises que si l'on étudie ensemble les diverses particularités anatomiques que présente accidentellement le pouce. Nous comptons

NEURALGIES, NEVRITES RHUMATISMES AIGUS
DOULEURS REBELLES DE TOUTES SORTES
 Guérison certaine et soulagement
 immédiat par la véritable
NEURALGINE COUTANT
 Elixir de conservation indéfinie à base de chloral et
 méthylacétamide. Le flacon 2 fr. 25 dans toutes les
 pharmacies. — Envoi d'un petit flacon d'essai pour
 Docteur contre 0 fr. 60 en timbres poste adressé à
F. Coutant, Pharmacien à Cognac (Charente). —
 Remise aux Docteurs : 50 0/0 sur les grands flacons de
 2 fr. 25

RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES
 Guérison sûre et rapide par les
PASTILLES BRACHAT
 Extrait de la **SÈVE de PIN, Lactucarium et CODÈME**
 BOTTES BLEUES et Signatures BRACHAT et D^r PILLET.

SALLE D'OPÉRATIONS ET D'EXAMENS
 AVEC MOBILIER ASEPTIQUE EN FER LAQUÉ-BLANC
 Comprendant :

- 1 Table phante avec cuvette sous le siège et porte-cuisses nickelés
- 1 Laveur-injecteur à élévation complet
- 1 Table à instruments avec 2 glaces de 50-50
- 1 Vitrine à instruments de 42-62-28 toute vitrée avec 2 tablettes glaces
- 1 Tabouret à élévation pour opérateur
- 1 Cuvette cristal montée sur tige
- 1 Bouilleur emballé chauffage au gaz

PRIX de cette installation 380 Fr^s
 Ch. LOREAU, 3^{bis} Rue Abel (Gare de Lyon) PARIS, XII^e

Une petite merveille

Voiturettes neuves livrables en magasin

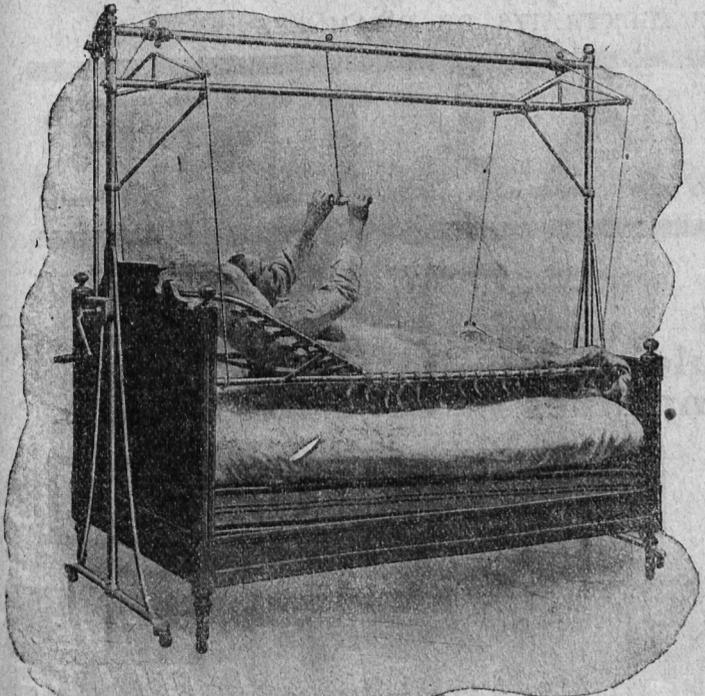


Torpédo luxe 8 HP. De DION, 4 cylindres, complet à 6.500 fr
 Y compris glace de luxe, capote, 3 lanternes et phares, 1 trompe,
 Rien de ce qui s'est fait à ce jour n'est comparable à ce modèle si parfait,
 étudié, fabriqué en grande série et consciencieusement.
La seule Voiturette réellement pratique existant
 au grand Garage **VILLENEUVE**, 3 et 5, avenue de Grammont, TOURS
 Agent des Voiturettes de **DION, CHARRON et CHENARD**

ANESTHÉSIE
CHLOROFORME ANESTHÉSIQUE ADRIAN
 en ampoules de 15, 30 et 60 grammes
 ÉTHER ANESTHÉNIQUE ADRIAN
 en ampoules de 50 et 100 grammes
 BROMURE D'ÉTHYLE ANALGÉSIQUE ADRIAN
 en ampoules de 15, 30 et 60 grammes
 CHLORURE D'ÉTHYLE ANALGÉSIQUE ADRIAN
 en ampoules de 1, 2, 3, 4, 5, 10 et 25 cent. cubes
 Le même, en tube métallique de 50 et 100 grammes environ

Soulagez vos malades!

APPAREIL ÉLÉVATEUR
 pour soulever les malades dans leur lit
LE PLUS PRATIQUE, LE MOINS ENCOMBRANT



Modèle FERRANDOUX, breveté S. G. D. G., fabriqué dans ses ateliers

Maison P. FERRANDOUX

2, avenue de Grammont et 20, place du Palais

Tél. 0.28 — **TOURS** — Tél. 0.28

SUCCESSALE, 2, rue Blanche, PARIS

Tél. central. 00.80

La seule Maison dans la région fabricant
 ses **Instruments de chirurgie** et
 ses **appareils orthopédiques.**

Son installation et son outillage des
 plus perfectionnés lui permettent une
 fabrication irréprochable aux meilleures
 conditions.

RÉPARATIONS ET RENICKELAGES LIVRÉS TRÈS
 RAPIDEMENT AU CORPS MÉDICAL

TRAITEMENT COMPLET DE
L'HYPERCHLORHYDRIE

ANTACIDOL



SATUROL

COMPRIMÉS SATURANTS

Carbonate de Bismuth
et Poudre de Lait

"Sédatif de la Douleur"

1 comprimé toutes les 5 minutes
Jusqu'à soulagement.

GRANULÉ SOLUBLE

reproduisant la formule du Prof. BOURGET, de Lausanne
Bicarbonat de Soude, Phosphate de Soude, Sulfate de Soude

**Le meilleur mode de Saturation
par les alcalins en solution étendue.**

1 mesure dissoute dans un verre à bordeaux d'eau pure.



POUR COMPLÉTER LE TRAITEMENT
AMANDOL

Amandes fraîches et Poudre de Lait (4 à 6 bonbons à la fin de chaque repas).
Dessert de Régime de l'Hyperchlorhydrique.



LAXATIF-RÉGIME

*Traitement Rationnel
et Hygiénique
de la Constipation Habituelle.*

A BASE D'AGAR-AGAR ET D'EXTRAITS DE RHAMNÉES

THAOLAXINE

*Echantillons et Brochure
franco sur demande*

**Paillettes
Cachets
Granulé
Comprimés**

Produit exclusivement végétal

**Régulateur
des Fonctions intestinales.**

LABORATOIRES
DURET & RABY
Marly-le-Roi (S.-&O.)



PAS D'ACCOUTUMANCE

CHOLÉOKINASE
6 à 8 Ovoides par jour

**TRAITEMENT SPÉCIFIQUE
DE L'ENTEROCOLITE
MUCOMEMBRANEUSE**

donc, dans cette communication, exposer ce que nous connaissons :

- 1° sur l'hyperphalangie du pouce ;
- 2° sur l'hyperdactylie radiale ;
- 3° sur le développement du premier métacarpien.

I. — HYPERPHALANGIE DU POUCE

L'augmentation numérique des phalanges du pouce a été observée depuis longtemps. L'exemple le plus ancien qu'on en puisse citer nous est conservé dans le groupe fameux du Laocoon, dont le fils aîné a trois phalanges au pouce de la main gauche. Mais ce n'est qu'au siècle dernier que ces faits ont été consignés dans les recueils scientifiques et étudiés avec méthode. En faisant un relevé des cas publiés, nous arrivons actuellement à un total de 54 observations qui ont été pour la plupart fort bien analysées dans l'excellent travail du Docteur Bauchet (1).

Dans la majorité des cas, 32, le pouce hyperphalangique est simple. Dans 22 cas l'hyperphalangie est associée à l'hyperdactylie radiale : il y a deux pouces qui peuvent posséder tous deux trois phalanges.

Le plus souvent, la variation existe aux deux mains ; les cas d'unilatéralité sont l'exception (13 fois sur 54 cas). Assez souvent la même variation existe en même temps



FIG. 1. — Observation de Gavani (1905).

au pied et il y a coïncidence d'hyperphalangie du gros orteil.

Le sexe semble n'avoir aucune influence sur son apparition et nous avons autant de cas d'hyperphalangie chez la femme et chez l'homme.

Le point le plus intéressant à étudier dans cette question, est la morphologie de la phalange intermédiaire. C'est de cette étude qu'on pourra tirer quelques notions relatives à la signification anthropologique de cette pièce squelettique anormale.

La phalangine du pouce est extrêmement variable de forme, et il importe que sa description soit faite avec détails.

Tantôt on la trouve indépendante, tantôt elle est unie avec la phalange terminale.

Dans ce dernier cas, qui n'est pas le plus fréquent, on peut observer diverses modalités. Les deux phalanges peuvent être intimement soudées, et la phalangelette paraître simplement d'une longueur exagérée, tel est le cas de

Bamberger (1) : « la phalange terminale a une longueur de 2 cm. 5 ; sa forme n'est pas normale. En effet, dans une phalange terminale normale, le corps se rétrécit immédiatement après sa surface articulaire proximale, ici, au contraire, ce rétrécissement ne commence qu'à une distance de 7 millimètres. A cette distance, on voit du côté palmaire une encoche qui semble séparer la phalange terminale d'une pièce basale dont la forme rappelle beaucoup celle d'une phalange moyenne raccourcie. La phalange moyenne ne mesure donc que 7 millimètres et la phalange terminale 1 cm. 8. » D'autres fois il existe une encoche sur l'un des bords de la pièce osseuse, qui indique nettement la dualité de sa composition ; cette encoche peut être plus ou moins longue, plus ou moins large ; elle peut exister à la fois sur les deux bords de l'os ; dans le cas de Pfitzner (2) « la phalange terminale n'est pas complètement séparée en deux ; la partie distale qui représente la phalangelette et la partie basale sont séparées par une fissure sur le bord cubital. » Dans l'observation de Rieder (3) « on voit sur la partie proximale de la phalange terminale, une ligne de séparation qui va du côté cubital au côté radial. Cette ligne est due au défaut de réunion des phalanges moyenne et terminale. » Dans le cas de Valenti (4) il existe au gros orteil gauche une incisure sur le bord cubital qui indique la division des phalanges. Dans celui d'Arquebourg (5), les phalanges II et III sont rattachées par de fortes travées osseuses. Dans celui de Dutilleul (6) la division en deux os n'est pour ains,



FIG. 2. — Observation de Valenti, 1900, orteil droite

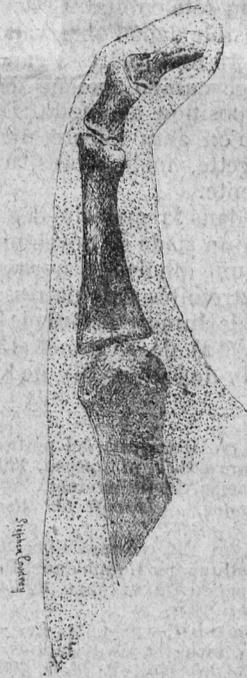


FIG. 3. — Observation de Valenti, 1900, pouce droit.

(1) BAMBERGER. In Salzer : Zwei Falle von dreigliedrigem Daumen *Anatomischer Anzeiger*. Jéna, 1898.

(2) PFITZNER. *Morphologische Arbeiten* 1897, p. 459.

(3) RIEDER. *Deutsches Archiv. Medicin.* 1899, p. 330.

(4) VALENTI. Pollici ed alluci con tre falangi. *Memorie della R. Accad. della Scienze dell' Istituto di Bologna*. Série V, tome VIII.

(5) ARQUEBOURG. Un cas de pouce à trois phalanges. *Echo médical du Nord*, 1905, p. 613.

(6) DUTILLEUL. *Bulletin médical du nord de la France*. 1889.

(1) D^r GEORGES BAUCHET. L'Hyperphalangie des doigts et principalement du pouce ; thèse de Bordeaux, 1909.

dire qu'esquissée sur la phalange du pouce externe. »

Lorsque la phalange du pouce est indépendante, et c'est ce qui a lieu le plus ordinairement, elle présente des variations nombreuses.

Parfois elle est réduite à un osselet du volume d'un pois, enclavé à la façon d'un coin entre la phalange et la phalangelette. Elle affecte alors la forme d'un triangle dont la base, le plus souvent, est tournée du côté radial du doigt et dont la pointe est dirigée en dedans. Tels sont les cas de Gavini (1), d'Helbing (2), de Rieder (3), de Wittkower (4). Le pouce droit d'une observation (5), personnelle entre dans cette catégorie. Dans ces faits, par suite de la forme de la phalange, la phalangelette est déviée très fortement en valgus, c'est là une variété de clinodactylie latérale très intéressante à ajouter à celles que nous avons étudiées récemment et au sujet desquelles nous avons fait à la Société d'anthropologie une communication en 1908 (6).

Plus souvent la phalange du pouce est représentée par un osselet de forme quadrangulaire plus large que haut, ne rappelant que de loin une phalange normale. Cet os a deux surfaces articulaires, une supérieure en rapport avec la phalange, et l'autre inférieure en rapport avec la phalangelette. Rarement les deux bords de cet os sont d'égale hauteur; ordinairement le bord radial est sensiblement plus haut que le bord cubital. Dans le cas de Joachimsthal (7) l'on mesure 7 millimètres du côté radial et 2 millimètres du côté cubital: dans le cas de Struthers (8) on note 5/8 de pouce du côté radial et 1/4 de pouce du côté cubital. Cette forme trapezoïde est encore très sensible dans l'observation de Valenti (9) où l'osselet mesure 15 millimètres à gauche et seulement 8 à droite. Le pouce cubital gauche de notre observation présente une disposition analogue. Dans tous ces faits il est évident qu'on aura encore une déviation en valgus de la phalangelette, mais moins accentuée que dans la variété précédente.

Mais dans la majorité des cas la phalange du pouce arrive à un stade de développement plus avancé et a l'aspect d'une phalange normale. Elle possède un corps et deux extrémités articulaires. Nous ne ferons qu'énumérer les cas de Juracz, de Dubois (10), de Jurcié (11), de Bamberger (12), de Kummel (13), de Menke (14), de Mosengeil (15), de Kühnt (16), de Klaussner (17), de Parker (18),

de Farge (1), d'Annandale (2), de Polailon (3), de Voisin et MarcelNathan (4), de Bilhaut (5), de Grüber (6), de Struthers (7), de Fleischmann (8), de Windle (9), de Hilgereiner (10), d'Ottendorf, de Hennig, de Morice et Foltz (11), de Staderini (12), de Salzer (13), de Gegenbaur (14), de Delore et Rouby (15), de Melde (16), de Rasch, de Rüdinger (17), de Damourette (18), de Kirmisson (19). L'aspect du pouce est alors si différent de celui d'un pouce normal, que beaucoup d'auteurs ont pensé que c'était en réalité d'un index double; cette façon de voir, appuyée sur une grossière analogie, ne résiste pas à l'examen.

Dans notre observation nous voyons la phalange du pouce avec des formes très diverses: forme en coin au pouce droit forme aplatie et trapezoïde au pouce cubital gauche, forme régulière d'une phalange au pouce radial gauche. Nous rencontrons donc sur le même sujet les divers stades évolutifs de cette pièce squelettique.

Ossification. — Il est intéressant d'étudier le processus d'ossification de la phalange du pouce. La chose est rendue facile par l'examen radiographique des mains d'enfants. Il existe pour la phalange deux points d'ossification: un point primitif qui fournit la diaphyse et l'extrémité distale de l'os; un point secondaire qui forme l'extrémité proximale. Il y a donc une similitude complète avec ce qui se passe pour les autres phalanges. Cela a une importance considérable et démontre: 1° que l'os surnuméraire du pouce n'est pas un os sésamoïde exagérément développé comme certains l'ont prétendu; 2° que la phalange du pouce est une phalange réelle.

Nous ferons remarquer aussi que la phalangelette du pouce conserve ses deux points d'ossification. La triphalangie du pouce n'est donc pas le résultat, comme on l'a dit, du défaut de soudure des deux points d'ossification de la phalange terminale.

Il y a un rapprochement utile à tenter entre les diverses phases de développement de la phalange du pouce et du gros orteil et les phénomènes de disparition de la phalange du cinquième orteil. On sait que cet os est sujet à de grandes variations: tantôt il est réduit de hauteur et affecte la forme d'un pois, plus souvent, et cela dans un tiers des cas, il est soudé à la phalangelette qui semble augmentée de longueur. Cette soudure est plus ou moins complète et on peut reconnaître aisément l'indépendance

(1) GAVINI. Deformità del pollice. Etiologia e patogenesi. *Bulletino delle scienze mediche di Bologna*, 1905, vol. V, série VIII.

(2) HELBING. In Hilgereiner,

(3) RIEDER. *Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie*, 1900, p. 177.

(4) DAVID WITTKOWER. Über hyperphalangie am Daumen mit Valgusstellung der Endphalanx. Inaugural-Dissertation, Berlin, 1903.

(5) DUBREUIL-CHAMBARDEL. *Bulletin de la Société d'anthropologie* 1909, page 119.

(6) DUBREUIL-CHAMBARDEL. Les clinodactylies. Paris, Vigot, 1908.

L'index varus et les déviations latérales des doigts. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1906.

La camptodactylie. — *Id.*, 1908.

(7) JOACHIMSTHAL. *Berliner Klinische Wochenschrift*, 1900, p. 835.

(8) STRUTHERS. *New-Philadelphie Journal*, 1863, p. 83.

(9) VALENTI. *Ut supra*.

(10) DUBOIS. *Archives générales de Médecine*, 1826, t. II, p. 148.

(11) JURCIÉ. *Archiv für Klinische Chirurgie*, 1906, p. 562.

(12) BAMBERGER. *Wiener Klinische Rundschau*, 1896, p. 773.

(13) KUMMEL. *Bibliotheca medica*. Abteilung E. Heft 5, page 55, Casuel 1895.

(14) MENKE. Cité dans le travail de Hilgereiner indiqué ci-après.

(15) MOSENGEIL. *Archiv f. Klin. Méd.* 1871. Bd. XII.

(16) KUHNT. *Virchow's Archiv*, Bd. 56 p. 218, 1872.

(17) KLAUSSNER. Cité par Hilgereiner.

(18) PARKER. Transactions of the pathological society of London. 1882, p. 236.

(1) FARGE. *Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie*, 1886, n° 4.

(2) ANNANDALE. Malformations of the fingers and the toes, p. 29.

(3) POLAILLON. Affections chirurgicales des membres, 1895, p. 637.

(4) VOISIN et MARCEL NATHAN. *Bulletin et Mémoires de la Société anatomique de Paris*, 1902, p. 843.

(5) BILHAUT. *Annales de Chirurgie et d'Orthopédie*, 1904, p. 321.

(6) WENZEL GRUBER. *Virchow's Archiv*. Bd. LXXXVI, p. 495 et *Bulletin de l'Académie de Saint-Petersbourg*, t. XVI, col. 359.

(7) STRUTHERS. *Loco citato*.

(8) FLEISCHMANN. Über Polydactylie. Inau. Diss. Munich, 1887.

(9) WINDLE. *Journal of anatomy and physiology*. Londres, 1891, p. 100.

(10) HILGEREINER. Über Hyperphalangie des Daumen. *Beitrage zur Klinischen Chirurgie*. Tübingen, 1907, p. 585.

(11) MORICE et FOLTZ. *Lyon Médical*, 1869, p. 328.

(12) R. STADERINI. Un pollice con tre falangi ed una mano con sette dita nell'uomo. *Monitore Zoologico*. Firenze, Giugno, 1894.

(13) SALZER. *Anatomischer anzeiger*. Bd. XIV, 1898, p. 194.

(14) GEGENBAUR. *Morph. Jahrb.* Bd. XIV, p. 394.

(15) DELORE et ROUBY. *Gazette médicale de Lyon*, 1863, p. 364.

(16) MELDE. Inaug. Dissertation. Marburg, 1892.

(17) RUDINGER. Beitrage sur anatomie des Gehörorganz der vensenn Bluthanen des Schädhöhle so wie der überzähligen Fingers. München, 1876, s. 75.

(18) DAMOURETTE. *Archives générales de Médecine*, 1890, p. 666.

(19) KIRMISSON. Ponces à trois phalanges. *Revue d'orthopédie*, mai 1909, p. 249.

primitive des osselets par la présence d'encoches sur les bords radial et cubital ou de sillons sur la face plantaire. Dans nombre de cas il n'y a plus trace de cette soudure et il y a véritablement absence complète de l'article intermédiaire. Pour l'un et l'autre doigt nous constatons donc des stades d'évolution tout à fait identiques tendant pour le cinquième orteil à la disparition de la phalange plus anciennement disparue. Il nous est permis de supposer que, dans la suite des âges, la phalange du petit orteil ayant disparu depuis longtemps, on pourra retrouver accidentellement cet orteil avec trois phalanges, dont la seconde plus ou moins développée présentant les formes que nous rencontrons aujourd'hui pour la phalange du pouce, rappellera un état primitif.

Hérédité. — L'hyperphalangie du pouce, comme du reste la plupart des autres variations anatomiques des extrémités, peut se transmettre héréditairement. Il y a des familles d'hyperphalangiques comme il y a des familles de sexdigitaires ou de clinodactyles.

Bamberger cite le cas d'une femme qui présentait cette disposition et qui l'a transmise à deux de ses quatre enfants. Rieder rapporte l'histoire d'une famille dans laquelle le père et quatre de ses six enfants étaient hyperphalangiques. La variation s'est rencontrée chez un enfant et son grand-père dans l'observation de Gavani; chez la tante maternelle et son neveu dans l'observation de Struthers; chez le grand-père paternel, l'oncle et une fille dans l'observation de Valenti; chez un homme et sa fille dans l'observation de Polaillon. Le cas de Farge est plus curieux encore: le grand-père, le père et quatre enfants sur six ont de l'hyperphalangie associée à de l'hyperdactylie. Dans notre observation enfin, nous voyons C., son frère, son père et son grand-père, présenter des pouces triphalangiques.

II. — L'HYPERDACTYLIE RADIALE.

La présence d'un doigt supplémentaire sur le bord radial de la main est une variation extrêmement fréquente qui a été remarquée dès l'antiquité la plus reculée et figurée sur des monuments antiques de l'Égypte. Les observations publiées sur cette anomalie et les travaux d'ensemble sont trop nombreux pour que nous les citions ici, et nous n'avons pas l'intention, non plus, de reprendre un problème parfaitement connu.

Nous n'insisterons seulement que sur la coïncidence de l'hyperdactylie radiale avec l'hyperphalangie du pouce.

Cette coïncidence est assez fréquente et nous la notons 21 fois dans les 52 observations que nous avons réunies. Ce n'est donc pas là un fait purement accidentel, et nous pouvons dès maintenant affirmer qu'il y a une relation étroite entre ces deux variations.

L'hyperdactylie radiale est déterminée par la présence sur le bord radial de la main, d'un doigt supplémentaire qui a tous les caractères du pouce et qui possède avec ce dernier des rapports très étroits.

Dans les 21 cas que nous avons étudiés, les rapports des deux doigts étaient très variables, et si nous voulons les classer nous devons les diviser en sept catégories:

1^{re} Catégorie. — Les deux doigts sont indépendants sur toute leur hauteur. Il existe deux métacarpiens qui s'articulent soit sur la même pièce du carpe, soit sur deux pièces du carpe dont l'une est anormale (Fig. 4, I).

2^e Catégorie. — Il existe un métacarpien unique pour les deux pouces, mais cet os est divisé sur une portion plus

ou moins grande de sa hauteur. Le métacarpien a donc la forme d'une fourche à deux branches (Fig. 4, II).

3^e Catégorie. — Le métacarpien est normal, mais son extrémité distale présente deux facettes articulaires qui reçoivent les premières phalanges des deux pouces. Ces derniers sont indépendants sur toute leur hauteur (Fig. 4, III).

4^e Catégorie. — Les deux pouces ont une première phalange commune; mais celle-ci est divisée sur une portion plus ou moins grande de sa hauteur. Les branches de la fourche ainsi formée affectent des rapports assez différents: tantôt elles sont accolées l'une à l'autre, tantôt elles sont divergentes et forment des angles aigus, droits et même obtus. C'est le cas le plus fréquent (Fig. 4, IV; voir aussi la Fig. 10).

5^e Catégorie. — La première phalange est simple et normale, sauf sa tête articulaire distale, qui présente deux facettes recevant les phalanges des deux pouces. Ces phalanges sont complètement indépendantes l'une de l'autre (Fig. 4, V).

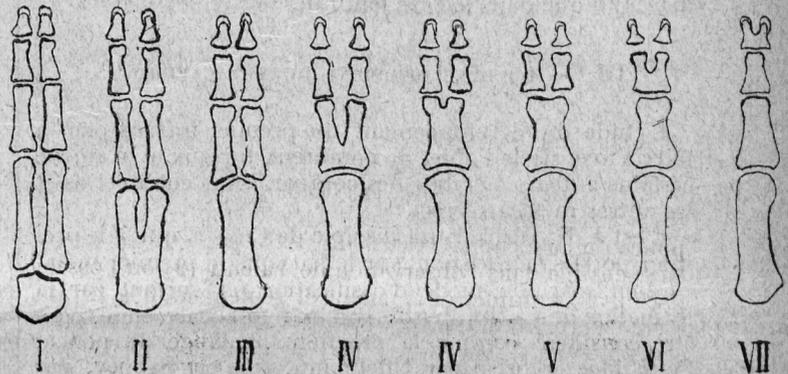


FIG. 4.

6^e Catégorie. — Il y a une seule phalange mais divisée sur une partie de sa hauteur. Chaque branche porte à son extrémité distale une phalangette (Fig. 4, VI).

7^e Catégorie. — Ici la duplicité du pouce est réduite à son minimum. Elle ne se manifeste plus que par une division plus ou moins profonde de la phalangette. La phalange terminale peut être double sur toute sa hauteur, ou plus simplement affecter la forme d'une fourche. Dans ces cas, qui sont rares, la duplicité de la phalangette n'est souvent pas appréciable à la vue, car l'extrémité distale du pouce recouvert des parties molles et de l'ongle a une forme à peu près normale. On ne la reconnaît qu'à l'aide de la radiographie, ou à la dissection (Fig. 4, VII).

Ces sept catégories permettent de classer tous les cas d'hyperdactylie radiale, coïncidant avec l'hyperphalangie du pouce que nous avons relevés dans la littérature anatomique.

Comme on a pu s'en rendre compte et comme le met en évidence la figure 4 qui donne le schéma de toutes ces dispositions, la duplicité du pouce présente tous les degrés depuis l'indépendance absolue et complète en deux rayons digitaux articulés sur des pièces distinctes du carpe, jusqu'à une simple encoche de la phalange terminale.

La signification morphologique de toutes ces dispositions anormales est donc la même.

Quant à la coïncidence si fréquente d'une phalange intermédiaire au pouce, avec la duplicité de ce doigt, elle

n'est pas le fait du hasard, mais la preuve que l'une et l'autre variations reconnaissent la même loi morphogénique.

REMARQUES. — Nous ne croyons pas utile de reproduire ici, même en résumé, les 21 observations d'hyperdactylie radiale coïncident avec l'hyperphalangie du pouce. Nous renvoyons à la thèse de M. Bauchet qui en donne une analyse très exacte. Il est nécessaire cependant de faire remarquer :

1° que l'hyperdactylie radiale existe le plus souvent aux deux mains. La bilatéralité de la variation est notée en effet dans 67 0/0 des cas ;

2° qu'elle est héréditaire, comme par exemple dans l'observation que nous avons publiée en 1909 et dans laquelle nous avons reconnu cette disposition chez des individus appartenant à trois générations successives ;

3° que les deux pouces d'une même main possèdent le plus souvent trois phalanges (Fig. 10), mais que parfois on ne trouve que deux segments à l'un des doigts, tandis que l'autre est triphalangique.

4° que les variations sont aussi fréquentes dans le sexe masculin que dans le sexe féminin.

III. — DU DÉVELOPPEMENT DU MÉTACARPIEN I.

L'étude du développement du premier métacarpien a fait au XIX^e siècle l'objet de nombreux travaux et a amené certains auteurs à établir des comparaisons entre cet os et les autres métacarpiens.

C'est J. F. Meckel, un disciple de Cuvier, qui a le premier porté son attention sur le fait que le premier métacarpien, par son mode d'ossification, et surtout par la formation de son épiphyse à son extrémité carpienne, peut être considéré comme la première phalange du pouce. Cette idée, reprise par Uffelmann, puis par Sappey, par Poirier et beaucoup d'autres en France et à l'étranger, a été acceptée assez généralement et peut être considérée comme classique.

A vrai dire l'argumentation de ces auteurs s'appuie principalement sur la différence qui paraît exister dans le processus d'ossification du premier métacarpien et des quatre autres os de cette rangée. Le premier métacarpien a, au dire de ces anatomistes, un point d'ossification primitif pour son corps et son extrémité distale et un point d'ossification secondaire pour l'extrémité proximale. Les autres métacarpiens ont au contraire un point d'ossification primitif pour le corps et l'extrémité proximale et un point d'ossification secondaire pour l'extrémité distale.

Le métacarpien I aurait donc un processus d'ossification ressemblant à celui des phalanges ; de là à considérer cet os comme la première phalange du pouce il n'y avait qu'un pas, et c'est ce qui a été admis par nombre d'auteurs qui se sont efforcés de rechercher dans les éléments normaux ou anormaux du carpe l'homologue d'un métacarpien.

Or, cette question de l'ossification du I^{er} métacarpien mérite d'être reprise. Un élément nouveau de recherches a été fourni par l'emploi de la radiographie qui a fait connaître bien des détails intéressants et d'une grande importance.

Nombre de radiographies ont mis en évidence ce fait que parfois, chez des sujets de 5 à 15 ans, le métacarpien I possédait très nettement trois points d'ossification. Un point primitif pour le corps et un point secondaire pour chacune des deux extrémités. Beaucoup de ces faits sont passés inaperçus, ou ont été considérés comme des anomalies de

développement ne présentant pas d'intérêt ; la plupart des albums ou ouvrages de radiographie en fournissent des exemples typiques. Mais ces faits isolés ne peuvent nous donner une base solide pour la discussion.

Une statistique, appuyée sur un nombre suffisant de cas, permet seule d'apporter dans cette question quelques données précises et autorise à poser des conclusions sérieuses. C'est ce que nous avons essayé de faire en radiographiant par séries des mains d'enfants de l'un et l'autre sexe.

Nous avons à cet effet pris pour chaque année d'âge douze mains de garçons et douze mains de filles depuis l'âge de trois ans jusqu'à la douzième année. Cela nous fait donc un total de 240 mains sur lesquelles nous avons pu suivre l'évolution de l'ossification des divers éléments de cet organe et en particulier du premier rayon digital. Or, pour ce qui est du I^{er} métacarpien, voici les constatations que nous avons faites.

Il existe assez souvent à l'extrémité distale de l'os un point secondaire d'ossification tout à fait indépendant du point primitif. Il apparaît sur des mains depuis l'âge de trois ans, et on le voit encore sur des mains d'enfants de douze ans. Sa forme est variable, mais dans la majorité des cas elle est plus ou moins sphérique ou lenticulaire. L'indépendance de ce point n'est pas un fait constant ; l'époque de son apparition est sujette à varier ; le moment de sa rétrocession avec le point primitif est aussi fort variable.

Ce qu'on constate le plus souvent c'est la fusion incomplète de ce point secondaire avec le primitif. On remarque sur le bord radial de l'os une encoche, un sillon plus ou moins profonds, qui sont des marques du processus d'ossification de l'os au dépend de deux centres indépendants au début, puis qui se soudent en commençant par leur bord cubital et allant ensuite progressivement de ce bord vers le côté radial. Ces encoches se remarquent encore sur des mains d'adolescents jusqu'à la quinzième année et même parfois au delà.

Nous résumons, dans le tableau ci-dessous, les observations que nous avons faites, en indiquant les cas d'indépendance du point secondaire distal, et ceux où l'on trouve sur le bord radial de l'os une encoche ou un sillon.

AGE	NOMBRE DE CAS	Indépendance du point d'ossification secondaire distal	Présence d'encoches latérales, marque d'une indépendance primitive	OBSERVATIONS
3 ans..	garçons.... 12	1	3	
	filles..... 12	2	3	
4 ans..	garçons.... 12	1	3	
	filles..... 12	2	2	
5 ans..	garçons.... 12	»	2	
	filles..... 12	2	2	
6 ans..	garçons.... 12	2	3	
	filles..... 12	»	3	
7 ans..	garçons.... 12	2	4	
	filles..... 12	»	5	
8 ans..	garçons.... 12	1	5	
	filles..... 11	1	4	
9 ans..	garçons.... 12	1	6	
	filles..... 12	»	3	
10 ans..	garçons.... 12	1	4	
	filles..... 12	2	3	
11 ans..	garçons.... 12	»	3	
	filles..... 12	»	1	
12 ans..	garçons.... 12	»	2	
	filles..... 12	»	3	

Ainsi donc, sur un total de 240 mains, nous avons reconnu la présence d'un point d'ossification secondaire pour l'extrémité distale du I^{er} métacarpien sur 82. C'est donc une proportion de 33 0/0.

Des chiffres que nous venons de donner il est difficile de tirer des conclusions précises. Ils ne nous renseignent en effet, ni sur l'époque de l'apparition de ce point secondaire ni sur le moment de sa fusion avec le point primitif.

Il est probable que nous nous trouvons ici en présence d'un fait anatomique régressif, et qui par suite possède tous les caractères des faits de cet ordre et surtout une extrême variabilité quant à son évolution, au temps de son apparition et à sa morphologie.

On peut cependant affirmer :

1° qu'il existe un point d'ossification distinct pour l'extrémité distale du pouce ;

2° que ce point n'est pas constant ;

3° que son évolution est encore obscure, mais paraît débiter dans la deuxième année, pour être à peu près achevée à l'âge de 13 ans.

Nous donnons deux dessins reproduisant, d'après la radiographie, des métacarpiens d'enfants.

La figure 5 représente trois métacarpiens d'enfants de



FIG. 5. — Métacarpiens d'enfants de 7 ans.

7 ans, des garçons. A droite on remarquera le point secondaire distal tout à fait indépendant ; à gauche le processus de fusion avec le point primitif commence à se produire sur le bord cubital ; au milieu, le travail de fusion est plus avancé et il n'existe plus qu'une encoche sur le bord radial de l'os, vestige de l'indépendance des deux points.

La figure 6 représente des métacarpiens de garçons de



FIG. 6. — Métacarpiens d'enfants de 10 ans.

10 ans, sur lesquels on remarque parfaitement l'encoche latérale, plus ou moins profonde, montrant différents stades dans le travail de fusion des divers éléments constitutifs de l'os.

Une expérience qu'il conviendrait de faire, mais qui demanderait de longues années, consisterait à suivre l'évolution de ce processus d'ossification sur une série de mains d'enfants qu'on pourrait examiner au rayons X chaque année depuis la naissance jusqu'à la puberté. On pourrait avoir par cette méthode des notions précises quand à l'apparition du point distal, à son développement et à sa fusion avec le point primitif.

Ce qu'il est permis de dire cependant c'est que ce développement et ce travail de fusion ne présentent pas la régularité si caractéristique qu'on remarque pour les divers points d'ossification normaux des phalanges et des métacarpiens.

1^{re} NOTE

Observations relatives à l'hyperphalangie du pouce et à l'ossification du 1^{er} métacarpien.

Dans différentes circonstances on a pu, par la radiographie, étudier le processus d'ossification de mains dont les pouces étaient hyperphalangiques. Nous résumons ici quelques-unes de ces observations :

1^{re} Observation : Kirmisson (in *Revue d'orthopédie*, 1909, page 250). — Il s'agit d'un enfant de 9 ans, présentant à droite et à gauche des pouces à trois phalanges. A la main gauche, le pouce est bifide. La phalange est divisée sur une partie de sa hauteur. La radiographie montre très nettement que les premiers métacarpiens présentent trois points d'ossification. Le point d'ossification distal est complètement indépendant du point primitif. Ainsi donc, on retrouve associées, chez le même sujet, les trois variations anatomiques que nous avons décrites : 1° hyperphalangie du pouce ; 2° hyperdactylie radiale ; 3° preuve d'un point d'ossification pour l'extrémité distale du premier métacarpien.

II^e Observation. — Personnelle (Voir Figure 7). — Une

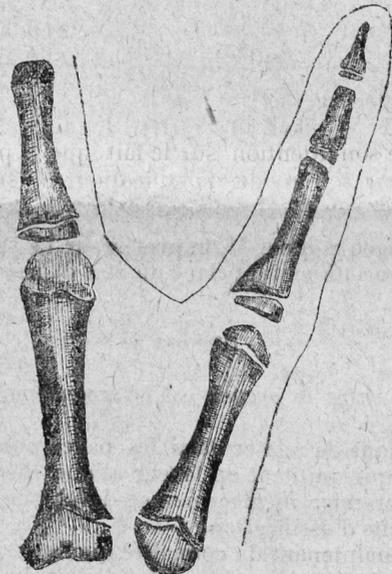


FIG. 7.

fillette de huit ans possède à la main droite un pouce à trois phalanges. Il n'y a pas trace de duplicité de ce doigt.

Le premier métacarpien montre très nettement trois points d'ossification encore indépendants, l'un pour le corps et un pour chaque extrémité.

III^e Observation. — Personnelle (Voir Figure 8). — Garçon de huit ans, main droite.

On remarque sur cette main : 1° à l'extrémité distale de la phalange un point d'ossification lenticulaire, qu'on doit considérer évidemment comme représentant une phalange intermédiaire ;

2° Le premier métacarpien présente un point d'ossification pour l'extrémité distale. Ce point est déjà en partie fusionné avec le point primitif.

Dans cette observation nous trouvons donc associés l'hyperphalangie du pouce et le point d'ossification supplémentaire du métacarpien.

Toutes ces observations et d'autres qu'il serait très facile de retrouver dans la littérature anatomique, mettent bien en évidence ce fait qu'il n'est pas exceptionnel de trouver réunis sur le même doigt l'hyperphalangie, l'hyperdactylie et le point d'ossification distal du métacarpien.

Cela revient à dire que ces trois phénomènes sont contemporains, reconnaissent la même origine et ont la même signification morphologique.

Ils pourraient peut-être servir à appuyer l'hypothèse d'après laquelle le pouce de l'homme était primitivement double et possédait trois phalanges comme les autres doigts. Ces phénomènes ne seraient donc qu'un rappel de dispositions primitives, des variations regressives, dans le



FIG. 8.

sens donné à ce mot par M. le professeur Le Double, c'est-à-dire des variations rappelant un état disparu.

II° NOTE.

Parallèle entre le premier et le second métarapiens

Nous venons de relater dans les pages précédentes les arguments qui militent en faveur d'une théorie d'après laquelle le premier métacarpien se développe aux dépens de trois points d'ossification.

Il s'agit maintenant de connaître quelle est la signification du point secondaire d'ossification proximal de cet os.

Nous pourrions peut être essayer de la comprendre en comparant le travail d'ossification du premier métacarpien, avec certaines anomalies dans le développement du second métacarpien.

Celui-ci, dans quelques cas, assez rares, il est vrai, présente avec une parfaite netteté, sur des mains d'enfants, un point d'ossification pour son extrémité proximale tout à fait indépendant du point primitif.

Ce point n'est pas encore fusionné sur des mains d'enfants de douze ans.

Les figures 7 et 8 relatives aux observations II et III que nous avons publiées ci-dessus, sont de très remarquables exemples, montrant la coïncidence de cette disposition anormale avec celles décrites dans cette étude. Nous pensons donc que c'est là un fait de même ordre que les précédents.

On peut établir un parallèle très intéressant entre les deux premiers métarapiens

I) L'un et l'autre se développent parfois par trois points

d'ossification, un pour le corps et un pour chaque extrémité.

II) Le point d'ossification distal et constant pour le second métacarpien et se présente dans une proportion de 33 0/0 pour le premier.

III) Le point d'ossification proximal est constant pour le premier métacarpien et n'apparaît que rarement au second métacarpien.

Comment convient-il d'interpréter ces faits ?

Deux hypothèses peuvent être émises.

Ou bien il faut considérer que tous les métarapiens, comme les os longs des membres, se développent par trois points d'ossification. L'anatomie comparée permettrait de donner une apparence de réalité à cette hypothèse, car chez certains animaux les métarapiens ont deux épiphyses ; mais chez l'homme, à notre connaissance du moins, on n'a pas encore signalé la présence du point d'ossification proximal aux métarapiens III, IV et V.

Ou bien il faut supposer que les points d'ossification proximaux des métarapiens I et II, ont la signification de segments osseux, et représenteraient des éléments du carpe qui, au cours de l'évolution phylogénique, se sont unis aux métarapiens.

Nous ne faisons que poser ici cette hypothèse sans vouloir expliquer plus en détail les raisons qui nous la font accepter. Cela nous entraînerait à de très longs développements sans rapports avec l'objet de ce travail.

*
**

Quoiqu'il en soit de cet ensemble de documents, il résulte avec une évidente netteté, que l'opposition qu'on a voulu établir entre le premier métacarpien et les autres os de la rangée du métacarpe n'existe pas en réalité. Le mode d'ossification de cet os n'est pas essentiellement différent de celui de ses voisins ; il possède comme eux un point primitif pour le corps et un point secondaire pour l'extrémité distale ; mais chez lui, pour une raison qui nous échappe, l'évolution de ce point secondaire est très capricieuse et présente de surprenantes variations.

Réciproquement, le second métacarpien peut présenter parfois à son extrémité proximale un point secondaire, qui le fait ressembler au métacarpien du pouce.

Le premier métacarpien, pour ces raisons, ne saurait être comparé à une phalange et ne peut pas être considéré comme étant la première phalange du pouce.

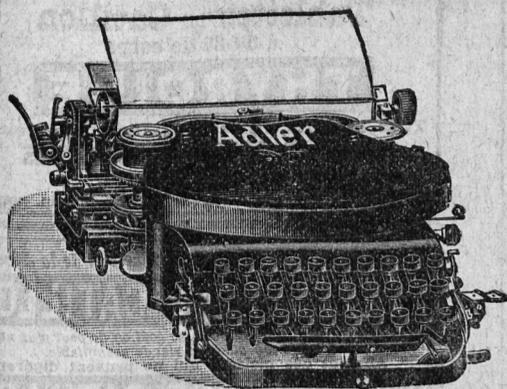
OBSERVATIONS.

Le 15 octobre 1908, mon excellent confrère et ami, le Dr Magnan m'adresse le nommé R. C., âgé de 24 ans, ouvrier typographe, qui présente une curieuse disposition du pouce aux deux mains.

Pouce gauche. — Ce doigt est plus volumineux et plus long qu'un pouce normal ; son extrémité distale dépasse largement le niveau de l'interligne articulaire phalango-phalangien de l'index. Il est double et les deux pouces n'ont pas le même développement ; le plus petit se trouve du côté cubital ; ils possèdent l'un et l'autre de légers mouvements individuels. Les ongles sont bien formés, réguliers et de coloration normale.

À la palpation on ne tarde pas à reconnaître que chacun de ces deux pouces possède trois phalanges, articulées entre elles. L'examen radiographique confirme d'ailleurs cette constatation.

Le métacarpien I est de longueur normale, mais paraît



“ADLER”

Machine à écrire

SIMPLICITÉ ET SOLIDITÉ INCOMPARABLES

Caractères indérégtables : 20 copies à la fois

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

LES PLUS NOMBREUX MODÈLES

Modèle régulier n° 7 : Derniers perfectionnements

Nos Merveilleux Modèles n°s 8 et 11 écrivant en toutes langues, en tous genres d'écritures. — Plusieurs machines réunies en une seule.

Modèle n° 14. Billing pour comptabilité.

Modèle n° 15. Clavier universel, 46 touches, 92 caractères.

Machines n° 19' pour formules mathématiques, statiques, etc.

CATALOGUE GRATIS ET FRANCO

Société Française des Établissements ADLER, 10, rue Vivienne, PARIS -- Téléph. 297-37

Eau Minérale Naturelle

MONTFRAS

== (Source Romaine) ==

== CHAMBON (Loiret) ==

Cette eau, éminemment diurétique, est indiquée dans toutes les maladies des voies urinaires : Cystite, Catarrhe vésical, Pyélite, Pyélonéphrite, etc...

Elle est fraîche, incolore, d'une saveur très agréable. — Elle se conserve indéfiniment, et le transport ne l'altère en aucune façon!

Dépôt principal à la Compagnie de Vichy, et chez les marchands d'Eaux Minérales.

On peut se procurer l'**EAU de MONTFRAS** dans toutes les bonnes pharmacies.

LES ÉNERGÉTIQUES VÉGÉTAUX
SUCS PURS de PLANTES FRAICHES Chimiq's Physiologuem' titrés

VALÉRIANE BYLA

SUCS de SAUGE · DIGITALE · GENET · MUGUET · COLCHIQUE.

Chaque Flacon 3.50. LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE & GENTILLY (Seine)

**TRAITEMENT DE L'ANÉMIE, NEURASTHÉNIE
ET DE TOUS LES ÉTATS CONSOMPTIFS**

**SUC PUR INALTÉRABLE
DE VIANDE DE BŒUF CRUE**

ASSOCIÉ À LA CATALASE & AUX OXYDASES OXYHÉMOGLOBINIQUES



**MUSCULOSINE
BYLA**

LE FLACON ENTIER 8 FRANCS

LE DEMI FLACON 4^{fr} 50

DOSE MOYENNE
4 CUILLERÉES À BOUCHE
PAR JOUR POUR LES ADULTES
4 CUILLERÉES À DESSERT
POUR LES ENFANTS

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

PRÉPARÉE ET CONCENTRÉE À FROID

ABSENCE TOTALE DE TOUS GERMES NOCIFS

**LES ÉTABLISSEMENTS BYLA
GENTILLY (Seine)**

OBÉSITÉ, MYXŒDÈME, HERPÉTISME, GOÏTRE, etc.

Tablettes DE Catillon
à 0^{fr} 25 de corps

THYROÏDE

Titre, Stérilisé, bien toléré, Efficacité certaine.

iodo-THYROÏDINE
Principe iodé, mêmes usages.

FL. 3 fr. — PARIS, 3, Boul' St-Martin.

Adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine.

POUDRE DE PEPTONE CATHILLON

Produit supérieur, pur, agréable au goût, on ne peut plus nutritif.
10 fois son poids de viande assimilable.
Aliment des malades qui ne peuvent digérer.

VIN DE PEPTONE CATHILLON

Viande assimilable et Glycérophosphates.

Rétablit les Forces, l'Appétit, les Digestions

3, Boul' St-Martin, PARIS 1900 MÉDAILLE D'OR

Granules de Catillon
A 4 MILLIGR. D'EXTRAIT TITRÉ DE

STROPHANTUS

2 à 4 par jour produisent une diurèse rapide
relèvent le cœur affaibli, dissipent

ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES

Usage continu sans inconvénient ni intolérance.

Exiger la Signature CATHILLON, Prix de l'Académie.
MÉDAILLE D'OR, 1900, Paris, 3, Boul' St-Martin.

**VIN DE LAVOIX
(Beef-Lavoix)**
à base de

Viande, Quinquina, Phosphate de Chaux

Contre : Anémie, Chlorose, Rachitisme, Dyspepsie, Gastralgie, Maladies des Os, l'épuisement, et dans toutes les Convalescences ; régénère le sang, procure appétit, force et santé.

Dépôt Général : 5, AVENUE VICTORIA, PARIS
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

LE GRESHAM

Compagnie d'Assurances sur **La Vie**, fondée en 1848
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Direction générale : 30, rue de Provence, PARIS

Combinaisons avantageuses, Garantie gratuite du risque de Guerre, de Suicide, etc.

RENTES VIAGÈRES
(Taux élevés)

Tous les Médecins prescrivent

le BAUME ANALGESIQUE BENGUÉ
(Menthol, Salicylate de Méthyle) pour Calmer immédiatement les Douleurs rhumatismales, névralgiques.

PRIX : 2 francs le Tube.

ANESTHÉSIE LOCALE

CHLORÉTHYLE BENGUÉ
Flac. verre. — Flac. métal.
ANESTILE BENGUÉ
ANESTILE JET VARIABLE
ANESTILE AUTOMATIQUE etc.

Prospectus sur demande.

Tous les Médecins prescrivent les **DRAGÉES BENGUÉ** au MENTHOL, Borate de Soude, Cocoïne Comme le MEILLEUR SPÉCIFIQUE DES Affections de la Gorge.

PRIX : 2 francs la Boîte.

Adresse Télégraphique : Chloréthyle, Paris.

D^r BENGUÉ
47, Rue Blanche PARIS

LE GRESHAM

Compagnie d'Assurances à Primes fixes contre l'Incendie et les Accidents

DIRECTION :
30, rue de Provence, PARIS

Taux réduits, Clauses libérales, Combinaisons diverses et des plus avantageuses, Assurance individuelle contre les Accident et la Maladie.

R. LECLÈRE
Inspecteur général de l'Ouest
72, rue Victor-Hugo :: TOURS

PROSTHÉNASE

GALBRUN

SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables

NE DONNE PAS DE CONSTIPATION

ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE

DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes

Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 18, Rue Oberkampf, PARIS

être un peu plus volumineux que de coutume et a son extrémité distale sensiblement élargie. Le sésamoïde cubital est plus gros que de coutume.

La phalange I est très large à son tiers inférieur. On remarque aisément qu'elle est formée par la fusion de deux os distincts accolés dans le sens de la longueur, et dont l'indépendance primitive est nettement indiquée par un sillon longitudinal médium; d'ailleurs, vers le tiers inférieur ces deux os se séparent et la phalange a ainsi l'aspect d'une fourche à deux branches.

La branche cubitale, la moins développée, présente à son

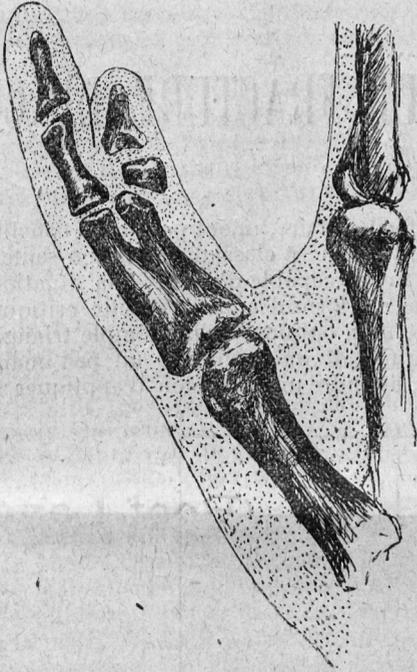


FIG. 9. — Observation personnelle, 1909.

extrémité une surface articulaire de petite dimension, située un peu en dedans et qui reçoit la phalange. Cet osselet aplati de bas en haut, plus large que long, plus haut sensiblement vers le bord cubital que vers le bord radial, a une forme cubique; il s'articule avec une phalange de forme à peu près normale, mais de dimension réduite.

La branche radiale, plus volumineuse, s'articule avec une phalange d'assez grande dimension et présentant l'aspect général d'une phalange ordinaire avec un corps et deux extrémités. Les surfaces articulaires sont taillées en biseau et en sens contraire, ce qui fait que le bord radial de l'os est moins haut que le bord cubital. L'extrémité distale s'articule avec une phalange de forme régulière. Au niveau de l'articulation phalango-phalangienne, il paraît exister un os sésamoïde.

Pouce droit. — Le pouce droit est aussi augmenté de longueur et dépasse le niveau de la première articulation de l'index. Il est fortement divisé en valgus. Actuellement, il est simple, mais originellement, paraît-il, il était double. Le pouce surnuméraire, placé sur le côté radial, a été amputé il y a une dizaine d'années; on reconnaît encore la trace d'une cicatrice au niveau de la tête du métacarpien. Il devait, semble-t-il, s'articuler sur cette tête. Ses dimensions étaient réduites, mais il possédait trois phalanges.

L'examen radiographique permet de constater la présence de trois phalanges.

Le métacarpien I est de longueur et de volume normaux. La phalange a une longueur moyenne. Son extrémité distale, élargie, présente une surface articulaire divisée en deux fossettes: l'une, cubitale, qui s'articule avec la phalange; l'autre, radiale, taillée en biseau, qui s'articule avec un osselet surnuméraire qui n'est autre que la phalange.

La phalange a la forme d'un coin qui s'engage entre les deux autres articles du doigt. Sa base est placée du côté



FIG. 10. — Observation personnelle, 1900.

radial, et son sommet est dirigé en dedans.

La phalange, de forme et de volume à peu près réguliers, est déviée en valgus. Elle présente à son extrémité proximale une surface articulaire divisée en deux fossettes, qui reçoivent la phalange et la phalange.

Les autres doigts des deux mains sont réguliers.

Hérédité. — En interrogeant C... sur sa famille, il nous donne les renseignements suivants:

Son père a, à la main gauche, un pouce double, dont chaque article possède trois phalanges; à la main droite il a un petit doigt surnuméraire.

Son grand-père a une malformation bilatérale du pouce tout à fait identique à la sienne.

Un de ses frères a, à la main droite, deux pouces avec chacun trois phalanges, et présente à la main gauche un doigt surnuméraire entre le médium et l'annulaire.

Une sœur a un auriculaire surnuméraire à chaque main.

CONCLUSIONS

Il est permis de tirer des considérations que nous venons de développer les conclusions suivantes:

a) Le pouce, comme les autres doigts, peut avoir trois phalanges. La phalange qui lui fait défaut normalement, est la phalange.

La phalange peut apparaître exceptionnellement dans certains cas. Elle a alors, par sa morphologie, par sa morphogénèse, par ses rapports, tous les caractères des phalanges des autres doigts.

Les éléments du pouce normal représentent donc la phalange et la phalange.

b) Le métacarpien du pouce ne saurait être assimilé à une phalange et on ne saurait le considérer comme étant la première phalange du pouce.

Au contraire, l'étude de ses points d'ossification et de leur évolution, montre que cet os se développe suivant le plan des autres métacarpiens. C'est donc un métacarpien réel.

Le point d'ossification de son extrémité proximale est peut-être (comme d'ailleurs pour le métacarpien II) le vestige d'un élément du carpe soudé au cours de l'évolution phylogénique au métacarpe.

c) L'hyperdactylie radiale est souvent associée à l'hyperphalangie du pouce.

Elle est un argument qui démontre que ces phénomènes sont de même ordre et contemporains et peuvent être interprétés comme des vestiges d'une duplicité primitive de ce doigt, qui avait à l'origine trois phalanges.

Nous n'avons, dans ce mémoire, envisagé que l'étude de ces anomalies osseuses chez l'homme. Il nous restera, dans un travail ultérieur, à les interpréter à la lumière de l'anatomie comparée.

(Les figures de ce travail ont été uniformément réduites de 1/3 d'après les radiographies.)

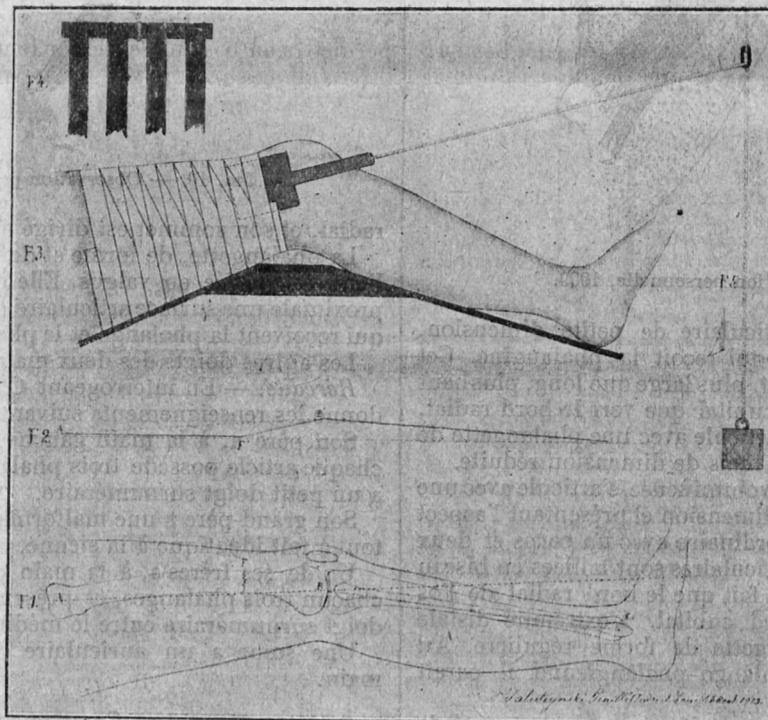
APPAREIL A EXTENSION CONTINUE POUR FRACTURE DE CUISSE

Par le Dr SALUTRYNSKI, de Genillé

Je me suis occupé, depuis des longues années déjà, des fractures graves des membres; j'ai même été assez heureux d'arriver à des résultats thérapeutiques, comme vous les savez, très favorables. Or, j'ai classé parmi les fractures graves les fractures du fémur qui laissent après elles un raccourcissement, c'est-à-dire une infirmité. Ce raccourcissement était imputable, suivant des traités classiques, à deux

expériences faciles à faire, m'ont permis de conclure qu'une partie de ce traitement classique était non seulement illogique mais même capable d'aggraver la situation.

Je n'ai pas osé formuler plus tôt cette critique, n'ayant à l'appui de mon opinion qu'un simple triangle géométrique, ce qui était un argument un peu maigre; il me fallait donc attendre une occasion d'appliquer mon pro-



causes, d'abord à une réduction insuffisante ou mal faite, et ensuite à la contracture des muscles si puissants de la cuisse.

Il fallait donc faire d'abord une bonne réduction, immobiliser autant que possible la cuisse et ensuite vaincre la contracture des muscles à l'aide de poids plus ou moins lourds attachés au pied du membre atteint.

L'étude de l'articulation tibio-fémorale et une petite

expérience sur un vivant, et de pouvoir alors présenter une observation personnelle.

L'expérience acquise et les témoignages sympathiques reçus dernièrement de mes aimables confrères, me décident à prier la Société médico-chirurgicale d'Indre-et-Loire d'accepter ce petit travail et de l'utiliser si on le juge utilisable.

Si on applique un plomb de maçon au centre du grand

trochanter, en laissant couler le poids jusqu'au sol, on voit que la petite corde passe devant le centre de l'articulation tibio-fémorale et tombe à peu près sur le centre de la voûte plantaire, c'est-à-dire sur la ligne du centre de gravité.

Si ensuite on tire une ligne droite du centre de l'articulation au centre de la malléole externe, on voit que cette ligne tombe au centre du talon. Cela démontre que le diamètre longitudinal du fémur, croisé par le diamètre longitudinal du tibia au centre de l'articulation tibio-fémorale, forme un angle ouvert en arrière.

Si donc on brise le fémur au point F (fig. 1) et que l'on ramène par traction sur le pied le diamètre longitudinal du tibia sur la direction de celui du fémur, les deux fragments formeront fatalement un angle ouvert en avant, d'où un raccourcissement.

Examinez le triangle A'F'B' (fig. 2) et vous verrez que les lignes A'F' + F'B' sont plus longues que la ligne A'B' qui représente précisément la distance du centre du grand trochanter au centre de l'articulation tibio-fémorale, ou, si vous préférez, que la distance du point A au point B est plus courte. (fig. 1).

Pour éviter ce raccourcissement provoqué par les tractions exercées sur le pied, il faut prendre un point d'appui directement sur la fracture, et tirer dans la direction de son axe longitudinal.

Dans le cas que j'ai eu à traiter chez une fillette de 9 ans, j'ai procédé de la manière suivante :

Pour réduire la fracture, j'ai mis la jambe en demi flexion, la main qui exerçait l'extension placée dans le creux poplité, et l'autre main maintenait le pied immobile. J'ai d'abord ajusté une pièce en sparadrap à la glue Beslier, puis j'ai entouré la cuisse avec une feuille très mince d'ouate et mis dessus une gouttière plâtrée fixée par quelques tours de bande. Quand le plâtre a été bien collé avec le sparadrap, j'ai attaché à la pièce en sparadrap, une petite corde qui devait porter les poids. N'ayant pas une poulie sous la main, j'ai fait planter dans un soliveau du plafond un clou auquel j'ai attaché une corde avec une boucle de harnais au bout. Pour avoir une bonne direction, j'ai appliqué la corde d'extension sur le centre du grand

trochanter, je l'ai tendue, et quand elle passait devant le centre de l'articulation, j'ai traversé la boucle, fixé solidement cette dernière, et j'ai attaché, un mètre plus bas, le poids de 4 kil. 500.

Comme l'enfant était couché sur le dos, les jambes passant par dessus les deux plans inclinés dont le postérieur fait la contre-extension, j'ai calé le pied pour empêcher la rotation du membre.

Douze jours après, on m'a prévenu que le sparadrap avait lâché ; j'ai desserré la gouttière plâtrée, appliqué une pièce en sparadrap frais et une bande roulée par dessus qui a tenu jusqu'à la fin du traitement.

Le résultat final fut la guérison avec un raccourcissement insignifiant : 4 à 5 millimètres que j'attribue au faible poids (4 k. 500) et à la poulie de renvoi improvisée sur laquelle la corde soutenant les poids ne glissait pas assez librement.

J'ai remarqué, pendant le traitement, un peu d'œdème autour du genou dû à la gêne de la circulation en retour, et pour éviter ce petit inconvénient j'ai conseillé d'appliquer quatre bandes de sparadrap espacées comme la fig. 4 l'indique. L'extrémité d'une bande est roulée autour d'une planchette de un centimètre de largeur sur demi centimètre d'épaisseur, prise par son milieu avec une mèche de Ponet qui la réunit à sa voisine de gauche ensuite à la corde d'extension.

Pour empêcher l'enfant de prendre l'habitude de boiter, j'ai recommandé de mettre dans la bottine une petite talonnette équilibrant la longueur des deux membres et ensuite d'enlever tous les deux mois avec un couteau bien affilé, une petite lamelle du liège de la talonnette, ce qui permettra au bassin d'exécuter lentement un mouvement de rotation sur son axe antéro-postérieur pour établir l'équilibre définitif.

P. S. — Je crois qu'en agissant directement sur le fémur, on serait dispensé d'employer les poids très lourds, car ce n'est pas l'importance d'un effort mais plutôt sa continuité que l'on doit considérer.

E. S.

Genillé, 22 octobre 1913.

MOUCHES & HYGIÈNE URBAINE

par le Docteur S. COUDRAY

L'hygiène urbaine réclame des mesures sanitaires, des lois de protection imposées par les Municipalités. Mais, en revanche, la surveillance est plus difficile et l'effort doit porter sur l'éducation du public qui, instruit et convaincu de la réalité des dangers qu'il court, deviendra un auxiliaire précieux dans cette lutte pour l'assainissement de la cité.

Or, il n'est pas douteux que le maintien de la propreté dans la cité est le meilleur moyen de lutter contre les mouches domestiques. Tout ce qui sera fait dans ce sens sera fait contre la Mouche elle-même. Depuis longtemps déjà, le professeur R. Blanchard s'est préoccupé de cette question, comme en témoignent, outre son article sur les *Immondices de Paris*, toute une série de notes publiées dans les *Archives de Parasitologie*. On sait que c'est à son instigation qu'a été promulguée l'ordonnance du Préfet de

police interdisant la projection de prospectus et papiers de toutes sortes dans les rues de Paris. Cette ordonnance, sanctionnée par une amende, a eu les plus heureux résultats. Mais ce n'est là qu'un début, un premier pas qui a été pénible, car telle est la situation de l'hygiène en France, qu'il a fallu toute l'autorité et toute la persuasion du professeur R. Blanchard pour faire adopter cette mesure. Du reste, celle-ci devra être le prélude de beaucoup d'autres et si les municipalités voulaient bien s'inspirer des prescriptions d'hygiène publique qui sont si remarquablement exposées dans l'article sur les *Immondices de Paris*, Paris et les villes de France deviendraient bientôt aussi propres que le sont actuellement beaucoup de villes des Etats-Unis. Dans certaines villes de l'Amérique du Nord, en effet, les visiteurs remarquent avec une agréable surprise que les Mouches y sont sinon totalement absentes, au moins fort

rares. Mais ces villes, comme l'indique si justement Vaillard dans son rapport, se distinguent aussi « par leur souci vigilant de la propreté générale, par les mesures d'édilité, de voirie, d'hygiène urbaine ou privée destinées à l'obtenir. »

Parmi les mesures d'hygiène urbaine qui contribueront le plus à limiter les dangers de la Mouche domestique, une des plus importantes est la protection des aliments sur les marchés ou aux étalages de la rue. Dès 1902, le professeur E. Maurel, de la Faculté de Toulouse, faisait émettre à l'Association française pour l'avancement des sciences le vœu « que les pâtisseries et les sucreries vendues dans les lieux publics fussent toujours conservées sous vitrine. » A l'étranger, ces mesures ont été prises et appliquées. Nous verrons au paragraphe suivant les règlements sanitaires sur ce sujet, mais empruntons quelques exemples aux notes de voyage du professeur R. Blanchard.

« Ce que l'on n'a pas encore su faire à Paris est déjà réalisé à l'étranger. J'ai parlé plus haut d'une marchande de pâtisseries, installée à Ems sur la promenade longeant la Lahn, et dont les gâteaux et brioches étaient sous vitrine. Celle-ci portait, bien apparente, l'inscription suivante :

DAS ANFASSEN DER BACKWAREN IST POLIZEILICH VERBOTEN

A Craiova (Roumanie), une ordonnance de police enjoint aux paysans d'apporter leurs denrées au marché dans des paniers à couvercle en fer blanc ou en tôle, par conséquent impénétrables à la poussière. Les gâteaux sont aussi sous vitrine. Couvercles en verre, gaze, treillage en fil de fer pourront, suivant les circonstances, protéger efficacement nos aliments. Quant aux liquides qui, comme le lait, peuvent être facilement contaminés, ils devront être conservés dans des récipients soigneusement fermés.

L'effort des municipalités devra porter aussi sur la propreté stricte des rues. Le fumier de cheval est le principal danger, puisqu'il constitue en quelque sorte le milieu d'élection pour le développement des larves de Mouches domestiques. Les fumiers seront éloignés des habitations, les charrettes qui le transporteront devront être fermées soigneusement de façon à en éviter la projection sur le sol. Du reste, c'est un fait intéressant et curieux que le développement de l'industrie automobile a fait disparaître beaucoup de Mouches. La suppression du fumier de cheval dans nombre de quartiers entrave la ponte, de plus les huiles lourdes, la benzine, etc... répandues dans les garages sont toxiques pour les larves des Diptères. De même, les gadoues, les ordures ménagères devraient être transportées dans des charrettes fermées et non exposées à l'air durant leur transport en tombereau à travers les rues, comme cela se fait encore actuellement.

Il est bien évident que les mesures d'hygiène générale, telles que le tout à l'égout, la suppression des water-closets à fosse fixe, l'aération, la désinfection, en un mot toutes les précautions de propreté générale devront être développées, mais nous ne pouvons y insister ici.

De même, une observation stricte des règles générales de l'hygiène jointe aux moyens de destruction physiques ou chimiques dont nous avons parlé, permettra d'assurer la prophylaxie contre les Mouches dans les établissements publics, ateliers, hôpitaux, etc..., dans les campagnes, dans les armées.

En ce qui concerne les hôpitaux, il ne semble pas pratique de garnir de toile métallique, comme le voulaient certains auteurs, les fenêtres des pavillons où seraient soignés des typhiques, dysentériques, cholériques ou tuber-

culeux. Ici tout est affaire d'organisation. Dans un hôpital où le service de désinfection est bien compris, les Mouches ne sont pas nombreuses et n'ont aucune chance de se poser sur des matières souillées. Cependant, il y aura lieu de ne pas laisser exposés à l'air dans des cuvettes, des pansements qui viennent d'être retirés. De même, les modèles de crachoirs utilisés dans nos hôpitaux, crachoirs possédant un couvercle avec trou central, sont défectueux; trop souvent les crachats restent sur le couvercle, en tous cas les Mouches peuvent toujours pénétrer à l'intérieur du récipient.

Dans les ateliers, les usines et tous les établissements publics, les Mouches seront détruites soit par l'emploi du formol soit par la projection d'huiles lourdes, huile de schiste, pétrole dans les cabinets, communs ou tout autre endroit qui pourrait servir au développement des larves. Du reste, l'emploi de carreaux bleus, dont l'usage devient de plus en plus courant dans les usines, est très recommandable, car outre leurs autres avantages, les carreaux bleus éloignent les Mouches, cette couleur leur étant désagréable comme l'ont montré diverses expériences.

Dans les grandes villes, les abattoirs, les clos d'équarrissage sont en général assez bien compris et assez surveillés pour que les Mouches n'y puissent pas constituer un réel danger. Mais dans les abattoirs de campagne ou de petites villes, quel manque absolu de propreté on rencontre parfois! Toute une législation sanitaire serait à faire, mais nous ne pouvons aborder ce sujet ici.

Nous avons déjà indiqué au chapitre précédent combien, par suite de manque d'hygiène, les Mouches étaient nombreuses dans les campagnes où elles trouvaient dans les fumiers, les fosses mobiles, etc... un milieu excellent pour leurs larves. C'est là que devra se porter l'effort des hygiénistes, et nous verrons ce qui a été fait à ce sujet. Enfin, les observations que nous avons rapportées de fièvres intestinales ayant fait de grands ravages dans les armées en campagne, indiquent la nécessité de prescrire des moyens pour éviter les Mouches.

Voici les prescriptions qu'indique le médecin-major E. Arnould : « Lors de l'établissement des camps, surtout en été, ou dans les pays chauds aucune mesure ne sera trop sévère pour obtenir que les soldats fassent usage, comme il convient, de « feuilles » bien installées et parfaitement entretenues; on trouvera avantage à agir de même dans beaucoup de cantonnements où les latrines des habitants seraient insuffisantes ou défectueuses ».

L'étude des lois et règlements sanitaires destinés à assurer la prophylaxie contre les Mouches va nous permettre de voir ce qui a été fait, d'étudier les mesures qui paraissent les plus importantes, et d'indiquer ce qui pourrait encore être essayé.

Législation et règlements sanitaires.

Depuis quelques années seulement, les pouvoirs publics ont institué, pour assurer la défense contre les Mouches, un certain nombre de mesures sanitaires. C'est à l'étranger qu'on a pris les premières mesures, mais tout récemment la France a suivi cette voie. Nous indiquons seulement, à titre d'exemple, quelques règlements sanitaires sur ce sujet.

PROTECTION DES ALIMENTS

Ordonnance du maire de Rome. — En 1912, à l'occasion du Congrès international tenu à Rome, une ordonnance spéciale

prescrit ce qui suit, immédiatement exécutoire dans toute l'Italie :

1° Le pain et les pâtisseries doivent être protégés contre toute contamination, dans les magasins, par des vitrines ou des voiles empêchant les Mouches de s'y poser ;

2° Il sera défendu aux acheteurs de toucher le pain ou les produits similaires pour se rendre compte de leur cuisson ou de leur fraîcheur. Des avis seront placardés dans le magasin à cet effet ; le pain touché par des mains étrangères sera exclu de la vente ;

3° Il sera défendu aux boulangers de reprendre, pour le mettre en vente sous n'importe quelle forme, même comme chapelle, le pain livré aux restaurants ou distribué à domicile ;

4° Le pain sera servi dans les restaurants, enveloppé dans du papier et jamais il ne pourra être présenté aux clients du pain touché par des mains étrangères ou resté sur les tables.

Les infractions à ces dispositions seront punies par des peines prévues par la loi.

L'Etat d'Orange (Etats-Unis), a joint à son règlement sanitaire une disposition très utile concernant la protection des aliments contre les Mouches :

Toutes les salles à manger publiques, les boulangeries, les pâtisseries, les marchés de viande ou de poisson, les charcuteries, etc..., doivent, pendant la période des Mouches, être protégés par un grillage destiné à en exclure complètement les Insectes. Les fruits, les produits de la boulangerie ou de la pâtisserie, le poisson et la viande et tous les aliments qui sont ordinairement consommés crus et sans qu'on enlève la peau, l'écorce, la cosse ou tous autres protecteurs naturels, doivent être absolument protégés contre les Mouches par des écrans spéciaux ou être conservés à l'abri de ces Insectes (Traduction de la *Presse Médicale* 1912).

En France, un effort a été tenté :

Au début de 1913, le maire de la Ville de Lyon a pris un arrêté aux termes duquel le pain, transporté par tout autre moyen que dans une voiture fermée, devra être complètement enveloppé et recouvert d'une toile imperméable.

DESTRUCTION DES MOUCHES ELLES-MÊMES ET MOYENS DE LES ÉVITER

Le 3 mai 1906, le Service sanitaire du district fédéral de Columbia a publié l'ordonnance suivante, qui peut servir de modèle.

Toutes les stalles destinées à recevoir les animaux doivent avoir leur sol garni d'un revêtement non perméable à l'eau. Toute personne chargée de la garde d'animaux domestiques devra tenir en état de service, dans le local qui lui est réservé, un récipient destiné à recevoir journallement le fumier évacué par les animaux. Ce récipient (caisse ou fosse) sera muni d'un couvercle ajusté et établi de façon à empêcher l'entrée ou la sortie des Mouches. Dans les parties populeuses, le fumier devra partout être régulièrement enlevé deux fois par semaine entre le 1^{er} juin et le 31 octobre, et une fois par semaine du 1^{er} novembre au 31 mai. Des tonneaux munis de couvercles pourront, dans les écuries, servir à la fois pour emmagasiner le crottin au fur et à mesure de son émission, et pour le transporter ensuite au dehors. Tous les transports de fumiers faits en ville devront être effectués dans des véhicules clos et cons-truits de façon qu'aucune perte ne puisse avoir lieu en cours de route. Aucun dépôt de fumier, en dehors des récipients autorisés, ne pourra être fait sans un permis spécial signé de l'agent sanitaire. Toute personne contrevenant aux prescriptions ci-dessus sera punie d'une amende ne pouvant être inférieure à 40 dollars.

Cette ordonnance a été complétée par d'autres ayant pour but d'empêcher la contamination de la nourriture par les Mouches et la poussière, et visant principalement les marchés, les magasins et les restaurants.

Cet exemple a été suivi. La nécessité d'une lutte énergique contre les Mouches s'est imposée aux Conseils d'Hy-

giène des Etats-Unis, de Floride, de Londres. En 1912, le Ministère du Commerce et le Conseil municipal de Londres ont chargé des médecins d'étudier les habitudes des Mouches et de rechercher les mesures les plus efficaces pour lutter contre le fléau.

En France, cette question, comme beaucoup d'autres questions d'hygiène, n'avait pas retenu l'attention des pouvoirs publics. Cependant des mesures avaient été réclamées depuis longtemps, nous l'avons vu, par les médecins. Dans la séance du 1^{er} mars 1910, l'Académie de médecine, dans son vote des propositions présentées au cours de la discussion sur la prophylaxie de la fièvre typhoïde, a réclamé toute une série de mesures hygiéniques et a indiqué, entre autres points, le rôle des Mouches comme agents de transmission. Ce n'est qu'en 1913 que ces mesures sanitaires devaient passer dans la pratique.

Au début de 1913, la Commission d'hygiène du XVII^e arrondissement, sur la proposition d'un de ses membres, le docteur Hitier, a émis un vœu tendant à l'étude des moyens à employer pour organiser la destruction méthodique des Mouches en raison des dangers que ces Insectes font courir à la santé publique. Ce vœu a été transmis au Conseil d'Hygiène, qui a confié l'étude de cette question au professeur Vaillard. Son rapport fourni au Conseil d'Hygiène fut une remarquable mise au point de la question, et les mesures qui y sont proposées paraissent les plus efficaces.

A ce rapport est annexée une notice rédigée par le professeur Guitel, de Rennes, est destinée à être distribuée en Bretagne. Elle montre le danger que font courir les Mouches communes, et indique les moyens de se débarrasser de ces Insectes. On trouvera reproduite dans le travail de cet auteur une notice illustrée comme on en répand à profusion aux Etats-Unis, et qui a été rédigée par les soins du Conseil d'hygiène de l'Etat de Floride.

Récemment, le Préfet de police de Paris, à l'instigation du Conseil d'Hygiène publique et de Salubrité, a fait placarder de nombreuses affiches illustrées sur les murs de Paris et des villes de province, dénonçant le danger des Mouches, et indiquant les moyens à prendre pour s'en préserver. En voici le texte :

Avis concernant le danger des Mouches pour la santé publique

Vivant sur les fumiers, les matières fécales, les crachats, les substances en décomposition, les Mouches déposent les Microbes qu'elles y ont récoltés sur nos aliments et répandent la *fièvre typhoïde*, la *dysenterie*, le *choléra*, la *diarrhée des jeunes enfants* et la *tuberculose*.

I. — *Protégez les aliments contre les Mouches.* — Dans les magasins de comestibles et aux étalages, les commerçants doivent garantir de leur contact les matières alimentaires. Dans les cuisines, il est indispensable d'avoir des garde-manger à toile métalliques.

II. — *Empêchez-les de pénétrer chez vous.* — Ne laissez entrer que peu de lumière dans les pièces que vous voulez protéger contre les Mouches : défendez-en les issues par de simples filets à larges mailles.

III. — *Détruisez-les partout où vous les trouvez.* — Les pièges en verre, papier à la glu, papier tue-Mouches, la poudre de pyrèthre fraîche et de bonne qualité, le formol sont d'excellents moyens pour détruire les Mouches.

Les vapeurs de crésyl ou crésol tueront les Mouches dans les locaux qu'elles fréquentent le plus et où elles gisent pendant l'hiver : écuries, latrines, etc...

(Le mode d'emploi de ces divers procédés est indiqué avec détails dans une notice qui est mise à la disposition du public dans toutes les mairies et dans les écoles publiques).

IV. — *Empêchez leur reproduction.* — Les Mouches pondent

eurs œufs et se reproduisent sur des dépôts d'immondices et les substances en décomposition.

Eloignez des habitations les détritres de toutes sortes : fumiers, dépôts d'ordures, gadoues, etc. Les écuries, étables, tous les abris pour animaux doivent être maintenus propres. Des fumigations de crésol y seront faites au début de l'hiver pour détruire les Mouches au gîte. Il est nécessaire d'enlever les fumiers trois fois par semaine en été et de les déposer loin des maisons.

Aspergez les immondices de substances qui écartent les Mouches pondeuses et tuent leurs larves : chlorure de chaux, lait de chaux fraîchement préparé, sulfate de fer en poudre ou en solution à 20 0/0, huile verte de schiste mélangée à parties égales avec de l'eau.

Versez dans les latrines des substances capables d'empêcher la ponte. Tous les six mois, répandez dans les fosses d'aisances fixes un litre de pétrole ou encore un litre d'huile verte de schiste additionnée de la même quantité d'eau.

Une ménagère soucieuse de la santé des siens évitera d'acheter des aliments altérables (viandes, pâtisseries, fruits, etc.) exposés sans protection aux Mouches et aux poussières de la rue.

Cette affiche n'est du reste, que le résumé de la notice que le Conseil d'Hygiène et de Salubrité du département de la Seine a adoptée dans sa séance du 27 juin 1913. Nous avons déjà vu, au chapitre précédent, la partie de cette circulaire qui s'applique aux écuries et étables.

Le Préfet de police a fait tirer à cinq cent mille exemplaires cette circulaire destinée à être distribuée dans toute la France. Quatre cent mille viennent d'être distribuées aux élèves des écoles communales de Paris et de la banlieue. Cent mille autres ont été envoyées aux directeurs des grandes administrations, des lycées et collèges et des établissements classés.

Ces mesures sanitaires marquent, certes, un grand progrès et le fait que les pouvoirs publics en France se sont intéressés au danger que la Mouche domestique constitue pour la santé publique est une chose considérable. Rien, en effet, n'existait jusqu'alors dans notre législation sanitaire sur cette importante question. Aucun article ne concernait ce sujet, ni dans les récentes circulaires ou ordonnances qui ont modifié le *Décret du 15 octobre 1910, relatif aux manufactures et ateliers insalubres, incommodés ou dangereux*. On chercherait en vain à ce sujet dans les *lois du 15 février 1902* et du *7 avril 1903 sur la santé publique* et dans l'*arrêté du 22 juin 1904 portant règlement sanitaire de la Ville de Paris*. Même dans une modification très récente de ce dernier règlement, on n'a pas tenu compte des indications du Conseil d'hygiène en ce qui concerne le danger que constituent les Mouches domestiques. En effet, citons deux paragraphes de l'arrêté pris par la Préfecture de la Seine, arrêté en date du 29 juillet 1913 et portant modification du règlement sanitaire de la Ville de Paris :

Les articles 4 et 5 du Règlement Sanitaire du 22 juin 1904 sont ainsi ce qu'il suit :

ARTICLE 4. Paragraphe 1. — « Le propriétaire de tout immeuble est tenu de faire déposer chaque jour, soit extérieurement sur le trottoir, soit intérieurement près de la porte d'entrée, en un point parfaitement visible et accessible, un ou plusieurs récipients communs de capacité suffisante pour contenir les ordures ménagères de tous les locataires ou habitants.

Paragraphe 3. — « Le dépôt de ces récipients devra être effectué une heure au moins avant l'heure réglementaire de l'enlèvement, qui commencera à des heures différentes et, soit dans la matinée, soit dans la soirée, suivant les rues ou tronçons de rues, conformément aux arrêtés spéciaux qui seront pris à cet effet. »

On peut s'étonner de voir que nulle réglementation n'ordonne de conserver dans des récipients soigneusement fermés les ordures ménagères qui devront matin et soir séjourner au moins une heure dans la rue. Mais, du reste, à Paris, les gadoues — si favorables à la pullulation des

Mouches — étaient encore transportées en wagons ouverts jusqu'à ces derniers temps ; après avoir souvent séjourné dans les gares, elles étaient véhiculées dans des tombereaux découverts jusqu'aux champs où elles doivent être déposées. On conçoit le danger, d'autant qu'à chaque cahot de la route, des boues tombent sur le sol. Ne serait-il pas préférable d'employer le système allemand ? Les ordures ménagères sont placées dans des récipients clos ; tous les jours ces récipients sont emportés et remplacés par des récipients vides.

Ce serait donc gêner beaucoup la reproduction des Mouches que de prendre les mesures suivantes : Exiger que les boîtes à détritres qui dans les rues, le soir et le matin, attendent le passage des tombereaux, soient exactement closes ainsi que les véhicules et les wagons servant au transport des gadoues. Le Conseil d'Hygiène a déjà pallié un peu le danger en conseillant d'y jeter de l'huile de schiste ou d'autres substances larvicides.

Un point mérite encore de retenir l'attention : Ne devrait-on pas faire disparaître ces établissements qui existent aux environs de Paris, particulièrement en Seine-et-Oise, et où on laisse en plein air pourrir des viandes pour recueillir les Asticots qui seront ensuite vendus pour la pêche ?

Enfin il faudrait ajouter des règlements préconisant la destruction des Mouches à l'article 4 de la loi du 15 février 1902, à l'article 1^{er} du décret du 10 février 1902 sur la prophylaxie des maladies contagieuses et modifier dans ce sens les articles 59 et suivants du même décret qui concernent plus particulièrement la désinfection dans les maladies contagieuses.

Quoi qu'il en soit, et bien que des réformes sanitaires soient encore à imposer pour détruire complètement les Mouches, on peut penser que l'initiative du Conseil d'Hygiène ne sera pas stérile. Mais sans doute le résultat serait beaucoup plus certain si l'on sanctionnait ces règlements d'hygiène par des amendes. Ce qui a été fait à l'étranger est une preuve. En France, c'est sans nul doute à l'amende qui est attachée à ce délit qu'il faut attribuer les heureux résultats de l'ordonnance de police interdisant la projection de papier dans les rues.

À l'étranger, de fortes amendes punissent, par exemple, l'acte de cracher par terre et voici, d'après les notes de voyage du professeur R. Blanchard, quelques exemples démonstratifs.

« En Autriche, les personnes qui crachent sur le plancher des gares ou des wagons sont, suivant ordonnance du Ministre des Chemins de fer, passibles d'une amende de deux à deux cents couronnes et d'un emprisonnement de six heures à quatorze jours. L'affiche qui porte cette décision à la connaissance du public est répandue à profusion dans toutes les gares : elle est, suivant la région, rédigée en allemand et en italien, en allemand et slovène, en allemand et en tchèque, etc.... »

À Liverpool, amende de 40 shillings à quiconque crache dans les tramways ; de même pour le chemin de fer électrique souterrain de Londres.

Mêmes pénalités plus ou moins élevées dans les villes des Etats-Unis.

Il serait à souhaiter qu'en France on fit de même et que l'on ne se contente pas seulement de conseils platoniques. « Je crois, dit très justement le professeur R. Blanchard, qu'une défense formelle, émanant de l'autorité et comportant des poursuites en simple police ou en police correctionnelle, est nécessaire pour mettre à la raison les maldrins ou simplement les frondeurs qui sont légion ici et se font un malin plaisir d'enfreindre les règles les plus utiles :

la partie saine de la population, c'est-à-dire l'immense majorité des citoyens, souffre de leurs méfaits et le bon renom de la ville entière en reçoit la plus regrettable atteinte. » (*Les Immondices de Paris.*) Du reste, la certitude de la pénalité accompagnant le délit, finit par inculquer à chacun ce que les Américains appellent le *self-control* qui donne à l'individu un si haut degré de dignité personnelle.

Dans un article intitulé *Perte économique que font subir aux Etats-Unis les maladies transportées par des Insectes*, L.-O. Howard réclame que le nombre des inspecteurs sanitaires soit augmenté afin que ces agents puissent s'occuper de l'importante question des mesures de prophylaxie à prendre contre les Mouches. Il calcule que les frais qu'ils nécessiteraient seraient largement compensés par l'amélioration de l'état sanitaire. Le raisonnement est très juste. Le jour où une inspection sévère serait créée, punissant chaque fois d'une forte amende les délinquants, les marchands ne laisseraient plus leurs denrées exposées aux souillures de la rue, les propriétaires veilleraient à la propreté de leurs immeubles, les écuries ne seraient plus un foyer d'infection. Et sans doute alors verrait-on diminuer le nombre des typhiques, des dysentériques, des diarrhées infantiles qui encombrant les hôpitaux et sont pour les municipalités une si lourde charge.

Ligues contre les Mouches

S'il est indispensable d'édicter des mesures sanitaires et de les appliquer sans faiblesse, il est non moins utile de convaincre le public de leur valeur. Persuadé de la réalité des dangers qu'il court, le public réagira de lui-même et, comme l'initiative laissée est le meilleur facteur d'activité, de cette lutte il fera sa chose, il y mettra toute sa conviction et toute sa bonne volonté. C'est une force dont on doit savoir profiter et qu'il faut diriger pour le mieux de la santé publique.

Les efforts tentés dans ce sens, et déjà même les résultats obtenus aux Etats Unis, sont un exemple fort instructif. Des ligues se sont formées, composées non seulement de médecins, d'entomologistes, d'autorités sanitaires, mais de personnes de toutes les professions. Ces ligues répandent à profusion dans le public des circulaires, des affiches, des notices illustrées; des conférences populaires ont été faites; la presse participe à la lutte en consacrant des articles aux dangers des Mouches et aux moyens à employer pour s'en préserver. Partout des dessins et des photographies montrent les Mouches, les pattes chargées de germes infectieux, allant se poser sur des produits alimentaires, souillant le biberon des enfants, etc.

La première ligue contre les Mouches s'est constituée à Worcester, en Massachusetts. Les plus respectables citoyens de la ville en faisaient partie. Après avoir attiré l'attention du public par des affiches ou même par des bannières promenées dans la ville et portant l'inscription: *Guerre aux Mouches*, fidèles au vieil esprit sportif de la race anglo-saxonne, ils établirent un championnat de Gobe-Mouches. Deux cents trente-deux concurrents ont pris part à l'épreuve. Le vainqueur toucha un prix de 500 francs; c'était un enfant de 12 ans qui avait capturé, avec un piège de son invention, 1.219.000 Mouches en 15 jours; ce qui prouve à la fois et la valeur de l'arme employée et le nombre considérable de Mouches existant dans le pays.

Il existe des clubs de femmes, et ce ne sont pas les moins actifs. La ligue municipale des femmes de Boston,

par exemple, a poursuivi contre les Mouches une campagne très énergique. Le Conseil de la Louisiane a organisé des tournées de conférences; des savants parcouraient le pays, indiquaient les livres utiles, montraient, par des projections cinématographiques, la néfaste influence des Mouches.

Les Sociétés d'Entomologie publient des mémoires sur la biologie, sur le développement des Mouches domestiques et sur les moyens de les détruire. On sait quel rôle important L.-O. Howard, l'éminent directeur du Bureau d'Entomologie de Washington, a joué dans cette lutte.

Mais les Américains ont fait mieux: ils ont commencé par l'enfant l'éducation du peuple: les instituteurs et les institutrices font sur ce sujet œuvre d'éducation avec opiniâtreté, par des conférences, des leçons de choses et aussi par des concours, par des prix, si bien que les écoliers sont devenus les meilleurs auxiliaires des promoteurs de cette campagne contre les Mouches. En voici un exemple: sous l'impulsion du docteur W. Hornadog, directeur du Jardin Zoologique de Bronx-Parh, une ligue contre les Mouches s'était formée à Washington. Cette ligue, par l'intermédiaire des instituteurs, payait 4 cents (0 fr. 20) aux enfants pour chaque centaine de têtes de Mouches qu'ils apportaient. Les écoliers accueillirent cette mesure avec enthousiasme et durant l'été de 1910, le docteur L.-A. Murray, chargé de ce soin, fut très occupé à peser les Mouches que les enfants lui apportaient.

Les résultats ont été parfaits et le public est à ce point convaincu, qu'aujourd'hui, dans beaucoup de régions des Etats-Unis, une famille qui néglige de brûler les ordures ménagères, un fermier qui ne recouvre pas son fumier de chaux, un propriétaire qui omet de faire purifier la fosse de son immeuble y est bientôt contraint, à défaut de loi locale, par l'indignation de ses voisins.

Même campagne, mêmes résultats en Angleterre.

En France, si le public n'est pas très convaincu du danger que font courir les Mouches, tout au moins la lutte commence-t-elle à s'organiser. Les pouvoirs publics se sont, nous l'avons vu, particulièrement intéressés à cette question. Sur la proposition de M. André Gent, le Conseil municipal de Paris a pris l'heureuse initiative de faire créer un Musée d'Hygiène. On y trouve des reproductions rigoureusement exactes de divers parasites, et, en particulier, de la Mouche domestique. Cette leçon de choses est la meilleure façon de faire l'éducation du public. Mais déjà des journaux, des périodiques avaient signalé le danger, préconisé des moyens de défense, indiqué les résultats obtenus à l'étranger. En 1905, le journal *le Matin* avait institué un prix de 10.000 francs à celui qui trouverait la meilleure méthode de destruction des Mouches. Le prix fut donné à un mémoire signé « *Delenda Musca* » dont l'auteur ne s'est pas découvert. Cette attribution fut faite par les docteurs Brouardel, Roux, Chantemesse et Bouvier après étude de 263 mémoires. Ce fait eut une grande importance, car c'était la première fois qu'un journal français attirait l'attention du public sur les dangers de la Mouche domestique et, de plus, la méthode de « *Delenda Musca* », que nous avons déjà exposée, était et reste encore la meilleure que l'on connaisse pour la destruction de ces Insectes. Cette méthode était d'autant plus intéressante qu'elle était très supérieure aux méthodes anglaise et américaine en ce sens qu'elle se proposait d'attaquer la Mouche au moment où elle peut être détruite facilement, c'est-à-dire pendant son développement.

Si en France il reste beaucoup à tenter dans cette voie, le premier pas est accompli: des conférences, des publi-

cations, des leçons faites aux enfants par les instituteurs compléteront l'éducation du peuple sur ce sujet.

Enfin, il n'est pas jusqu'au fameux « Club des Cent » qui n'ait mis au nombre des principes que le bon hôtelier « doit toujours avoir présente à l'esprit la phrase suivante : Pas de Mouches. Elles naissent aux endroits malséants d'où elles sortent pour faire du grand tourisme à la cuisine ».

Particuliers et pouvoirs publics uniront leurs efforts pour mener à bien cette destruction des Mouches : les particuliers parce que chaque effort qu'ils tenteront dans ce sens diminuera leurs chances de contracter des maladies infectieuses... ; les pouvoirs publics, parce qu'une législation

sanitaire bien comprise donne au pays une prospérité et une vitalité plus grandes. Une nation qui peut se défendre efficacement contre les fléaux épidémiques est appelée à un grand avenir économique. Et, si nous mettons en parallèle les statistiques relatives à la mortalité dans les armées de la guerre russo-japonaise et les statistiques correspondantes dans les guerres hispano-américaine et anglo-boer, nous verrons que ce n'est pas seulement sur le terrain économique que les mesures d'hygiène, dictées par la connaissance du rôle de certains parasites dans l'étiologie des maladies, peut avoir une importance capitale.

ACTUALITÉS BIOLOGIQUES

Diathèses et Anaphylaxie

Par MARCEL BELIN

Directeur technique de l'Institut vaccinal, chef du laboratoire de bactériologie

Les manifestations diathésiques seraient-elles de nature anaphylactiques ? Pourrait-on enfin expliquer de la sorte, ces affections au sujet desquelles il a été émis tant de théories renversées tour à tour ?

Deux auteurs, le professeur André Léri et J. Galup, ont montré récemment combien il semble rationnel de rattacher les diathèses à l'anaphylaxie, les rapprochements qu'ils font paraissent même, en l'absence de toute expérimentation, laisser peu de place au doute ; toutefois cette expérimentation étant nécessaire pour pouvoir affirmer à coup sûr, j'ai montré dans quelles conditions elle pouvait être faite. Ce sont ces assertions et ces faits, que je vais exposer succinctement.

1° Il y a dans l'anaphylaxie une certaine spécificité ; certes il m'est arrivé d'avoir des troubles graves en faisant chez des cobayes sensibilisés avec du sérum d'âne, une injection déchaînante de sérum de bœuf, mais les symptômes sont moins graves que lorsqu'on emploie le sérum homologue. Or, cette *spécificité relative* se retrouve dans les diathèses.

2° Dans les deux cas, il est nécessaire d'introduire dans l'organisme, soit par injection, soit par ingestion, une *substance étrangère* qui est le plus souvent une substance albuminoïde.

3° Mais ce qui donne une vraisemblance toute particulière à l'hypothèse de la nature anaphylactique des manifestations diathésiques, c'est qu'il suffit d'une *quantité très faible* de substance introduite dans l'organisme pour faire apparaître des troubles extrêmement graves ; je m'explique :

Si chez un cobaye sensibilisé au sérum de cheval depuis douze jours on injecte sous la dure-mère ou dans la jugulaire un quart de centimètre cube de sérum homologue, on le tue en 5 minutes ; or, cette quantité de sérum est extrêmement faible, un cobaye neuf supporte des quantités beaucoup plus considérables de sérum de cheval sans présenter le moindre trouble.

« Quand on voit des crises d'asthme succéder à la respiration même fort lointaine du pollen de certaines plantes, quand on voit une poussée d'urticaire ou d'eczéma

être la conséquence de l'ingestion d'un œuf ou d'un morceau de poisson parfaitement frais et parfaitement supporté des autres convives, quand on voit une violente crise de goutte être régulièrement la conséquence de l'absorption en quantité minime de certains aliments, variables suivant les sujets et généralement toujours les mêmes chez le même sujet, un verre de champagne, une truffe par exemple, peut-on parler d'intoxication ? » (Léry).

4° Ce qui frappe également dans ces deux états, c'est *l'apparition brusque* : en cinq minutes, le cobaye sensibilisé, qui a reçu une injection déchaînante dans la jugulaire, est mort, très rapidement également apparaissent les manifestations diathésiques.

5° « Il y a une autre similitude étiologique entre l'état anaphylactique et l'état diathésique : c'est que l'un et l'autre peuvent être transmis *par hérédité*. Le fait n'est plus à démontrer pour ce qui concerne les diathèses : la transmission héréditaire est une des bases du groupement établi par Bouchard. Pour ce qui concerne l'état anaphylactique il a également été démontré par Ehrlich, par Belin, par Lockemanns et Thies, qu'on peut le provoquer chez le fœtus en anaphylactisant la mère ; et les idiosyncrasies héréditaires semblent bien montrer pour la clinique humaine que certaines anaphylaxies se transmettent de père en fils » (Léry). Et aux expériences d'Otto d'après lesquelles l'anaphylaxie héréditaire serait de courte durée, Galup oppose les miennes qui me permirent de conclure que la quantité de toxogénine existant dans l'organisme du fœtus « ne semble pas diminuer avec le temps ».

6° *Les manifestations cliniques* elles-mêmes ont des similitudes frappantes : leur apparition brusque est une des plus frappantes ; Lesné, Dreyfus et Richet fils ont étudié l'anaphylaxie alimentaire et ils ont décrit : « la grande anaphylaxie, avec urticaire, douleurs abdominales, vomissements et diarrhée, parfois dyspnée simple ou asthmatique, hypotension artérielle, torpeur et somnolence ; la petite anaphylaxie très souvent monosymptomatique, caractérisée soit par des troubles gastro-intestinaux, soit par des accidents cutanés, urticaire, prurigo, eczéma, œdème partiels, soit par de l'asthme ou de la migraine. Certaines de ces

TELEPHONE 114

PRODUITS PHYSIOLOGIQUES A. DE MONTCOURT

49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

EXTRAIT Gastrique MONCOUR Hypopepsie En sphérulines dosées à 6 gr. 125 De 4 à 16 sphérulines par jour.	EXTRAIT Hépatique MONCOUR Maladies du Foie Diabète par anacépathie En sphérulines dosées à 30 c/gr. en doses de 12 gr. En suppositoires dosées à 5 gr. De 4 à 16 sphérulines p. jour De 1 à 4 suppositoires —	EXTRAIT Pancréatique MONCOUR Diabète par hyperhépatie En sphérulines dosées à 20 c/gr. En suppositoires dosées à 1 gr. De 2 à 10 sphérulines p. jour De 1 à 2 suppositoires —	EXTRAIT ENTÉRO-PANCRÉATIQUE MONCOUR Affections Intestinales Troubles dyspeptiques En sphérulines dosées à 25 c/gr. De 1 à 4 sphérulines par jour.	EXTRAIT Intestinal MONCOUR Constipation Entérite "muco-membraneuse" En sphérulines dosées à 30 c/gr. De 2 à 6 sphérulines par jour.
EXTRAIT de Bile MONCOUR Coliques hépatiques Lithiasé Ictère par rétention En sphérulines dosées à 10 c/gr. De 2 à 6 sphérulines par jour	EXTRAIT Rénal MONCOUR Insuffisance rénale Albuminurie Néphrites, Urémie En sphérulines dosées à 15 c/gr. De 4 à 16 sphérulines par jour	CORPS Thyroïde MONCOUR Myxœdème, Obésité Arrêt de Croissance Fibrômes En bombons dosés à 5 c/gr. En sphérulines dosées à 35 c/gr. De 4 à 4 bombons par jour De 1 à 6 sphérulines —	POUDRE Ovarienné MONCOUR Aménorrhée Dysménorrhée Ménopause Neurasthénie féminine En sphérulines dosées à 20 c/gr. De 1 à 3 sphérulines par jour	AUTRES Préparations MONCOUR Extrait de Muscle lisse Extrait de Muscle strié Moelle osseuse Myocardine Poudre surrénale Thymus, etc., etc.

Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délivrent que sur prescription médicale.

LABORATOIRE
des Pansements
ET
Produits Aspetiques

J. R.

ROUY

93, Rue Lakanal, 93

TOURS

Téléphone : 3-64

Perfectyl-Ampoules

TUBERCULOSE - TOUX CHRONIQUE
Bronchite, Catarrhe, etc.

Sirop VÉDIA

Gaiacol synthétique pur

3 à 4 cuillerées à soupe par jour

ACTION RAPIDE ET CERTAINE

TRÈS AGRÉABLE A PRENDRE

Echantillons sur demande

J. COMBEFREYROUX, Pharmacien

134, Avenue Parmentier, Paris

CHOLÉINE

**CAPSULES GLUTINISÉES
A L'EXTRAIT INALTÉRABLE DE FIEL DE BŒUF**

CAMUS

**MALADIES
DU FOIE
ENTÉRO-COLITE
CONSTIPATION**

Dépot :

**Pharmacie CAMUS
MOULINS (Allier).**

Echantillon et Littérature
sur demande à MM. les Docteurs

MAISON : FUMOUZE, 78, FAUBOURG ST-DENIS, PARIS

DETAIL : CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS

TOPIQUES CHAUMEL

BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ

PESSAIRES CHAUMEL

OVULES CHAUMEL

à la glycérine solidifiée

ÉTABLISSEMENT de SAINT-GALMIER (Loire)

Société Anonyme, Capital : 2.112.50 fr.

EAUX MINÉRALES NATURELLES

SOURCES BADOIT

Déclarée d'utilité publique

EAU DE TABLE SANS RIVALE

SOURCE ROMAINE
EXTRA GAZEUSE

Sources Rémy, Noël

et les Centrales

VENTE PAR AN : 25 Millions de Bouteilles

Médicaments injectables,
Sérum, Produits stérilisés,
Radium en suspension,

PRODUITS au RADIUM DE JABOIN

Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris.
LABORATOIRE PHARM. du RADIUM, 27, Rue de Miromesnil, Paris.

Radio-Digestine,
Radio-Spiriline, Radio-
Santal, Radio-Quinine, etc.
LITTÉRATURE SUR DEMANDE.

CURE DE SOMMEIL

appliquée au traitement des

MALADIES NERVEUSES
—
et PSYCHIQUES

SOMNARIUM de LOCHES (I. et L.)

Notices sur demande

IODURASE COUTURIEUX

18. Av. Hoche, Paris

(Ioduro-Enzymes) en Capsules kératinisées

Une Capsule renferme 50 centigr. d'IODURE de Potassium

LEVURINE EXTRACTIVE

En Comprimés : 2 à 9 par jour.

35 fois plus
active que la **Levure de Bière**
Ch. COUTURIEUX, 18. Avenue Hoche, PARIS

“ SIRODION ”

Sirop composé contre

GRIPPE -- TOUX -- ASTHME -- COQUELUCHE
DOULEUR DE TOUTE NATURE

Docteur!!!

Sans Opium, sans Bromoforme, sans Créosote ni dérivés.

Avec un produit MÉDICAL

(à publicité exclusivement médicale)

Voulez-vous sans accidents secondaires à tous les âges (à partir d'un an) et dans tous les cas obtenir des résultats rapides???

Essayez

et

Si satisfait

Prescrivez :

le “ **Sirôdion** ”

de L. Martin, pharmacien, rue de Paris, 228
à MONTREUIL (Seine)

Echantillons gratuits aux Docteurs sur demande

PRODUIT FRANÇAIS SANTHÉOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des **DIURÉTIQUES**

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales
Albuminurie, Hydropisie

S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale
Anémie, Convalescences.

S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie
Maladies infectieuses

S. LITHINÉE { Présclérose, Artério-sclérose
Goutte, Rhumatisme.

La **SANTHÉOSE** ne se présente qu'en **cachets** ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0,50 centigr. — Dose : 1 à 4 par jour.

PRIX : 5 Fr.

Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS



**USAGE ENFANTS
DES DOCTEURS**

SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX

**NÉO-LAXATIF
CHAPOTOT**

Echant. : 56, Boul^d Ornano, PARIS

MASTICATOIRE FERLYS

A LA PEPSINE

Seule façon efficace de prescrire la pepsine.

Excite le réflexe gustatif aboli par l'état saburral de la plupart des dyspeptiques.

Augmente la sécrétion salivaire qui active la sécrétion gastrique.

Développe le pouvoir protéolytique du Suc gastrique par l'apport du ferment actif nécessaire.

Employé avec succès dans les cas de : *Dyspepsie, Hyperchlorhydrie, Dilatation, Entérite, Sécheresse de la Bouche* chez les Diabétiques.

Indispensable aux personnes obligées de manger très vite.

Utile pour se déshabituer de l'usage du tabac.

Nécessaire aux *Coureurs, Bicyclistes, Hommes de Sport*, pour obtenir la fraîcheur de la bouche en conservant une sécrétion constante de la salive.

Soc. de Thérapeutique de Paris (Séance du 13 avril 1910).

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLON

Laboratoires H. FERRÉ, BLOTTIÈRE & C^o
28, Rue Richelieu, Paris.

manifestations anaphylactiques font précisément partie du groupe des maladies considérées comme arthritiques ; tels l'urticaire, l'asthme, l'eczéma, la migraine. » (Léry)

Une des diathèses les plus intéressantes à ce titre est la goutte et les symptômes en sont tels que Cullen, Dyce Duckworth, Lanceraux pensaient qu'ils pouvaient être provoqués par une lésion du système nerveux central et Linossier s'est demandé en 1911 « s'il ne s'agirait pas, en somme, d'une substance très peu toxique, et s'il n'existerait pas dans l'organisme gouteux une prédisposition à l'intoxication, soit par suite d'une hypersensibilité, une sorte d'anaphylaxie à l'égard de cette substance, soit par un état d'infériorité des organes normalement appelés à lutter contre les poisons. »

Il en serait de même pour cet auteur du coma diabétique : « certaines névralgies, certaines poussées hémorroïdaires, certaines crises d'angine de poitrine, qui rentrent dans le groupement des maladies arthritiques, présentent également bien des similitudes avec certaines manifestations anaphylactiques » (Léry).

7° D'après Galup le caractère exsudatif des réactions du lymphatisme qui « serait peut-être expliqué par une augmentation de sécrétion de la lymphe, augmentation que Martin Calvary a constaté expérimentalement dans l'anaphylaxie et qu'il a montré indépendante de la pression sanguine... »

8° L'hyperéosinophilie est enfin une manifestation commune à certaines diathèses et à l'anaphylaxie.

Malgré tout ce qu'a de séduisant désormais une telle hypothèse, elle ne pourrait être admise, s'il y avait entre elle et les constatations chimiques faites dans l'étude des diathèses et parfaitement établies, des différences très accusées. Or, il n'en est rien :

On sait qu'à tout ferment correspond un proferment, que toutes les toxalbumines dérivent de protoxines ; or, « la toxogénine elle-même, si l'on en croit les expériences de Belin, serait contenue dans l'organisme sous la forme de protoxogénine, transformable par oxydation en toxogénine... » (Léry)

Les diastases, les toxalbumines, les toxogénines sont donc une similitude absolue quant à leur mode de formation.

Or, j'ai montré que les toxogénines se fixent partiellement sur le système nerveux. Elles sont donc capables ainsi de modifier profondément les échanges nutritifs. Allant plus loin, Abeolns et Bardier pensent que les toxogénines dérivent de l'antolyse des éléments nerveux, on conçoit donc quelles modifications profondes du chimisme de l'organisme il doit en résulter, et dès lors l'anaphylaxie expliquerait les modifications chimiques si importantes constatées au cours des diathèses.

« Les expériences récentes de Belin nous semblent appuyer l'idée de l'influence des toxogénines sur le chimisme nutritif de nos tissus et de nos échanges ; car en diminuant ou en augmentant, au moyen de corps oxydants par eux-mêmes inoffensifs, la quantité de toxogénine contenue dans un organisme, il a pu produire des transformations de cet organisme semblables à celles qui peuvent être déterminées par un corps chimique et susceptibles d'influencer grandement l'évolution des infections. »

Mais étant données les multiples sensibilisations que nous devons à l'hérédité ou que nous subissons chaque jour par l'introduction nouvelle de substances albuminoïdes étrangères dans notre organisme, on se demande ce qui peut présider, au milieu de cette multitude de

réactions cellulaires, de ces modifications de tous les instants du chimisme de l'organisme, à l'établissement d'un état pathologique défini, d'une diathèse déterminée, ce qui peut rompre un équilibre si stable en apparence, quoique sollicité de façons si diverses ; une modification profonde ne serait-elle pas nécessaire, modification déterminant par exemple l'apparition en grande quantité d'une toxogénine déterminée, modification par excès, faute d'hygiène ou d'alimentation par exemple, ou modification par défaut respectant certaines toxogénines et amenant la disparition de certaines autres, détruisant en un mot, l'équilibre toxogénique ; et dès lors, de l'introduction de l'albumine homologue, ou d'albumines hétérologues voisines, en faible quantité toujours, résulteront les troubles caractérisant l'une ou l'autre des différentes diathèses.

Mais ce sont là des hypothèses qu'aucun fait expérimental ne vient appuyer, hypothèses qu'il est cependant nécessaire d'émettre pour servir à l'étude de cette question.

Toutefois, il est bon de faire remarquer que ces toxogénines qui apparaissent si redoutables ne sont en réalité qu'une réaction défensive de l'organisme vis-à-vis des albumines étrangères qui tentent de troubler l'équilibre chimique de nos cellules ; Léry rappelle d'ailleurs à ce sujet cette assertion que j'ai formulée au premier Congrès de pathologie comparée : « La toxogénine est aux toxines ce que les phagocytes sont aux microbes. »

Bien que la nature anaphylactique des diathèses soit très vraisemblable, étant donné leur même caractère de spécificité relative, leur même origine : introduction dans l'organisme d'une substance albuminoïde étrangère, leur même façon d'apparaître brusquement et surtout leur même cause : action sur l'organisme d'une substance albuminoïde agissant en de très faibles proportions, leur même propriété de pouvoir être transmis par hérédité, l'analogie dans les manifestations cliniques, dans les réactions lymphatiques et leucocytaires, il est cependant nécessaire de soumettre cette question à l'expérimentation.

C'est que, précisément, rien ne ressemble plus aux troubles anaphylactiques que les troubles dus à la toxicité des substances injectées ; un sérum toxique, le sérum de bœuf, par exemple, injecté sous la dure-mère ou dans la jugulaire d'un cobaye, déterminera la mort avec les mêmes symptômes que l'injection déchaînant chez un cobaye sensibilisé.

S'agit-il, dans le cas qui nous occupe, d'anaphylaxie ou d'intoxication ? Le seul fait qu'une très petite quantité de substance agissante suffit pour faire apparaître les troubles serait déjà un argument pour éliminer l'hypothèse d'intoxication. Mais l'expérimentation peut grandement aider à élucider cette question.

J'ai établi, au point de vue anaphylaxie et toxicité sérieuse, des différences fondamentales ; j'ai montré en particulier que les sels peu oxygénés et le carbonate de sodium en particulier transforment ce que j'ai appelé la protoxogénine en toxogénine, et augmente par conséquent l'intensité des troubles anaphylactiques ; or, ces sels n'ont aucune action sur les symptômes relevés au cours d'accidents toxiques.

Inversement, le chlorure de calcium gêne considérablement la transformation de la protoxogénine, il diminue donc nettement l'intensité des accidents anaphylactiques, comme il est très facile de le démontrer expérimentalement et pratiquement aussi ; or, il est sans action quand, après son administration, on injecte un sérum toxique, peut-être même augmente-t-il l'intensité des troubles.

Les substances oxydantes, les chlorates par exemple, oxydent facilement *in vivo* la toxogénine, l'injection déchaînante faite après, ne produit que des troubles non mortels; si l'injection de substance oxydante est faite après l'apparition des symptômes, elle les atténue par oxydation de l'apotoxine; or, rien de tel n'est observé au cours des manifestations toxiques quand on fait intervenir avant ou pendant, des substances riches en oxygène.

Il y a donc là des différences très nettes et très faciles à mettre en évidence. Une confirmation pratique de ces faits est donnée par l'urticaire qui, longtemps considérée comme de nature toxique, est regardée aujourd'hui comme étant de nature anaphylactique; or, le chlorure de calcium est précisément le médicament le plus indiqué dans le traitement de cette affection, ainsi que le rappelait Léry en discutant mon travail sur la toxicité et l'anaphylaxie en général. « Le fait était reconnu jusqu'ici d'une façon un peu empirique; nous en avons aujourd'hui l'explication car le chlorure de calcium est précisément un des produits que M. Belin signale comme pouvant augmenter les accidents toxiques et diminuer les accidents anaphylactiques. On voit par ce seul exemple l'intérêt que peuvent présenter les recherches de M. Belin pour élucider la pathogénie de certains accidents, quand on hésitera entre leur nature toxique et leur nature anaphylactique. On voit aussi, par exemple, qu'il a déjà, en clinique humaine, un fait qui confirme les recherches expérimentales de M. Belin, et qui, remarquons-le aussi, est en faveur de l'hypothèse qui attribuerait à des accidents anaphylactiques un certain nombre de manifestations réputées diathésiques, la plupart des manifestations dites arthritiques en particulier. »

J'ajouterai en outre que, dans le *Bulletin de la Société des sciences médicales*, de novembre 1911, Moureyre dit: « Il y avait à la salle Saint-Vincent un malade atteint d'urticaire chronique. Il a été grandement amélioré par l'administration de permanganate de potasse. C'est donc là une nouvelle confirmation du second procédé d'anti-anaphylaxie, que j'ai indiqué, comme étant susceptible d'apporter des précisions au sujet de la nature des affections diathésiques.

On remarquera, enfin, que ces deux procédés sont d'autant plus faciles à employer qu'ils sont pour eux-mêmes anodins et qu'ils peuvent en outre constituer un mode de traitement.

BIBLIOGRAPHIE

- P^r André LÉRY. — Diathèses et anaphylaxie: *Journal de diététique et de bactériothérapie*, 15 mars 1913.
 J. GALUP. — Le lymphatisme diathèse d'anaphylaxie immunité, une conception générale des diathèses: *Presse médicale*, 19 avril 1913.
 Marcel BELIN. — Héritéité de l'anaphylaxie sérique: *C. R. Soc. de Biologie* 1910 TLXVIII p. 906-908.
 Marcel BELIN. — Mécanisme de production de l'anaphylaxie sérique: *Journal de Physiologie et de pathologie générale*, mai 1911.
 Marcel BELIN. — Rapport entre l'anaphylaxie et l'immunité (*Congrès de Pathologie comparée*, octobre 1912).
 Marcel BELIN. — Toxicité et anaphylaxie en général: *Société de Pathol. comparée*, mai 1913.
 MOUREYRE. — *Bulletin de la Société des Sciences médicales*, novembre 1911.

LETTRE D'ANGLETERRE

Les Suffragettes et la Chasteté des hommes

Un des côtés les plus cocasses du mouvement suffragiste, ce sont les prétentions scientifiques des chefs du mouvement. — Naturellement le côté scientifique ou soi-disant tel des relations sexuelles est un des sujets les plus fréquemment abordés.

Nous donnons ci-dessous quelques extraits d'une série d'articles publiés, il y a quelques semaines, par le principal organe du mouvement: *La Suffragette*. Nous étonnerons sans doute beaucoup de femmes françaises qui n'ont évidemment que des idées un peu vagues sur la pudeur anglaise, en rappelant que les numéros contenant ces articles étaient vendus, non point dans quelque obscure arrière-boutique, mais au coin des plus élégantes rues des quartiers « chic » et que les vendeuses étaient pour la plupart de forts convenables jeunes filles.

Un des points sur lesquels les suffragettes désirent attirer l'attention de toutes les femmes c'est le danger qu'au point de vue hygiène, présente le mariage.

Les femmes savent depuis longtemps que le mariage envisagé comme union spirituelle, n'est pas dépourvu de risques; que chez l'homme ou chez la femme, l'amour peut faire défaut, ou que le heurt des caractères ou des opinions est un obstacle au bonheur. De là le vieux proverbe qui compare le mariage à une loterie.

Mais ce que les femmes ignoraient, c'est que le mariage, envisagé comme union physique, présente pour les femmes un effroyable danger.

Le danger du mariage est dû à l'infériorité du niveau moral de l'homme et à sa conduite immorale. Avant le mariage, et souvent pendant le mariage, les hommes contractent des maladies sexuelles avec des prostituées et transmettent ces maladies à leurs femmes.

« La contamination de femmes mariées et pures, dit le Dr Prince Morrow, est l'infamie suprême de notre vie sociale. Les statistiques prouvent que la majorité des hommes qui se marient ont contracté des maladies et que beaucoup d'entre eux apportent la contagion aux femmes qu'ils épousent. Nous en voyons les conséquences dans l'état de santé précaire de la plupart des femmes. En outre beaucoup d'entre elles sont obligées de voir souffrir leurs bébés, enfants aveugles de naissance, avortés ou venus au monde avec les marques de la mort, ou, s'ils survivent, obligés de porter dans leurs corps débiles les stigmates de dégénérescence et de maladies qui sont l'héritage de prostituées.

... Personne ne peut nier ces faits qui sont d'expérience quotidienne et lamentable, et qui subsisteront tant que la société fermera les yeux à l'existence de ce danger pour la famille, et, par un sentiment de fausse prudence, refusera d'être éclairée ».

Voilà une déclaration bien claire mais peut-être encore atténuée des risques attachés au mariage.

Ce que les femmes doivent comprendre, c'est que les maladies qui leur sont communiquées par leur mari sont

Thérapeutique curative et symptomatique de la **CONSTIPATION**

MÉDICATION RATIONNELLE par

LES SCOROGÈNES

SCOROGÈNE-LAXATIF (Cachets)

Le **SCOROGÈNE-LAXATIF** (cachets) combine l'action émolliente et purement mécanique des gonflants et des mucilagineux, qui forment la base du traitement moderne de la constipation, aux propriétés laxatives franches, et au pouvoir cholagogue de certaines substances végétales (rhamnées, boldo).

Le **SCOROGÈNE-LAXATIF** (cachets) détermine rapidement et sûrement un effet laxatif dépourvu de tous les inconvénients (douleurs, brutalité, accoutumance) qui accompagnent l'usage des préparations dites laxatives.

L'efficacité immédiate du **SCOROGÈNE-LAXATIF** en fait le Médicament du début de la Cure.

MODE D'EMPLOI ET DOSES

Constipation légère et inhabituelle: 1 cachet par jour au repas du soir.

Constipation moyenne: 1 cachet au repas du midi, 1 au repas du soir.

Constipation intense et opiniâtre: 1 cachet à chacun des trois repas et au besoin 2 cachets au repas du soir.

ENFANTS: 1 à 2 cachets par jour

SCOROGÈNE SIMPLE (Granulé)

Le **SCOROGÈNE SIMPLE** ou **GRANULÉ** ne contient aucune substance laxative. Il régularise les fonctions intestinales uniquement par l'action gonflante et émolliente des extraits d'algues et par les propriétés cholagogues de certains extraits végétaux.

Il produit, sans jamais d'accoutumance, des selles naturelles, abondantes et faciles. En réalisant un apport de matériaux résiduels, il donne un point d'appui aux contractions de la musculature et applique sur la muqueuse un pansement permanent.

L'efficacité tardive, mais continue, du **SCOROGÈNE GRANULÉ** en fait le Médicament de Cure ou d'Entretien.

MODE D'EMPLOI ET DOSES:

Constipation moyenne: 4 cuillerées à café par jour aux repas dans une cuillerée de liquide, de potage ou de confiture.

Constipation ancienne: 6 cuillerées à café par jour aux repas.

ENFANTS: Doses moitié moindres.

LABORATOIRES CLIN-COMAR & C^{IE}, 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS.

SPÉCIALITÉ DE LUNETTES
Et Pince-Nez

F. LEFÈVRE

OPTIQUE MÉDICALE

60, Rue Nationale. — TOURS

Exécution rigoureuse des ordonnances
de Messieurs les Docteurs Oculistes

KODAKS - PHOTO

Travaux photographiques

PANSEMENTS ET PRODUITS

Aseptiques J.R.

pour Chirurgie

et Accouchements

LABORATOIRE ROUY

93, Rue Lakanal, TOURS

MÉDICAMENTS

INJECTABLES

Perfectyl-Ampoules

TÉLÉPH. 3.64

Hémostyl

du D^r ROUSSEL

Sérum hémopoïétique frais de cheval 15 RUE GAILLON PARIS

VICHY-ÉTAT

Bien spécifier le nom

VICHY CÉLESTINS

Arthritisme — Goutte — Rhumatisme
Maladies des voies urinaires

VICHY GRANDE GRILLE

Maladies du foie
et de l'appareil biliaire

VICHY HOPITAL

Affections de l'estomac et de l'intestin



iodo-maisine

PLUS D'IODISME !

Albumine végétale iodée en globules, solubles seulement dans l'intestin
ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME & EMPHYSEME, RHUMATISME

Vente en Gros : B. SALLE et C^{ie}, 4, Rue Elzévir, PARIS. — Littérature et Echantillons à MM. les Docteurs.

MÉDICATION
SIROP & AMEL
AU LACTO CRÉOSOTE SOLUBLE, PHOSPHATES, COCAÏNE ET ACONIT
CRÉOSOTÉE
TUBERCULOSE, BRONCHITES CHRONIQUES, CATARRHE.
ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS A MM. LES DOCTEURS 86, RUE DE LA RÉUNION - PARIS



BÉNÉDICTINE

POUDRE DE VIANDE de TROUETTE-PERRET

La plus agréable à prendre sans odeur ni saveur.

E. TROUETTE, 15, rue des Tzamboules-Industriels, PARIS

MÉDICATION IODÉE SANS IODISME CAPSULES DE
BENZO-IODHYDRINE
BRUEL
ÉCHANTILLONS & BROCHURES 36, Rue de Paris, COLOMBES (Seine)

la cause des souffrances spéciales et de la pauvre santé dont tant de femmes sont affligées. Les femmes ne sont pas des invalides de nature comme on le leur a fait croire. Elles sont invalides parce qu'elles sont les victimes des maladies sexuelles connues sous le nom de syphilis et de blennorrhagie.

Que toute femme, non encore mariée, se souvienne que la grande majorité des hommes contractent des maladies sexuelles (de l'une ou l'autre forme) avant leur mariage : que toute femme sache bien que la guérison chez l'homme d'une maladie de ce genre est longue, difficile, et, à parler franc, impossible, puisqu'aucun Docteur ne peut garantir que son malade est guéri et ne contaminera pas sa femme immédiatement ou dans des années.

La femme non mariée, actuellement forte et bien portante, peut perdre à tout jamais la santé dès le lendemain de son mariage. C'est là un avertissement dur, mais sincère, et les femmes ont droit à la protection qui résulte de la connaissance des faits.

Il ne faut plus que les jeunes femmes entrent dans le mariage les yeux bandés. Désormais elles doivent être averties que le mariage sera excessivement dangereux, jusqu'au jour où le niveau moral des hommes sera complètement changé et où ils mèneront une vie chaste et décente comme les femmes.

Il ne faut pas oublier que ce ne sont pas seulement les hommes notoirement et évidemment immoraux qui sont dangereux en tant que maris ; mais, comme le dit le Dr Morron :

« Qui est responsable de l'introduction de maladies vénériennes dans le mariage et par conséquent de la ruine de la santé de leurs femmes et d'enfants innocents ? En règle générale, ce sont des hommes qui présentaient un bel extérieur de vie régulière et correcte, — souvent des hommes bien posés dans le monde des affaires et par leur situation sociale, — des hommes qui, en s'abandonnant à ce qu'ils considèrent comme des distractions anodines, ont contracté la blennorrhagie ou la syphilis. Ces hommes, se croyant guéris peut-être, quelquefois même avec la sanction du médecin, épousent des femmes innocentes et leur transmettent les germes de maladies destinées à porter des fruits désastreux »

Il a été démontré qu'une écrasante majorité des hommes s'exposent à être infectés avant le mariage par leurs rapports avec des prostituées, et que 80 p. 100 d'entre eux contractent des maladies sexuelles. Ces faits sont pour les femmes un avertissement qu'il y a bien peu de chances pour que l'homme qui les demandera en mariage soit en bonne santé.

La contamination des femmes par leur mari est très fréquente. Noeggerath, la grande autorité en ces matières, a déclaré que trois femmes sur cinq sont atteintes de blennorrhagie.

Comment se fait-il que, connaissant le danger, les hommes ne craignent point de s'y exposer ?

C'est que l'instinct sexuel de la majorité des hommes est tellement perverti et corrompu que les relations avec des femmes vertueuses ne leur suffisent plus. Il leur faut des rapports avec des femmes qu'ils ne se sentent pas obligés de respecter. Ils veulent recourir à des pratiques qu'une épouse ne tolérerait pas. La débauche et l'obscénité voilà ce qu'il faut à ces hommes, et voilà ce qu'ils trouvent dans les maisons mal famées. Le mariage ne les « satisfait » pas. Ils courent aux femmes que ne blessent ni les paroles, ni les actions obscènes et qui permettent même l'abus anti naturel des fonctions sexuelles.

Comment remédier à un pareil état de choses ? Pour sortir d'une situation aussi terrible il faut écarter résolument toutes les demi-mesures,

« Il faut imposer aux hommes la chasteté, l'observation des mêmes principes de morale qui sont acceptés par les femmes vertueuses. Or, ce moyen, les médecins peuvent le conseiller, mais ils ne se sentent pas capables de l'imposer. Les femmes sont les seules qui puissent attaquer de front ce fléau et le faire disparaître. Quand les femmes auront acquis l'influence nécessaire, politiquement et socialement, elles auront le pouvoir de forcer les hommes à choisir entre deux alternatives : vivre décentement ou être exclus de la société des femmes décentes.

Mais, dira-t-on, l'abstinence ne risque-t-elle pas de compromettre la santé des hommes ? C'est une grave erreur, déclarent les suffragettes :

« Il n'y a pas d'organes aussi susceptibles de contrôle que ceux de la génération. Leurs fonctions, ni directement ni indirectement, ne sont pas le moins du monde essentielles à la vie, et sont même à peine essentielles au bien-être du corps. Les fonctions du testicule, comme ceux de la glande mammaire et de l'utérus, peuvent être suspendues pendant une longue période, peut être pendant la vie entière ; sa structure reste saine et capable à l'occasion de se réveiller à l'activité. »

Voici que dit le grand chirurgien Bryant :

« Au contraire des autres glandes, le testicule ne s'abîme ni ne s'atrophie faute d'usage, les parties physiques de la nature de l'homme étant soigneusement adaptées aux nécessités de sa position et de son être moral ».

..... Nous pouvons d'ailleurs rappeler qu'il existe une méthode artificielle mais parfaitement inoffensive et employée par les autorités médicales des prisons pour soulager tout malaise physique que peuvent éprouver les prisonniers mâles. La prostitution a disparu de nos prisons par des moyens médicaux ; par conséquent il n'y a pas de raisons pour qu'elle ne soit pas abolie par les mêmes moyens en dehors des prisons.

« La sécrétion des testicules, déclare pour terminer une suffragette éloquente, est l'espoir de l'avenir de la race. Mais quand on en fait un mauvais emploi, elle peut devenir plus dangereuse que le venin des plus redoutables reptiles ! ».

Quel doux pays promet d'être la future République des suffragettes !

JOHNSON.

Laboratoire de Bactériologie de l'Institut Vaccinal de Tours

Examens bactériologiques : crachats, pus, fausses-membranes, exsudats, urines, fèces, etc...

« Séro-diagnostics » : Fièvre typhoïde, mycoses, kystes-hydriques, lèpres, syphilis (Wassermann).

Cyto et zymo-diagnostics ;

Vaccines de Wright (furunculose, acné, etc...)

Analyse bactériologique des eaux.

Des pipettes stériles sont à la disposition des médecins pour les prélèvements aseptiques.

Adresser les produits à examiner à M. BELIN, chef du laboratoire de bactériologie de l'Institut Vaccinal, 19, rue Léon-Boyer, Tours. (Tél. 5-72.)

FOLK-LORE DE LA TOURAINE

TRADITIONS POPULAIRES

NOUVELLE CONTRIBUTION

(REPRODUCTION INTERDITE)

Par Jacques ROUGÉ

(Suite)

UNE BONNE BOUTEILLE

M'sieu l'curé et son saincristain sont à table — y bouévent....

M. l'curé. — Moune àmi, sarvez vô ?

L'saincristain. — Leux varres sont rabords !

M. l'curé. — Encore iune goulée !

L'saincristain. — Il est bain bon voute vin !

M. l'curé. — Ouai m'n ami il l'est point d'chute !

L'saincristain. — J'sai point et j'y sais pas.

M. l'curé. — Ah, ma finte ! tu vas vouërre !

L'saincristain. — J'voudrais savouërre !

M. l'curé. — T'es bain acuriosité.

L'saincristain. — Dame, v'êtes si savant que je sais en-

deminé à vo z'eucouté !

M. l'curé. — C'est iune histouaire !

L'saincristain. — Sainte ?

M. l'curé. — Non, mon vieux !

L'saincristain. — J'eucoute bain d'toutes mes volontés.

M. l'curé. — Ah ! l'bouguerre d'animal — Vlà la chous !
quante maime. — J'étions z'au suminaire a c't'heure là
et pi, j'éution z'en vacances ! J'avions n'avec-que un tel pi
iun tel fais la reufleuxion d'un voyage !

L'saincristain. — A queu saint ?

M. l'curé. — A Saint-Gombault si tu veux l'savouërre ;
c'est-à-dire, j'avions deucidé d'aller quaterre ensemble à
l'Abbée d'font Gombault !

L'saincristain. — Suse c'te Creuse !

M. l'curé. — J'partons quate. J'môillions noute cheumise
pà là mache ! Enfin deux fins — c'taite au r'tourre — j'ar-
reutons cheu l'curette d'Villejeusu un p'tite endrette bain
affruité. L'curé partaite pou iun entarmant tout raz Bos-
say ! Y dite à sa boune feume d'cuisinié — Tain là z'une
telle, tu leu donneuras un coupe à bouërrede c'teu grand-
grand bouteille à teutiquette qu'est d'su l'mantiau d'la
cheuminée !

L'saincristain. — C'qui fut dite fut faite pouvre de surre !

M. l'curé. — Ouai, tout ça fut faite et pi on a bu et pi
c'était fort, ça empourrait là goule ! Mais, c'tait ti bon pou
deu jeunesses qu'ont souéffe !

L'saincristain. — Boivons à noute santé. Mossieu l'curé !

M. le curé. — Mais, vlà l'chiendent quand qu'on ervint au
suminerre à la rentrée d'octobre, l'supeurieur vint à moué.— Eh bain qui m'dit — eh bain M'sieu, l'était bon l'vin
d'chute de Villejeusu ?— L'vin d'cheute que j'y dis ? I a pas d'cheute d'iau à
Villejeusu, M'sieu l'supeurieur !— Bain oui, l'vin d'cheute, que me répond l'supin,
l'vin de cheute qui est un vin blanc où il y a du sel et des
fientes de poules, des fientes les pu grousses et les pu pyrami-dales qu'on peut trouver dans les fosses, les cours et les
poulaillers ...Vous en avez bu, M'sieu ? Etait-il bon, hein, hein, hein ?
L'Saincristain. — J'boué pu M'sieu l'Curé, j'sais inca-
mant du vente !M l'Curé. — Allons, ermet-toué, on débouchera
une auterre bouteille, va moune ami !

LA VISITE

La mère Nicolle et la fille Chopette conversent en balayant
le caniveau un matin.

La mère Nicolle. — Eh ! mamezelle Chopette ?

La fille Chopette. — Me v'là, me vlà, me vlà ti pas...

Nicolle. — Vous l'avez vu dire ?

Chopette. — Ko don ?

Nicolle. — La chose qu'on dit su toutes leux portes

Chopette. — C'éti pa rapporre à la métresse Méchin de la
Bertillière ?

Nicolle. — Ouï, par de vrai.

Chopette. — Eh bain ki ki n'ya d'zeu vu ?

Nicolle. — Ah ma boune amie, vlà l'histouaire ! C'est
n'une histouaire au guiaabe.

Chopette. — O mon Gnieu !

Nicolle. — Bain, vlati pas, ma charre vouézine, queue les
mêtes de la maîtresse Méchin sont à rendus à la Bertil-
lière pendant vèpe, dimanche dargnié.

Chopette. — Les jeunes mêtes ?

Nicolle. — Bin surre. Deux p'tits pigeons vindus d'Paris
iou qui sont n'allés pa rapport à la libarté kon a dans c'teu
grand ville de s'biger quan kon veut dans les rues, au lite,
cheu soué, cheu d'ôtes, à l'ôbarge, l'souërre, l'matin,
l'tantou, à patron minette, à la rigoulade, comme on veux,
quoué !Chopette. — Les deux p'tits mêtes sont don advindus
usqu'icite !Nicolle. — Oui, vrament et pendant que M'sieu l'curé y
débagoulaite seux : Laudate et ses outes affarres en latin,
ieux deuss gentil z'houmes sont rendus à la Berthillière,
et vlà ceu qui a été dite quasiment à ce qu'on m'a dite que
l'gas de là ferme de la Berthillière a dite à ce qu'on dite
que le p'tite mête avait dite !

Chopette. — Koque qu'il a don dite ?

Nicolle. — Il a dite à son epouze : Tite poulette chaude,
tite caille amée, ergade bain la ferme, meu prend gade
à teu scoberquins blancs — et patati, patata — y li enleu-
vait la paille de desou seux bottines et eurussait d'avant
ielle usquaux feuilles des humiaux tetaux qui trempaient
dans la fousse au fumia — y li disaite ; Tain mignounné,
vlà l'tête à seux meussieux ; vlà l'guche aux poulettes :
vlà la ponouère et l'gnôte !Et la peukiote qu'est bain argadante et k'étaite bain
affistoulée dans n'un grand mantiau bleuti, a disaite rain
mais rain du toute ! L'mête li, y déglouaite quasiment
coume un faisain mâle au biau mitan de seux faisannes.

Chopette. — Et pis. Koque y a u ?

Nicolle. — Eh bien, v'la ti pas que l'Monsieu d'Paris
s'mit tout d'un rabord à gouler :« Métresse Machin, iou que vêtes ? Iou que vêtes ma
boune meutresse ? Et tout en causant y loquetassait la
porte. Iou que vêtes ? v'la vos p'tits mêtes qui s'en erven-
nent de Paris — v'nez donc vouère ma pekiote mignoune
tartourelle. — Va-t-en faire foutre ! vlati pas que la porte
s'ouvère et qu'on entend pendiment qu'à s'débarrait :« Cochon d'cochon de sacré nom de varmine de charou-
gne, de pourial, de salopiau, de coqigrû, de...

Chopette. — C'était la Méchin ?

Nicolle. — C'était la Méchin bain surre et pi qu'alle apparut frétilante nue sans rain du toute sus l'cadabe... et pi l'malheu c'est que son gas d'farme étaite dans la venelle du lite en train d'saranger...

Chopette. — Bon Jeuzu ! quoqui s'esti don passé ?

Nicolle. — Toute était fini ou point ercommancé — et la Méchin qu'elle a dite comme ça : Pardon — escuse sieu, dame, vo savez ce que c'est ; J'ai zin reumatriste enterre leux deuss époles, j'peu point m'artourner — C'était mon boyon qui m'aidaite et j'changeais d'linge ; c'esti pas dimanche ?

LES POUËRES A M'SIEU COUNIN

(ou l'conte de la Nâne)

M'sieu Counin, y a pas bain loutan l'était falmacien à Cussette dans l'Inderrelouère. Oh la beulle boutique qu'il avaiete meus éfans ! Y avaiete n'une vitrine iou qu'on voyaiete des borcaux d'varre et d'pourcelaine paintulurée acement.

Dans leux borcaux d'varres y avaiete de l'yaou varte à drette et l'yaou joune susse la gauche.

L'souërre quanque leux chandelles étion t'allumées on auraiete dite du feu flamblant ou bain n'un brulo d'iaou d'vie d'marre ! C'étaiti biau !

Pi y avait aussite dans leu pourcelaine des harbes pour n'aller, des harbes pou s'ertani et deux meud'cines n'en vlà, n'en vola !

Ah ! c'étaiti biau ! Kan c'tait dans leux challeures, Mame Counin a rabattaitte un estore bleu iou qui avait d'peint deux grous sarpenes tortillards censément l'enseignement du pouéson.

Et pi quanque c'étaite qu'on entraitte y avaiete une tite clouchette qui faisaiete derline, derlin et on voyaiete Masiou Counin enterre ses grous borcaux, son morquié en mâbe et sa tite bascule à pinune.

Y en avaiete des chouses et des affarres ! Yen avaiete dans la falmacie des potes et des pichettes et des bidons d'toutes les grosseures et de toutes leux parouesses !

Ah ! M'sieu Counin l'étaite bain argenté ; y gagnait grou anvecque ses régénérations vergétales et artificieulles. C'étaite t'un physicien agréiabe !

Et pis y l'avaiete z'une veugne tout ras cheu défun mon p'pa !

Ah ! la beulle veugne ki souégnaite si bain anvecque du feumier d'euzine dit escorie, anvecque des surfades et des souffraisons ki faisions sorti d'une pompe z'à bras !

Y avaiete t'aussite dans c'teu veugne des âbres à fruits ; deux grous poummiés d'rainette burre et un tit poirier d'Mosieu anvecque une greffe d'pouërre berdaizi su n'un peutrassou d'ébaupin.

Tous leux ans M'sieu Counin, Mame Counin et leu cuisinière qu'étions célibataire y venions vendanger.

Meu, d'pi troué z'ans, M'sieu Counin y trouvaite jamais seu pommes à rainette.

Les pouërres Mosieu, les pouërres Berdaizi tout ça y étaite ; les autèrres fruits, les à rainette point ; rain, rain queu des aniclès ou des bérouis !

Portant, M'sieu Counin y les comptait bain seux fruits ; y v'nait l'biau temps, y les artouchaitte, les artouchaitte encore, les ertournaite, les ergadaite, et y faisaiete iune risette comme qu'on fait nous autes, les m'mans, aux beaux fessiers d'nos p'tits dròles quand qu'on leux changèrre les drapioux.

— Ah ! Ah ! qui dit M'sieu Counin un jor, j'vas t'y prendre geurdin ou bain geurdine, c'teu foué ?

Et y sort, à ce qu'on a dit dans l'bourg, y sort de la pochèrre de sa culotte iune seuringue grouse coume rain du toute (màimement que l'pé Macellin, mon vouézin y disait : une seuringue à douner des lavments à n'une poule couasse ! — et vlà qu'anvecque c'teu p'tite flic-touërre, imparceuptiblement y en pousse l'becque dans iune tite bouteille — l'pé Bonju qu'est point iune bête — a dite queu c'était d'l'huile d'henricique !

Lorse, M'sieu Counin erlevant sa meucanique pleune d'huile y fout l'bec dans l'cu d'une poume et pi, anvecque l'pouce, eh bain y pousse l'piston d'l'flic-touërre.

Et tertoutes les grouesses poumes y z'ont passé ! Vlà don pas queu six jors anprès, l'pé Zaburon Jarniquette, l'clouzier à M'sieu Counin, s'amène anvacque soune âne à la falmacie.

— Tain Koqui a, Jarniquette ? que dit M'sieu Counin.

— Noute Maïte ?

— Es-tu incamant ?

— Non M'sieu.

— Eh bain t'as la goule longue !

— Ça s'peut, noute maïte !

— T'as pas la fieuve.

— Non M'sieu.

— Et ta borgoise ?

— Va bain.

— Et ta sœurre ?

— Bain.

— Et tes éfans ?

Assé ; assé bain...

— Toune âne, tes chieuves, ta vache, tes couchons ?

Tout bain, grand marcite, noute maïte.

— Z'alors c'est tes éfans qu'ont queute chouse ?

— Ouai, M'sieu Counin.

— Ah ! meu, l'quel ou laquelle ? Michal, Pierre, Angeu-lique, Armance, Cleumantine ou Zacharie ?

— C'est Zacharie.

— Koqui l'a don — ?

— Il a M'sieu Counin qui fait tout l'temps.

— Ah bas ! Et quand ça l'prenti ?

— Tous leux souërres au meume battant d'ourloge.

— A queulle heure ?

— Apreu qu'il a z'été dans noute clou cri d'l'harbe pou nos lapins.

— Pas poussibe.

— Si M'sieu et quasiment que j'eu croué ki n'a l'un sorre su lui !

— Poverre bougre !

— Ouai, M'sieu un sorre que la mé Moucheron y auraiete lancé pa d'su l'â bouchure en passant sous l'grant humiau du chmin varre

— Mon boune houme !

— Ah, mon charre Mête vous k'êtes savant, disez-moué queute chouse ou bain j'vas m'en sauver cheu l'deuvin !...

— Eh bain pé Jarniquette, vlà un pitit paquette !

Oh ! marcite, grand marcite !

— Eucoute moué bain. Prend l'paquette dans ta poche de gilette, pi en rentrant, t'iras dans l'clou, au grou poumier d'â rainette. Là tu grouleras toutes les poumes qui restent, tu n'y toucheras pas, tu me les apporterás.

— Ouai M'sieu !

— Pis tu fras cueilli à ton dròle Zacharie deux pouërres berdaizi — les pu dures — tu leux creuseras bain, tu y meutras la poudre de mon p'tit paquette qui est resserant pou leux entrailles — pi tu feuras manger d'force ces pouërres et leur dedans à Zacharie.

LES LIVRES NOUVEAUX DE NOVEMBRE 1913

Pour ce qui concerne cette Bibliographie écrire à la
Librairie TRIDON, 49, Rue Nationale, TOURS.

ARENNES (J. Ad.). — Les plus faibles sont les plus forts.....	3 50	WILLIAM HEUBL. — François I ^{er} et le mouvement intellectuel en France (1515-1547). In-8.....	4 »
AUREL. — La semaine d'amour.....	3 50	LEMANSKI (D.). — Mœurs arabes.....	3 50
BOUCHOR (Jean). — L'Ironie sentimentale.....	3 50	LEVAINVILLE (D ^r). Rouen. Etude d'une agglomération urbaine. in-8, 422 p.....	7 50
DELCAMP (André). — Femme jalouse. Roman.....	3 50	L'ITALIE SEPTENTRIONALE. vue par les grands écrivains et les voyageurs célèbres. Préf. par Téodor de Wyzewa.....	3 50
* DELLY (M.). — Entre deux Ames.....	3 50	MARTIN (Capit. Maurice). — Au cœur de l'Afrique équatoriale, av. 46 photogr. H. t.....	3 50
DOFF (Neel). — Contes farouches. 323 p.....	3 50	RENIER (C ^o). — L'œuvre civilisatrice au Congo, in-4, av. 21 cartes H. t.....	15 »
FOLEY (Charles). — On tue dans l'ombre, ill. coul.....	3 50	SAINT-LÉGER (Marquis de). L'Argentine économique xvi-296 p.....	3 50
GACHONS (Jacques des). — Vivre la Vie. Roman.....	8 50	GASTON-ROUTIER. — Souvenirs et croquis madrilènes, in-8, 290 p.....	3 »
GEORGET (Alphonse). — La Transplantée. iii-327 p.....	3 50	GOURDON (D ^r). — Un hivernage dans l'Antarctique, in-8, 100 p.....	3 »
JUNKA (Paul). — Le mystère du cahier brun. 276 p.....	3 50	HANOTAUX (Gabriel). — La France vivante. En Amérique du Nord, 268 p.....	3 50
LAFAYE (Marcel). — Le plaisir tendre, 275 p.....	3 50	ROUSSET (Lieutenant colonel). — Trente ans d'histoire (1871-1900), in-4, 200 gr. et 10 pl. H. t.....	7 50
NOLLY (Emile). — Le chemin de la victoire.....	3 50	SIMOND (Ch.) et POINSOT (M. C.). — La vie galante aux Tuileries sous le second Empire, in-8, ill. d. l. t. et h. t., relié, 12.....	5 »
SOREL (Albert-Emile). — L'Aile brisée.....	3 50	REISET (Vicomte de). — Joséphine de Savoie, in-8, 466 p.....	7 50
TRACY (Louis). — Roi d'Amérique. Trad. de l'angl. par Mme Berton.....	3 50	BAINVILLE (Jacques). — Le coup d'Agadir et la guerre d'Orient, 24 p.....	3 50
SCHNEIDER (Edouard). — Les Heures Bénédiclines.....	3 50	MICHEL (Robert). — Amour et chasteté. Trad. del'ital. par Mario Galanti, in-8, br. 5.....	6 »
ROUPEL (Gaston). — Le Vieux Garain.....	3 50	OSTY (D ^r E.). — Lucidité et intuition. in-8.....	8 »
VERHAEREN (Emile). — Les Blés mouvants.....	3 50	BONNIER (Pierre). — Socialisme.....	2 »
FONTANEL (J.). — Nos Lycéens, études documentaires.....	3 50	Id. — Sexualisme.....	2 »
CHAMPION (Pierre). — François Villon, sa vie et son temps. 2 vol, in-8, viii-332 ; 450 p. et 49 phot. H. t., Ensemble.....	20 »	PLUMETA (Léonce). La Tauromachie moderne. Nomb. ill. in-8, ix 266 p.....	3 50
LAPANGE (Henry). — Ingres, sa vie, son œuvre, 400 repro. dont 11 héliogr. h. t., un vol, 33/22.....	50 »	VELLAY (C.). — Le problème méditerranéen, in-8, 91 p.....	1 25
BARBEY (Frédéric). — Au service des rois et de la Révolution. (Suisses hors de Suisse). In-8, 2 gr.....	5 »	VIALATE (A.) et CAUDEL (M.). — La vie politique dans les deux mondes (1911-1912), in-8.....	10 »
BLIARD (Pierre). — Les Conventionnels régicides. In-8, 540 p.....	5 »	BERTRAND. — Saint-Augustin, in-8.....	3 50
CAVAIGNAC (Eugène). — Athènes. In-8, avec plans et cartes.....	12 »	ADAM (M ^{me}). — Chrétienne, in-18.....	3 50
CHAGNY (André). — François Picquet, le Canadien. In-8.....	10 »		
CHAMPION (Lieutenant Claude). — Des Héros. (1792-1815) Préface du colonel Frisch.....	3 50		
LEFÉBURE DE BÉHAINE (C ^o). — Napoléon et les Alliés sur le Rhin. Intr. par Fréd. Masson. In 8, t. X, 568 p., 16 ex. H. à 20.....	7 50		
MACIET (Charles). — Souvenirs de l'Invasion et du Siège de Paris.....	3 50		
WILKINS (W.-H.). — Madame Fitzherbert et Georges IV. Texte français de J. Monjoux. In-8 écu, 7 pl. h. t.....	5 »		
Id. — Le Roman d'une reine sans couronne: Sophie-Dorothée de Zell. Trad. de l'angl.....	3 50		

LA LIBRAIRIE TRIDON

49, rue Nationale à Tours, 49

se charge de fournir avec la remise du nouveau tarif de la Chambre syndicale, tous les ouvrages qui lui seront demandés par MM. les Abonnés de la *Gazette Médicale du Centre* et enverra, gratis, sur demande, sa *Revue mensuelle des livres nouveaux* comprenant en moyenne 20 pages de texte in-8.

Abonnements sans frais à tous les *Journaux et Revues*.

Adopté par l'Assistance Publique

BIO-LACTYL

Ferment lactique Fournier

AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES

LABOR. FOURNIER FRÈRES, 27, Bd de l'Hôpital, Paris.

ENTERITES glaireuses, calculeuses, muco-membraneuses
DIARRHÉES INFECTIEUSES, APPENDICITES DERMATOSES

PAINS SPÉCIAUX ROLLS L. PIROIS

E. DEVELOTTE et P. CHEVALÉ, Successeurs

ESTOMAC - INTESTIN - FOIE - DIABÈTE

USINE & BUREAUX :
20, rue Sébastopol, TOURS Téléph. 3-73

ROLLS SIMPLES

Dyspepsie, Gastrite, Gastralgie, Entérite, Obésité

ROLLS NON CHLORURÉS

Albuminurie, Affections cardiaques

ROLLS PHOSPHATÉS

Anémie, Croissance, Tuberculose

ROLLS DIASTASÉS

Affections de l'Intestin et du Foie

ROLLS DE FARINE COMPLÈTE

Suralimentation rafraîchissante, Déconstriction

ROLLS AU GLUTEN — PAINS DE GLUTEN

Diabète au Glycosurie (90/0 de gluten pur)

BISCOTTES RABELAISIENNES

Aliment de Choix
Délicieuses dans le Café, Chocolat, Bouillon, Thé, etc.

BISCOTTES DE FARINE COMPLÈTE

Déconstriction et Rafraîchissant

BISCOTTES AU GLUTEN

Permettant l'emploi du gluten dans les potages

PHOSPHO-GRUTELLINE L. PIROIS

FARINE NOURRISSANTE : La seule n'échauffant pas.
Indispensable aux Enfants, Nourrices et Convalescents.

PAIN GRILLÉ SANS MIE

Obésité, Potage et Repas

N. B. — Tous nos Produits ROLLS & BISCOTTES se sont non chlorurés pour les cardiaques et albuminuriques. — Conservation indéfinie.

Par leur dosage, les soins minutieux apportés à leur fabrication et leur richesse en matières nutritives, toutes éminemment digestives, nos **Pains de Régime** défont toute comparaison avec les produits similaires. Ils remplissent toutes les conditions exigées par les Docteurs spécialistes des **Maladies de la Nutrition**.

Ils sont indispensables pendant et après les traitements des **Cures thermales de Vichy, Chatel-Guyon, La Bourboule, Plombières**, etc., qu'ils favorisent et complètent.

Envoi d'Echantillons gratuits à MM les Docteurs. — Au Public, contre 0 fr. 50

Traitement

de l'**Anémie, Chlorose, Tuberculose, Neurasthénie**. et en général de toutes les **Maladies consomptives**.

FERRONUCLYL

Médication ferrugineuse et organo-thérapique

Production de **Globules blancs** et de **Globules rouges**

COMPOSITION :

Cinnamate de fer,
Extraits glandulaires,
Lipoides hématiques et médullaires.

DOSE MOYENNE : 3 à 4 pilules par jour

PRIX DU FLACON : 4 fr. 50

PHARMACIE MAURICE POUILLIN

VERSAILLES — 81, rue Duplessis — VERSAILLES

ÉCHANTILLONS GRATUITS à MM. les Docteurs

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE TOURS POUR 1913

Par le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL

1913	RÉPARTITION DES DÉCÈS (mort-nés non comptés) PAR AGE ET PAR SEXE								RÉPARTITION DES NAISSANCES PAR SEXE							
	MOIS	moins de 1 an	de 1 an à 19 ans	de 20 à 29 ans	de 40 à 59 ans	de 60 à 79 ans	de 80 ans et au-dessus	TOTAUX	Masculin	Féminin	MORT-NÉS	Masculin	Féminin	TOTAUX	Illégitimes	MARIAGES
JANVIER.....	17	13	23	25	58	25	161	76	85	10	54	60	114	20	39	5
FEVRIER.....	17	24	10	34	44	17	146	66	80	7	51	51	102	25	28	5
MARS.....	12	18	23	42	54	12	161	68	93	9	75	59	134	33	45	2
AVRIL.....	14	11	18	24	51	12	130	57	73	9	63	50	113	34	24	3
MAI.....	12	16	20	41	56	16	161	79	82	10	63	37	100	21	90	3
JUIN.....	4	8	18	17	47	6	100	41	59	7	47	57	104	22	53	3
JUILLET.....	14	4	12	26	34	15	105	52	53	10	66	65	131	19	41	9
AOUT.....	12	17	22	30	40	7	128	68	60	11	76	51	127	19	37	5
SEPTEMBRE.....	15	4	22	29	30	11	111	49	62	6	47	52	99	16	46	4
OCTOBRE.....	9	6	12	23	43	8	101	54	47	7	46	50	96	18	48	4
NOVEMBRE.....	6	8	14	25	37	9	99	53	46	11	57	54	111	27	51	4
DECEMBRE.....																»
TOTAUX.....	112	129	194	316	494	138	1403	663	740	100	645	586	1231	254	502	40
1912	137	109	187	271	403	136	1253	632	621	93	618	587	1205	228	592	38
1911	193	149	233	312	484	137	1508	739	769	78	543	566	1109	224	511	29

ANTI-SEPTIQUE URINAIRE PAR EXCELLENCE

Dissout et chasse l'acide urique

ARTHRITISME

DIATHÈSE URIQUE



GRANULÉ
SOLUBLE

Urotropine
Helmitol
Pipérazine

ROGIER

Benzoate
de lithine
etc.

PRIX
au Public : 5 fr

Stimulant de l'activité hépatique et de l'excrétion rénale.
0,60 de principe actif par cuill. à café. — 2 à 6 cuill. à café par jour.

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE : **Henry ROGIER**, Pharmacien, Ancien Interne des hôpitaux de Paris
19, avenue de Villiers — PARIS — Téléphone 533-85 — Dépositaires à Tours : Pharmacies GIBERT, PAULIN et GIRAUD

Quand il aura tout avalé, tu lui flanqueras trois coups de pieds dans l'derrière en y disant à chaque coup de pied : Voilà pourre leux pommes que t'as pris à M. Cou-nin ! »

Oh ! meü p'tits éfans n'allez point grouler des âbres et manger des fruits dans ceus clous, dans ceus enclosures, voyez-vous, ça vous donnerait peut-être bain l'déborre !

(A suivre).

AMBULANCE AUTOMOBILE

POUR TRANSPORT DE MALADES ET BLESSÉS

Heintz-Bouchardeau — Automobiles.

TOURS

TÉLÉPHONE : 2 08

UN DISCIPLE DE DESCARTES

BOSSUET ANATOMISTE ET PHYSIOLOGISTE (1)

Par A.-F. LE DOUBLE,
De l'Académie de Médecine

(Suite)

Et pour le prouver il a rappelé les ruses dont use un vieux cerf (1) pour déjouer les poursuites dont il est l'objet dans une chasse à courre, l'allure traînante et la difficulté de s'envoler que simule la perdrix pour attirer loin du nid où sont retenus ses petits un chasseur et son chien, et le génie industrieux des castors.

Cependant, quand aux bois
Le bruit des cors, celui des voix,
N'a donné nulle relâche à la fuyante proie,
Qu'en vain elle a mis ses efforts

A confondre et brouiller la voie,
L'animal chargé d'ans, vieux cerf et de dix cors, (2)
En suppose (3) un plus jeune et l'oblige par force
A présenter aux chiens une nouvelle amorce.
Que de raisonnements pour conserver ses jours
Le retour sur ses pas, les malices, les tours,

(1) « Lorsque le cerf est sans expérience, sa fuite est simple et sans méthode. Comme il ne connaît que les lieux voisins de celui où il est né, il y revient souvent, ne les quitte qu'à regret et à la dernière extrémité. Mais lorsque la nécessité répétée de se dérober à la poursuite l'a forcé de réfléchir sur la manière dont il a été poursuivi, il se compose un système de défense, et il éprouve tout ce que l'action de fuir peut comporter de variétés et de des-seins. Il s'est aperçu que dans les bois fourrés où le contact de son corps laisse un sentiment vif de son passage, les chiens le suivent avec ardeur et sans interruption : il quitte donc les bois fourrés, passe dans les clairières, ou longe les routes... Quoiqu'il n'entende plus les chiens, il sait que bientôt il sera rapproché par le vent, aussi loin de se livrer à une sécurité dange-ense, il profite de ce temps de répit pour imaginer des moyens de tromper ses ennemis. Il a remarqué qu'il était trahi par la trace de ses pas et que la poursuite s'y attachait constamment : pour dérober sa marche, il court souvent en ligne droite, revient sur ses voies, et se séparant ensuite de la terre par plusieurs sauts consécutifs, il mel en défaut la sagacité des chiens, trompe l'œil du chasseur et gagne au moins du temps. » G. LEROY. Lettres philosophiques d'un physicien de Nuremberg, lettre III.

(2) Un cor c'est la branche de corne qui sort de la ramure ou du bois de cerf, et croît d'années en années. La ramure c'est le bois entier.

(3) Met à sa place, du latin *supponere*.

Et le change (1), et cent stratagèmes
Dignes des plus grands chefs, dignes d'un meilleur sort !

Quand la perdrix
Voit ses petits

En danger, et n'ayant qu'une plume nouvelle
Qui ne peut fuir encor par les airs, le trépas,
Elle fait la blessée, et va traînant de l'aile,
Attirant le chasseur et le chien sur ses pas,
Détourne le danger, sauve ainsi sa famille ;
Et puis quand le chasseur croit que son chien la pille, (2)
Elle lui dit adieu, prend sa volée, et rit
De l'homme qui, confus, des yeux en vain la suit (3).

Non loin du Nord il est un monde
Où l'on sait que les habitants,
Vivent, ainsi qu'aux premiers temps,
Dans une ignorance profonde :
Je parle des humains ; car, quant aux animaux,
Ils y construisent des travaux
Qui des torrents grossis arrêtent le ravage,
Et font communiquer l'un et l'autre rivage !
L'édifice résiste et dure en son entier :
Après un lit de bois est un lit de mortier.
Chaque castor agit : commune (4) est la tâche

(1) « Change se dit en termes de vénerie, quand des chiens qui poursuivaient un cerf ou quelque gibier le quittent pour courir après un autre qui se présente devant eux. Il est opposé à *droit* qui est le premier gibier qu'on a poursuivi. *Garder le change*, c'est suivre toujours le même gibier. *Pendre le change*, c'est en suivre un nouveau. Un vieux cerf donne le change et laisse son écuyer à sa place. » (TRÉVOUX).

(2) Se jette sur elle.

(3) « Je me demande s'il existe un tableau plus parfait ; si le plus habile peintre me montrerait sur la toile plus que je vois dans ces vers ? Le dernier mot est un élan, un éclair. Avec quel art l'autre vers est suspendu, quand la perdrix prend sa volée ! Elle est en l'air ; et vous voyez long-temps l'homme immobile qui, confus, des yeux en vain la suit. Le vers se prolonge avec l'étonnement » (LA HARPE.)

(4) Virgile s'est exprimé de même en parlant des abeilles :

Omnibus una quies operum labor omnibus unus.

(Georg. IV, 184.)

Le vieux y fait marcher le jeune sans relâche ;
Maint maître d'œuvre (1) y court, et tient haut le bâton (2).

La République de Platon
Ne serait rien que l'apprentie
De cette famille amphibie.

Ils savent en hiver élever leurs maisons,
Passent les étangs sur des ponts,
Fruit de leur art, savant ouvrage ;
Et nos pareils ont beau le voir,
Jusqu'à présent tout leur savoir
Est de passer l'onde à la nage.

Que ces castors ne soient qu'un corps vide d'esprit,
Jamais on ne pourra m'obliger à le croire.

Pour mieux faire sentir l'inanité de cette mémoire
toute corporelle dont celui qu'il a dénommé le rival
d'Epicure (3) a doté les animaux, La Fontaine en a
décrit les opérations :

L'objet, lorsqu'il revient, va dans son magasin
Chercher, par le même chemin,

L'image auparavant tracée,
Qui sur les mêmes pas revient pareillement,
Sans le secours de la pensée,
Causer un même événement.

Et s'est de nouveau révolté contre un illogisme
qui fait rapporter lorsqu'il s'agit de l'homme des
effets semblables à des causes tout à fait différentes,

Nous agissons tout autrement :
La volonté nous détermine.

Non l'objet, ni l'instinct. Je parle, je chemine ;
Je sens en moi certain agent ;
Tout obéit dans ma machine
A ce principe intelligent ;

Il est distinct du corps, se conçoit nettement
Se conçoit mieux que le corps même :
De tous nos mouvements c'est l'arbitre suprême

Un esprit vit en nous (4) et meut tous nos ressorts.

Et pour conclure il a donné

à l'animal

Non point une raison selon notre manière
Mais beaucoup plus aussi qu'un aveugle ressort.

(1) On appelait autrefois ainsi les architectes et officiers préposés à l'inspection des bâtiments publics. Leur charge consistait à voir s'ils étaient construits suivant les règlements de police et les statuts de la maçonnerie.

(2) Locution proverbiale. On dit qu'un homme en mène un autre *le bâton haut* pour dire qu'il lui commande avec autorité et vigueur. Cela vient de ce que le bâton était un insigne de commandement commun à beaucoup de profession les *maîtres d'œuvre* en portait un qui leur servait à prendre les hauteurs et les distances et qu'en terme de géométrie on appelait *bâton de Jacob*. Le bâton de commandement a été retrouvé dans des stations néolithiques. C'est encore dans les armées l'insigne du plus haut grade, du maréchalat.

(3) A cause de l'analogie de ses tourbillons avec ceux d'Epicure ou parce qu'il eut pour principaux adversaires les épicuriens du temps, entre autres Gassendi.

(4) Même pensée dans ce vers :

Mens agitât molem et magno se corpore miscet.

(Virgile, *Æn.* VI, 727.)

Tout en attribuant à l'homme une place à part dans la nature La Fontaine a donc été intimement convaincu, de même que Platon, Aristote, Saint Thomas d'Aquin (1), Leibnitz, etc., de l'existence chez les animaux d'un principe sinon égal, du moins analogue à celui qui, pour nous, est la source du sentiment et de la pensée.

Le résumé que je viens de faire du système cartésien de l'automatisme des animaux et de celui de chacun des systèmes dont les créateurs se sont déclarés les partisans ou les adversaires du système cartésien de l'automatisme des animaux, semble, sans doute, une superfétation. Il est indispensable pour comprendre en quoi celui exposé dans le chapitre V *De la connaissance de Dieu et de soi-même* s'écarte de chacun d'eux. Il n'y a pas, en effet, jusqu'à la différence qui existe entre l'homme et la bête qui ne soit abordée dans ce fulgurant traité où l'auteur a porté si loin son génie. Et de même que, bien que procédant de Descartes, il s'est défié de cet idéalisme si puissant, à créer un fossé entre nos perceptions et la réalité, qu'il a réagi contre la tendance à réduire l'âme à la seule pensée comme la matière, à la seule étendue, qu'il n'a pas suspendu, en un mot, toute la chaîne des vérités au fameux enthymème *Cogito ergo sum*, Bossuet n'a pas accepté aveuglement non plus la doctrine des animaux-automates, des animaux-machines, dépourvus et incapables d'intelligence et de sentiment. Mais en nous apprenant pourquoi il nous a ménagé une nouvelle surprise. Sorte d'appendice à la psychologie ou pneumatologie déjà introduit au XVII^e siècle dans les traités de philosophie, le chapitre V *De la connaissance de Dieu et de soi-même* atteste également, en effet, que le prélat, que dans la cathédrale de Meaux, Jules Lemaitre, de l'Académie française, qualifia de « Magnifique Français », a eu des notions sinon aussi étendues, du moins aussi réelles, en anatomie comparée qu'en anatomie-

(1) A l'exemple de Platon (*Le Phédon*, le *Timée*, *passim*; les *Lois*, liv. X) et d'Aristote (*Traité de l'âme*, livre II, chap. III, § 4, 5, 6), Saint Thomas d'Aquin (*Summa theologica*, quest. LXXVI, art. I § 1, 3, 5) a admis :

1^o Trois sortes d'âmes : une *âme nutritive*, spéciale aux plantes, une *âme sensitive*, propre aux animaux et une *âme intellectuelle* ou *raisonnable* que l'homme possède seul ;

2^o Que l'*âme nutritive* des plantes accompagne chez les animaux l'*âme sensitive* ;

3^o Que l'*âme intellectuelle* ou *raisonnable* de l'homme comprend en elle tout ce qu'il y a dans l'*âme nutritive* des plantes et l'*âme sensitive* des animaux ; quelle est pour lui l'unique principe de la vie et seule immortelle.

Quoique la doctrine de saint Thomas d'Aquin ait été sanctionnée par deux Conciles, celui de Vienne (1213) et le dernier Concile de Latran sous Léon X, elle n'est point passée au rang des Dogmes ; aussi Descartes ne s'est-il fait aucun scrupule de la combattre.

IODO-JUGLANS

Hippo-Carnis

PHOSPHARSINAL

SUC PUR

de Viande de Cheval

Une cuillerée à bouche équivaut à 100 gr. de viande crue et à 0.50 Hémoglobine additionnelle.

Ne constipe pas
Goût délicieux

Suralimentation
Lymphatisme

Neurasthénie, *Maigreur*
Convalescence, Formation
Grossesse, Vieillesse

active la sécrétion lactée
2 à 4 cuillerées à bouche

par jour, dans liquide froid ou eau gazeuse.

Extrait de Noyer Iodé

20 gouttes = 0.01 d'iode pur et assimilable

le plus actif des Extraits Iodotanniques

Remplace toujours

l'huile de foie de Morue

Maladies de Poitrine
Toux rebelles

Engorgements ganglionnaires
Affections de la Peau
Faiblesse, Anémie

Enfants : 10 à 20 gouttes

Adultes : 30 à 40 »

par jour, dans un peu de lait ou d'eau sucrée.

Cachets de Phosphoglycérate pur de Calcium

méthylarsénié à 0.02 centigr. par cachet

Réconstituant général
du Système nerveux

Neurasthénie

Croissance. Anémie

Phosphaturée

Surmenage

Débilité

Deux cachets par jour avant les repas

Dépôts : PARIS ; MM. SIMON & MERVEAU, 21, rue Michel-Le-Comte.
TOURS : Toutes bonnes Pharmacies.

PASTILLES BRUNELET

Soulagement Immédiat des Maladies de la GORGE, du LARYNX
Antiseptie constante de la Bouche.
ECHANTILLONS GRATIS A MM. LES DOCTEURS.
22, Rue de Turbigo, Paris.

HUNYADI JÁNOS

dite EAU de JANOS
Eau Purgative Naturelle



EFFET PROMPT. SÛR ET DOUX
Pour éviter toutes substitutions prière à MM. les Docteurs de bien spécifier sur leurs ordonnances la MARQUE

HUNYADI JÁNOS
Andreas SAXLEHNER Budapest

NÉVROKINOL

DU

D^r Gaston LAURÈS

A BASE

d'Ext. de quinquina, ac. phosphorique et iode assimilable

Stimulant et reconstituant du système nerveux dans tous les cas de fatigue musculaire, nerveuse ou cérébrale.

DÉPOT GÉNÉRAL :
Ét. JACQUET, pharmacien,
Cormery (Indre-et-Loire)
Et toutes Pharmacies.

HYGIÈNE de l'INTESTIN



Surtout exigez MIRATON

2^e La boîte - Toutes Pharmacies

Echantillon gratuit

9, rue Auber et 2, rue Boudreau, Paris

physiologie humaine. Le cardinal de Bausset, dont j'ai cité précédemment le nom, a fait en ces termes l'éloge de ce chapitre V :

« Bossuet développe ensuite avec une sagacité et une fécondité qui étonnent toujours, tous les rapports et toutes les ressemblances qu'une conformation physique a mis entre les hommes et les animaux. Il examine l'objet et les moyens d'instruction apparente que l'homme, à force de patience, est parvenu à donner à quelques animaux.

« En lisant le détail et la suite de ces observations dans l'ouvrage même, et si on consentait à oublier tout ce qu'a été et tout ce qu'a fait Bossuet, on serait tenté de croire qu'il a consumé toute sa vie dans des recherches physiques. »

Les aperçus philosophiques y abondent évidemment aussi, mais, ainsi que dans ses autres écrits, l'auteur a cherché de propos délibéré et presque toujours, à les effacer ou à les dissimuler, pour mettre à leur place, conformément à sa vocation de prêtre et d'évêque, l'Écriture Sainte et la théologie. De sorte qu'il suffit de l'analyser attentivement pour savoir ce qu'a pensé de l'âme des bêtes le panégyriste d'Anne d'Autriche, d'Henriette d'Angleterre, du grand Condé et de tant d'autres hauts personnages. C'est ce que je vais entreprendre.

Après avoir déclaré franchement :

« Que la première chose qui paraît dans notre corps, c'est qu'il est organique, c'est-à-dire composé de parties de différente nature, qui ont différentes fonctions... (1)

« Que bien qu'organique le corps est un par la proportion et la correspondance de ses parties, de sorte qu'on peut l'appeler un même organe... (2)

« Qu'il n'y a rien de meilleur pour bien juger les animaux, que des étudier soi-même auparavant. Car, encore que nous ayons quelque chose au-dessus de l'animal, nous sommes animaux (3), et nous avons en nous l'expérience tant de ce qu'y fait l'animal que de ce qu'y fait le raisonnement et la réflexion... » (4). Bossuet est entré de suite dans le plein de son sujet en ajoutant (5) que tous les arguments qu'on invoque « en faveur des animaux se réduisent à deux :

« Les animaux font toutes choses convenablement, aussi bien que l'homme ; donc ils raisonnent comme l'homme.

(A suivre).

(1-2) De la connaissance de Dieu et de soi-même, ch. II, art. 1 ; ch. III, art. 4.

(3) Spécifiant davantage on dit aujourd'hui : un animal de l'embranchement des Vertébrés, de la classe des Mammifères, de l'ordre des Primates (*Homo sapiens*). Le premier des Primates.

(4-5) De la connaissance de Dieu et de soi-même, ch. V, art. 3, 1 et 2.

PRODUITS RECOMMANDÉS

LOTION DEQUÉANT, contre le *Sebumbacille*, calvitie, pelade-teigne, tricophytie, séborrhée, acné, etc.
L. DEQUÉANT, pharmacien, 38, r. Clignancourt, Paris.

INTRAIT de MARRON d'INDE DAUSSE, solution à 50/0 : cinq gouttes deux fois par jour, contre les hémorroïdes et les varices.

Contre la constipation : **NEO-LAXATIF CHAPOTOT**, délicieux sirop d'agrément au Suc d'orange manité. — *Enfants, Dames, Vieillards.*

UROTROPINE SCHERING, antiseptique interne. Echantillons, 4, Faubourg Poissonnière, Paris.

FORMULATEURS HELIOS, appareils idéals pour la désinfection, fonctionnant sans pompe ni pression, 27, rue des Petits-Hôtels, Paris.

L'ÉMULSION MARCHAIS est la meilleure et la plus active des préparations créosotées. Elle calme la toux, facilite et tarit l'expectoration, modère les sueurs nocturnes, ramène l'appétit et les forces.
Laboratoire de A. MARCHAIS, à La Rochelle

VÉRONIDIA : Sédatif hypnotique idéal.

FEROXAL : Fer granulé hyperactif.

SPECIALITÉS ALIMENTAIRES POUR RÉGIME, E. LAURENT, 84, rue Victor-Hugo, Tours. Téléph. 6-90. Produits aux Myrtilles, Fleurs de Thés (le seul qui n'énerve pas).

Eaux Minérales, gros et détail. — H. Boux, 50, rue du Commerce, Tours. Maison spéciale de produits alimentaires de régime. Dépositaire des pains et pâtes au gluten antidiabétiques de la Maison Laporte de Toulouse.

THERAPEUTIQUE APPLIQUÉE

Tuberculoses et Affections des Voies respiratoires

De tous les antimicrobiens connus, aucun n'a été aussi attentivement expérimenté que la Créosote de goudron de Hêtre. Elle a donné des résultats constants et efficaces, elle diminue la toux, modère la quantité et la purulence de l'expectoration, cicatrise l'ulcération pulmonaire, stimule l'estomac et excite l'appétit.

Et de toutes les préparations l'émulsion Marchais phosphocréosotée est celle qui a donné les meilleurs résultats. D'un dosage rigoureux et d'une assimilation rapide, elle est supportée par les personnes les plus délicates.

Dans son *Traité de Médecine*, le Dr Ferrand dit : *L'émulsion Marchais* est la meilleure préparation créosotée ; elle diminue la toux, la fièvre et l'expectoration. De 3 à 6 cuillerées à café, dans lait, bouillon, tisane.

Elatine Bouin. — Les préparations de goudron présentent une saveur âcre et nauséabonde qui rend leur usage interne difficilement utilisable. Cet inconvénient n'existe pas avec l'*Elatine Bouin*, extrait balsamique de sapin et goudron de Norvège, qui se présente sous la forme d'un liquide limpide et de goût agréable. De plus, son efficacité est de beaucoup supérieure à celle des médicaments similaires, car elle contient, à un titre de concentration élevé, tous les principes bienfaisants du sapin et du goudron (oléo-résines et huiles essentielles, etc.), ainsi que les polymères non irritants de l'essence de thérébentine.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX

NEUROSINE PRUNIER

« Phospho-Glycérate de Chaux pur »

BIBLIOGRAPHIE

Le pain naturel, ses dangers et son remède : le pain naturel, par le Dr MONTEUUIS (PARIS. MALOINE, 2 fr. 50.)

« Ce livre, dit le professeur Letulle, est un cri de détresse arraché à l'âme angoissée d'un savant observateur, d'un médecin praticien qui a pu suivre, un quart de siècle durant, les désastreuses conséquences d'une imaginable erreur, d'une « folie » économique et sociale.... poursuivie au détriment de plusieurs millions d'individus, au grand danger d'une Nation à peu près entière. L'épreuve a suffisamment duré : aujourd'hui, il faut en finir. »

Monteuuis y explique pourquoi le pain de nos pères était nourrissant et pourquoi le nôtre ne l'est plus. Il dit ce qui faisait la valeur de celui-là et ce qui manque à celui-ci. Il montre comment des académiciens de talent, comme Aimé Girard, se sont trompés lourdement mais de bonne foi et comment d'autres soutiennent l'erreur par la plume et la parole sans vouloir entendre et sans mentionner la controverse. Il cite les opinions et la pratique de nos confrères, Carton, Lenglet et Rumpelmayer (de Nice), indique la manière de revenir à l'aliment « tonique et excitant » qu'est le pain naturel quand l'industrie n'a pas « dénaturé » la farine et fait appel aux médecins et aux coopératives. Monteuuis serait heureux de savoir qu'en Touraine le moulin coopératif de Savonnières fournit aux boulangeries coopératives de Tours et de la région une farine plus riche en éléments minéralisateurs que les farines ordinaires du commerce. Il étudie les différentes façons de faire le pain, établit un plan de campagne pour revenir à une alimentation plus saine et moins industrielle et, en passant, fait justice de la « théorie des calories » en matière d'hygiène alimentaire.

Le livre de Monteuuis sera une révélation pour beaucoup d'entre nous, une révélation heureuse et utile.

D. A.-M.

L. COLOMBANI. — Le Massage théorique et pratique, la méthode indirecte. — Paris, 1913, 1 vol. in-18 de 325 pages avec 29 figures : 4 fr. — Librairie A. LEGRAND, 36, rue Serpente, Paris.

Cet ouvrage est un traité de massage aussi complet que possible, destinée au public aussi bien qu'aux médecins. L'auteur s'est proposé d'y vulgariser quelques procédés nouveaux qu'il a expérimentés dans sa pratique et qui constituent, selon lui, des améliorations avantageuses ; il y signale, en outre, les modifications qu'il a apportées à la méthode indirecte, ébauchée par Ling.

L'auteur a réalisé cet ouvrage dans un style simple qui en rend la lecture facile, et sous une forme qui permet d'y trouver rapidement et les cas justiciables du traitement par le massage et la technique opératoire qui y est applicable. Les maladies qui réclament l'intervention du massage sont nombreuses : les maladies des articulations, des muscles, des nerfs, du système lymphatique, des yeux, de l'appareil auditif, des organes respiratoires et digestifs, de l'appareil circulatoire, des organes urinaires, maladies nerveuses, maladies des enfants, etc. L'ouvrage se termine par une étude de massage gynécologique et ses applications aux maladies des femmes.

D'excellentes figures illustrent ce livre où l'auteur révèle une connaissance pratique très approfondie de la question qu'il traite.

CH. FIESSINGER. — Le traitement des maladies de cœur et de l'aorte en clientèle. — Un volume in-18, 320 pages, 1914, 4 francs (A. MALOINE, éditeur, 25-27, rue de l'École-de-Médecine, Paris).

Une curieuse confusion de méthode s'étale depuis quelque temps dans les recherches consacrées aux maladies du cœur. Les médecins se transforment en physiologistes. Vous leur demandez : *comment guérir*, ils vous répondent : *regardez ce tracé*.

Et nous regardons le tracé. Malheureusement cette contemplation demeure vaine ; elle n'enrichit en rien nos ressources thérapeutiques. Les médecins passent outre et réclament des notions d'un ordre plus terre à terre.

C'est à ce besoin que répond le présent volume ; il se contente d'apprendre à guérir les malades. Les notions physiologiques étant réduites au strict indispensable, toutes les pages sont consacrées à la thérapeutique.

Leur ensemble permet de traiter les maladies du cœur et de l'aorte en connaissance de cause et pour la plus grande gloire du médecin traitant qui ne croise pas dans sa pratique, beaucoup de maladies chroniques d'une complaisance aussi docile à l'action et à l'efficacité de la thérapeutique.

Félix COSTE. — Du Symptôme à la Maladie. Guide élémentaire de diagnostic clinique. Introduction de M. le Professeur GRASSET, in-18 relié 1914. — MALOINE, éditeur, 5 fr. 50.

Lorsqu'un malade vient nous demander de l'examiner, on nous appelle à son chevet, à la classique question « QU'AVEZ-VOUS ? » il répond ordinairement par l'énonciation d'un symptôme : « J'ai des vertiges, j'ai mal à la tête. »

Sans doute nous devons faire un examen complet de tout malade qui nous consulte ; et cet examen aura souvent pour premier résultat de nous montrer que le symptôme signalé n'est pas le symptôme dominant, qu'il doit céder la place à un autre, parfois qu'il n'existe pas. Cependant il est impossible de méconnaître l'importance pour la direction de l'examen, de ce premier symptôme signalé par le malade et qui est la raison de notre intervention ; c'est en partant de ce symptôme que nous marchons à la poursuite du diagnostic.

Dire aussi simplement que possible, au sujet de chaque symptôme dominant, comment il faut s'assurer de l'existence de ce symptôme puis dans quel sens il faut diriger l'interrogatoire et l'examen, désigner les affections fréquentes auxquelles il faut d'abord penser en rappelant au sujet de chacune d'elle les éléments du diagnostic différentiel ; les affections fréquentes éliminées, dire enfin quelles sont les affections rares qu'il ne faut pas négliger de rechercher, tel est le but de l'auteur.

Ce livre de pratique médicale répond à cette grave et angoissante question que se pose tout médecin en consultation : *Comment vais-je passer du symptôme à la maladie ?*

La pratique de la médication ocytocique. Consultations médicales françaises (fascicule 59), par le Docteur G. KEIM, ancien interne des hôpitaux. In-16 de 24 pages. (A Poinat, éditeur, 121, boulevard Saint-Michel, Paris : 0 fr. 50, franco ; abonnement annuel (12 fascicules) : 4 francs.

Æsculape, grande revue mensuelle illustrée. — A. ROUZAUD, Éditeur, 44, rue des Ecoles, Paris.

Les Centenaires (7 illustr.), par M^{me} la Doctoresse G. YVES-ROY. — L'Herbier de J.-J. Rousseau (6 illustr.), par le D^r P. RAYMOND. L'impossible Euthanasie ; les médecins et le droit de tuer (8 illustr.), par le D^r E. SICARD.

Les Médecins de Pascal (6 illust.), par le D^r Just NAVARRE.

Véronidia

Buisson

20, Boule^d Montparnasse, PARIS

Sédatif de l'Hyperexcitabilité nerveuse

DOSES :

ANTISPASMODIQUE : 2 cuillerées à café
HYPNOTIQUE : 1 à 2 cuillerées à potage

Salé, la Ville Sainte (2 illustr.), par le D^r DOUZANS.
Mort du sergent Blandan et amputation du chirurgien sous-aide Ducros (6 illustr.), par le D^r BONNETTE.
Le Bal de l'Internat (3 illustr.).
 Le Professeur Le Double: *l'homme et l'œuvre* (5 illustr.), par les D^{rs} DUBREUIL-CHAMBARDEL et FAIX. — « Rabelais anatomiste et physiologiste », « Bossuet anatomiste et physiologiste ». Une belle figure de savant; le bourru bienfaisant.

LISTE DES INSTRUMENTS D'OCCASION

Les demandes ainsi que celles concernant l'achat, la vente, l'échange ou la réparation devront être adressées à M. Ch. Loreau, à Paris, 3 bis, rue Abel (XII.)

1 fauteuil à spéculum modèle Dupont, dossier à renversement, plateforme articulée, étriers métal.....	120 »
1 table d'opérations, plateforme à élévation, allonge pour plan horizontal, pieds pliants, entièrement en métal nickelé.....	150 »
1 forceps Pajot démontable — 1 grande pince.....	40 »
1 phonendoscope g) Branchi.....	12 »
1 trousse à sutures Michel.....	6 »
1 boîte nickelée pour stériliser les sondes.....	10 »
1 boîte à charnière métal nickelée pour trousse.....	3 50
1 dilateur Kolmann courbe, neuf.....	60 »
1 table métal à 3 étages 40x40, laquée.....	12 »
1 fauteuil de malade, dossier articulé allonge modèle Dupont, moleskine rouge.....	100 »
1 vitrine à instruments, nickelée 60x40x20.....	65 »
1 appareil pour cantère et lumière par piles avec cordon — 2 cantères — 1 manche.....	60 »
1 trousse métal et 10 instruments.....	12 »
1 microscope Dumaige, grand modèle en boîte avec 5 objectifs dont 2 immersions — 4 oculaires.....	300 »
1 thermo-cautére pointe et couteau, trousse métal.....	50 »
1 appareil courant continu 20 éléments, collecteur galvanomètre — inverseur — accessoires.....	60 »
1 étuve Poupinel au gaz grand modèle 45x25x20 état neuf, boîte cuivre.....	135 »
1 masseur vibrateur, Heller moteur 12 volts.....	80 »
1 machine statistique modèle de Carré et accessoires.....	80 »

NOUVELLES

A l'Académie de médecine

Dans une de ses dernières séances, l'Académie de médecine a décerné à notre compatriote, M. le D^r F. Bourdier, le prix Meynot pour son ouvrage sur « les Méningites optiques et les Méningites optiques primitives », dont il a puisé les éléments au cours de l'épidémie de méningite cérébro-spinale de 1908 et 1909.

Le D^r F. Bourdier est le fils d'un ancien professeur du lycée de Tours, où il fit lui-même de brillantes études. Après avoir passé à l'École de Médecine de Tours où il fut prosecteur du regretté professeur Le Double, il fut à Paris un des élèves préférés du professeur Raymond, dont on inaugurerait récemment le buste à Saint-Christophe. Ancien interne des hôpitaux de Paris, depuis plusieurs années la Faculté de médecine de Paris lui a confié la direction du Laboratoire d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu.

La *Gazette Médicale du Centre* lui adresse ses vives félicitations pour cette distinction méritée.

École de Médecine et de Pharmacie de Tours

Nous publierons dans le numéro de janvier de la *Gazette Médicale*, le texte du beau discours que M. le professeur Ville-dieu a prononcé au cours de la séance solennelle de distribution des prix de l'École de Médecine et de pharmacie de Tours.

Rendons à César....

Nous avons, en donnant le compte rendu des fêtes de Saint-Christophe, attribué à l'auteur du monument du professeur Raymond, un autre monument de belle venue: celui élevé le 27 avril 1913 à Saint-Mathurin, en l'honneur du Docteur Hemery.

En réalité ce monument est l'œuvre de l'artiste de grand talent quest M. Jules Desbois. On sait avec quel soin il s'est appliqué à rendre la physionomie si expressive du médecin angevin, et comment il a su composer un groupe d'un charme tout spécial dans lequel le geste gracieux d'une fillette entoure de fleurs le buste sévère du savant.

M. Jules Desbois chargea tout simplement M. Bigot, de Bourgueil, de la mise en place de son œuvre.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Noël 1913 et du premier de l'An 1914

Validité exceptionnelle des billets aller et retour

A l'occasion des **Fêtes de Noël** et du **Premier de l'An**, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Mardi 23 Décembre au dernier train du Mardi 6 Janvier, les Billets *Aller et Retour* ordinaires délivrés aux prix et conditions des Tarifs Spéciaux G. V. n^{os} 2 et 102.

Ces Billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 6 janvier.

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et l'Amérique du Sud. via Bordeaux ou Lisbonne.

Par service combiné entre les Chemins de fer français d'Orléans et du Midi, ceux intéressés d'Espagne et du Portugal et la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique.

Billets simples et d'aller et retour 1^{re} classe (chemin de fer et paquebots) entre Paris-Quai d'Orsay et Rio-de-Janeiro, Montevideo et Buenos-Aires.

Faculté d'embarquement ou de débarquement à Bordeaux ou à Lisbonne.

Durée de validité: (a) des Billets simples, 4 mois; (b) des billets d'aller et retour, un an. Faculté de prolongation pour les billets d'aller et retour.

Enregistrement direct des bagages pour les parcours par fer.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal, à un certain nombre de points.

La délivrance des billets a lieu exclusivement au bureau des passages de la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique 2, rue Halévy, à Paris, ou dans les ports de l'Amérique du Sud par les Agents de cette Compagnie.

LABORATOIRE E. MICHELON

Docteur en Pharmacie (1^{er} Prix de Thèse)

Pharmacien de l'Asile de Clocheville — Chimiste-expert des Tribunaux
 20, Boulevard Heurteloup — TOURS — Téléph. 30.8

Analyses Médicales (Urines, Calculs, Fèces, Suc gastrique)

CYTO-DIAGNOSTICS — SÉRO-DIAGNOSTICS — WASSERMANN

Analyses Bactériologiques, etc.

STÉRILISATIONS — SÉRUMS — AMPOULES — PANSEMENTS

Nucleo Fer Girard, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

Floreine — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains; innocuité absolue.

Biophorine Kola Glycéro- granulé de kola, glycéro-phosphatée phosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

Vin Girard de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté Succédané de l'huile de foie de morue Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

Le Gérant, H. AUBUGEULT.

Tours, Imp. Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.